



BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

CHRONIQUE DU PENSIONNAT

Rentrée Scolaire

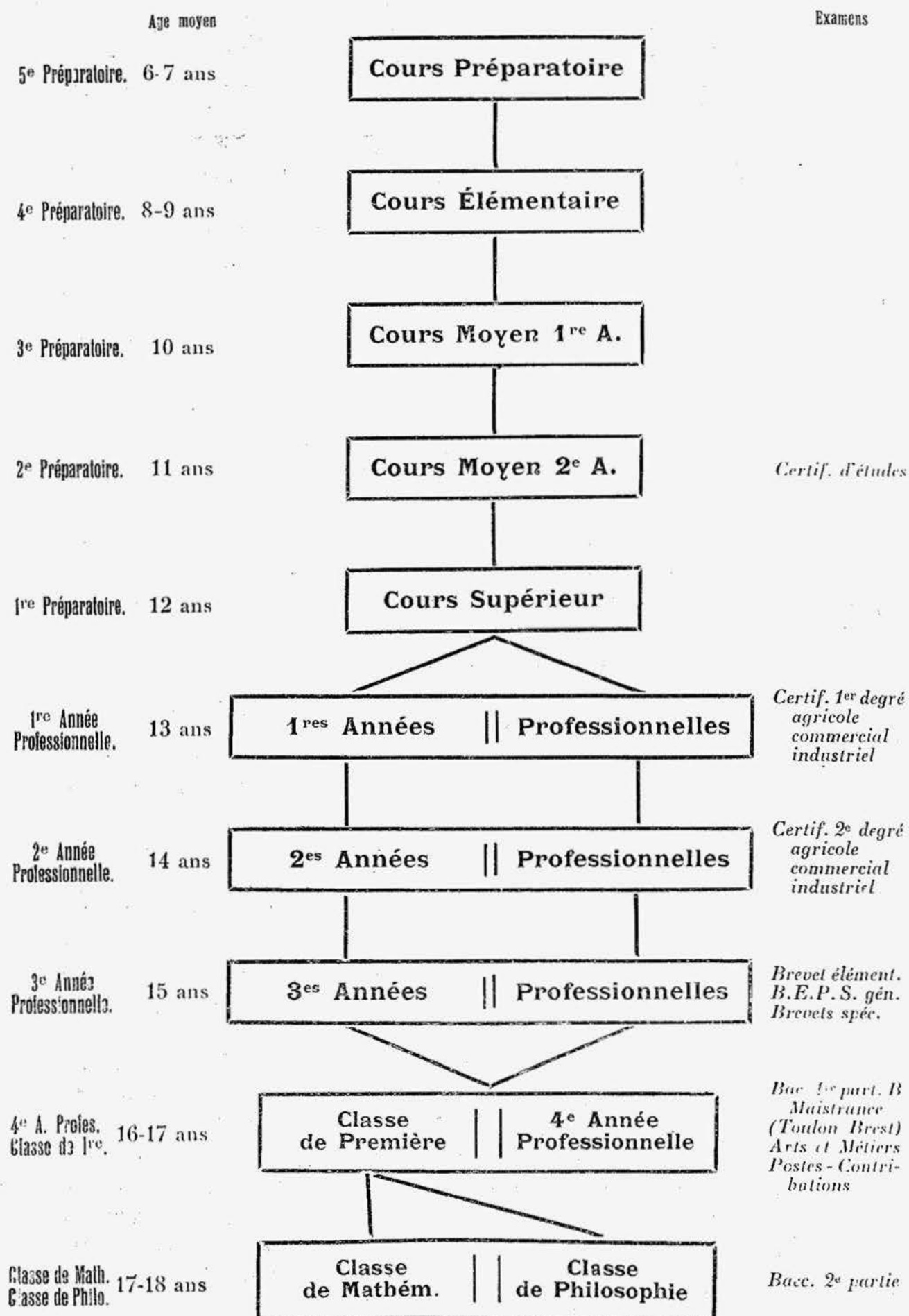
On pouvait craindre pour les écoles libres une dure répercussion de la crise économique jointe à la gratuité des écoles d'Etat, Primaires supérieures et Secondaires. Le contraire semble, momentanément du moins, se produire.

L'affluence des demandes d'admission au Likès fut même un peu déconcertante, car les places sont limitées et les refus toujours pénibles, surtout quand il s'agit de fils d'Anciens Elèves.

A ce propos, une remarque : nous acceptons les élèves, toutes autres conditions remplies, par ordre de dates d'inscription. Ne pas tarder pour prendre place... Mieux vaut y penser dès Pâques.

Diverses causes ont motivé cette affluence : surnombre des natalités pour les années d'âge scolaire, désir général des parents de préparer à leurs enfants une meilleure position sociale, grâce à une instruction plus développée. Ces raisons valent pour toutes les écoles. La renommée du Likès, étendue par ses nombreux et fidèles Anciens, n'est pas sans canaliser de multiples demandes. L'attention des parents soucieux de l'avenir est aussi retenue par cette organisation assez hardie, qui adapte le Secondaire au Professionnel. L'école n'est qu'un passage et une préparation. Quand l'enfant arrive à 12 ou 13 ans, se pose assez précise déjà, la question de son avenir, du moins quant au choix entre les carrières nettement libérales et les situations intermédiaires. Si les premières requièrent une culture classique, les secondes appellent une formation adaptée et nuancée déjà d'études professionnelles, pourvu que soit respectée la hiérarchie des disciplines éducatives. A ce dernier point de vue, le Likès

Enchaînement des études au Likès



a su évoluer à temps en unifiant l'enseignement général pour tous les élèves et en lui donnant un temps prépondérant. La spécialisation professionnelle n'occupe plus ainsi qu'une heure environ par jour : c'est peu si l'école ne visait qu'aux résultats techniques ; c'est suffisant pour l'initiation indispensable à qui veut se pousser dans d'honorables situations agricoles, commerciales ou industrielles.

La question a été plusieurs fois posée : cette organisation professionnelle est-elle compatible avec la formation secondaire ? Pourquoi pas ? Cependant, une remarque s'impose : le Likès ne prépare que le Secondaire moderne (série B, Sciences-Langues). Les trois années professionnelles constituent une base solide pour un tel cycle terminal. Les études techniques — suspendues en classes de Première et de Math ou Philo — donnent à l'esprit une puissance spéciale de réalisation pratique... et plus tard seront pour le jeune homme une précieuse ressource dans la vie, où de nos jours le théoricien doit voisiner de si proche avec le praticien.

Ce système est-il idéal pour une formation moyenne ? L'affirmer serait prétentieux. Sa conception n'a toutefois rien qui répugne aux théories pédagogiques. Elle s'écarte un peu des traditions... encore qu'on puisse relever depuis longtemps des adaptations similaires ; mais les familles en sont satisfaites et les résultats répondent jusqu'ici aux espérances.

Le tableau ci-joint synthétisera d'ailleurs l'orientation actuelle du Likès et les examens préparés.

Ceux qui nous quittent :

Le Likès a vu s'éloigner avec regret deux de ses professeurs des plus marquants et des plus anciens dans l'Etablissement.

M. Vincent Jamet débuta au Likès lors de la réouverture en 1919 et de bonne heure fit présager l'excellent professeur qu'il devait se montrer par la suite. Arrivé un peu plus tard, *M. Yves Bariou* fut le digne compagnon de classe de *M. Jamet*. On leur doit la réorganisation des études dans les classes du Brevet, une collaboration continue et efficace aux classes secondaires qu'ils aiguillèrent vers de beaux succès. Chefs des divisions secondaires et professionnelles, ils exerçaient une heureuse influence sur les élèves commis à leurs soins.

Des raisons administratives les ont appelés — momentanément — l'un à l'école franco-anglaise de Guernesey, l'autre à Lembecq-lez-Hal, en Belgique. Nous leur souhaitons pleine réussite dans les missions de confiance qui leur incombent... et prompt retour.

...et ceux qui reviennent :

M. Joseph Salaün, absent l'an dernier, a réintégré son Ecole..., mais avec le titre bien mérité de Sous-Directeur, fonction dont il s'acquittera sûrement à la satisfaction de tous.

*
* *

14 Octobre. — Les élèves des deux groupements, *Jeunesse Agricole Chrétienne* (J. A. C.) et *Jeunesse Maritime Chrétienne*, se sont réunis dans le but de constituer leurs bureaux respectifs pour l'année 1933-1934.

Dans la J. A. C., ont été élus :

Président : *Pierre Le Guéner* (3^e A), de Lanvéneën (Morbihan).

Secrétaire : *Jérôme Beux* (3^e B), de Melgven.

Trésorier : *Jean Cariou* (3^e A), de Lennon.

Dans la J. M. C. :

Président : *André Gourlet* (classe de Math. Elém.), du Passage-Lanriec.

Vice-Président : *Claude Beaugé* (classe de 1^{re}), de Brest.

Secrétaires : *Charles Le Roux* (3^e B), d'Hennebont, et *Jean Le Bohec* (3^e A), de Quiberon.

Trésoriers : *Yves Léonus* (4^e I), d'Ergué-Gabéric, et *Armel Couédel* (3^e A), d'Arzon.

Espérons que nos jeunes fourniront du bon travail comme leurs devanciers et que plus tard, quand ils auront quitté le Pensionnat, ils sauront, eux aussi se consacrer à l'Action Catholique, parce qu'ils auront appris ici d'une façon pratique à être des apôtres qui ne reculent pas devant le sacrifice.

1^{er} Novembre. — Gloire à Dieu dans ses saints ! Ils reposent dans l'allégresse. Reposons-nous aussi : ce soir, nous aurons séance de cinéma !

Malheureusement, avant cette séance, il nous fallait conduire à sa dernière demeure le papa de notre gentil petit camarade *Yaouanc* élève de 3^e Primaire. Ancien capitaine du Stade Quimpérois, *M. Yaouanc* négligea un de ces rhumes auxquels certains sportifs n'attachent aucune importance : il eut à souffrir un long Purgatoire de sept années. Malgré le travail supplémentaire qu'exigent les grandes solennités, le Likès fut représenté aux obsèques de *M. Yaouanc* par une demi-douzaine de professeurs et plusieurs externes quimpérois.

2 Novembre. — Nos prières montent vers le ciel avec le *Lamento* des âmes du Purgatoire !

Et, ce soir, je me plais à relire une page de Paul Claudel. Il n'est pas mauvais de contempler la Mort et de fixer l'Eternité.

Commémoration de tous les défunts, commencement de Tous-les-Fidèles Trépassés.

La lampe qu'on allume avec un frisson, glas des cloches dans la pluie glacée, pleure.

Gêne, poids du péché mortel sur le cœur, et peur du Jugement dernier.

Anticipation de l'Agonie !

Je lis l'Office des Morts dans la nuit, et bientôt je serai mort aussi, et déjà le monde extérieur a disparu.

... La lampe est basse et la nuit est comme un carré de drap noir,

Non point la nuit qui est l'ombre, mais le néant de toute lumière,

Et je suis comme un prisonnier dont le tour est venu et qui sur le papier judiciaire suit d'avance pas à pas,

Sa sentence et son itinéraire.

L'instant de la rupture effroyable et l'arrivée où les autres sont déjà !

La clémence qui a cessé et le Juge qui est là !

Et j'espère fermement que l'Enfer n'est pas pour moi, ni l'astre invisible d'en-bas ;

Cependant, c'est possible.

Et je fais mienne cette conclusion du poète :

... Mais, avec l'Eternité, avec la damnation et l'enfer,

Il est une chose, Dieu suprême, une que vous ne pouvez pas faire,

C'est d'empêcher que je Vous aime !

Novembre. — DISTRIBUTION DES BILLETS D'HONNEUR. — Ont été inscrits au Tableau d'Honneur :

4^e Primaire.

Roger Le Bosser, de Quimper.
Lucien Haby, —
André Hénaff, —
Jean Cosmao, —
Bernard Le Brun, —
Pierre Marchalot, —

3^e Primaire A.

François Guillerme, de Hanvec.
Yves Nihouarn, de Plogonnec.
Thomas Briand, de Plomodiern.

René Bernard, de Plogonnec.
Simon Dagorn, de Goulien.
René Briand, de Plomodiern.
Guénolé Clech, de Landrévarzec.
Joseph Guéguéniat, de Plomodiern.
Pierre Garrec, de Plomodiern.

3^e Primaire B.

Henri Hamon, de Quimper.
Jacques de la Guillonnière, de Quimper.
Jean Douérin, de Plogonnec.
André Bloch, de Quimper.

2^e Primaire.

Thomas Kersalé, de Plomodiern.
Roger Le Menn, de Kerfeunteun.
Jacques Pérennès, de Goulien.
Pierre Philippe, de Ploaré.
Michel Rivière, de Quimper.
Jacques Sez nec, de Plogonnec.
Germain Balanec, de Plonéis.

1^{re} Primaire.

Vincent Bariou, de Pouldergat.
Corentin Billon, de Kerlaz.
Jean Briand, de Plomodiern.
Jean Hentic, de Quimper.
Jean Le Moalic, de Mahalon.
Jean Rannou, de Landrévarzec.

Cours Supérieur.

Hervé Kersaudy, de Plogoff.
Robert de Kéroulas, du Juch.
Roger Le Gloahec, de Carnac.
Jean Cosquer, de Coray.
Henri Chatalic, de Gourlizon.
Paul Cloarec, de Tréboul.
Désiré Person, de Plouharnel (Morb.).
Claude Perchec, de Plonéis.
Pierre Toulhoat, de Quimper.

1^{re} Année B.

Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.
Jean Le Beux, de Rosporden.
Francis Billon, de Plomodiern.
Jean Kérourio, de Plœmeur.
Corentin Kersalé, de Plomodiern.
Pierre Lozachmeur, de Kerfeunteun.
Pierre Le Moigne, d'Ergué-Gabéric.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Yves Tarouilly, d'Elliant.
Joseph Thomas, de Carnac.
Joseph Férec, de Brie.

1^{re} Année B.

Alain Doaré, de Quimper.
René Le Corre, de Quimper.
Marcel Eouzan, d'Ergué-Gabéric.
Laurent Feunteun, de Brie.
Louis Guillerme, de Larmor-Plage.
Francis Prado, de Carnac.
Yves Le Prado, de Carnac.

2^e Année A.

Raymond Guinet, de Quimper.
Roger Chabeaux, de Quimper.
Gabriel Raux, de Pornic.

René Bordiec, de Pluguffan.
André Herlédan, de Beuzec-Conq.
Jean Rannou, de Landrévarzec.

2^e Année B.

François Riou, de Quimper.
René Quéméré, —
Jean Douguet, de Gouézec.
Yves Dupont, de Guiscriff.
Pierre Floc'hlay, de Ploaré.
Joseph Conan, de Riec-sur-Bélon.
Jean Guéguen, de Quimper.
Christophe Guillou, —
Pierre L'Helgouach, —
Jacques Piriou, de Brest.
Henri Priol, d'Audierne.

3^e Année A.

François Doaré, de Penhars.
Pierre Le Guérer, de Lanvénehen.
Louis Le Bourhis, de Moëlan.
Vincent Le Gouil, de Pouldergat.
Alain Grunhec, de Plouhinec.
Louis Kergrène, de Quiberon.

3^e Année B.

Pierre Bertholom, de Quimper.
Jean Colléter, de Kerfeunteun.
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Pierre Raphalen, de Plogastel-St-Germ.
Jean Pustoch, de Quimperlé.
Auguste Queffélec, de Châteaulin.

4^e I.

François Floch, de Lannilis.
Yves Léonus, d'Ergué-Gabéric.
François Largenton, de Douarnenez.

Classe de 1^{re}.

Alain Tymen, de Plogastel-St-Germain.
Jacques Le Tortorec, de Quimper.
Henri Le Gall, de Douarnenez.
Alain Le Naour, d'Elliant.
Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.
Raymond Kerguen, de Ploërmel.

Classe de Math. et Philo.

André Gourlet, du Passage-Lanriec.
René Jaouen, de Kerfeunteun.
Louis Salaün, de Plouescat.
Henri Le Gall, de Pleyben.
Célestin Le Dez, de Scaër.
Hubert Stéphant, de Groix.
Jean Goff, de Pouldreuzic.

11 Novembre. — Le 11 Novembre est arrivé...

On y pensait, on en parlait depuis presque un mois ; on l'attendait avec impatience. La veille, distribution des billets d'honneur ; chants et débits furent exécutés avec bonne grâce et grands succès.

Henri Hamon, petit élève de 3^e primaire, se distingua particulièrement dans l'exécution d'un solo très bien préparé... Mais les jours les plus beaux paraissent bien longs dans l'attente des vacances. Le 11, de bon matin, les valises furent bouclées à la hâte. A la messe, un souvenir et une prière pour les aînés tombés là-bas pour la liberté et le bonheur d'une plus grande France ; puis le départ des trains et des autobus, emportant une jeunesse pleine d'espoir et de bonheur. Cependant, il reste encore au Pensionnat un petit groupe d'élèves ; ceux qui n'ayant pas fourni tout l'effort désirable sont « au 2^e degré » et doivent attendre le 12 pour rentrer chez eux. Et, jusqu'au soir du 13, la grande maison est déserte et triste, il lui manque ce qui fait son bonheur et sa vie : les élèves.

22 Novembre. — SAINTE-CÉCILE. — Comme tous les ans, musiciens et chantres célèbrent leur patronne, sainte Cécile.

Ce fut d'abord une fête religieuse : la journée débuta en effet par une messe basse que la chorale de l'établissement voulut rendre plus solennelle en exécutant avec brio les chants bien connus « Jésus quitte son trône » et « Le Voici l'Agneau si doux », suivis du Cantique à la Sainte (à 4 voix).

A 11 h. 15, l'Harmonie donnait son premier concert : la polka « En soirée » et la mazurka « Douce joie » furent fort goûtées, tout comme le pas redoublé final « Persévérance ».

La récréation de 4 heures se vit interrompue par le *Vin d'honneur* offert par M. le Directeur, qui daigna le présider lui-même et adresser à tous ses plus sincères compliments, en même temps que ses plus chaleureux encouragements.

Quand, vers 5 h. 15, la cloche invita le Pensionnat à descendre à la salle des fêtes, ce fut un ah ! d'enthousiasme. Là, les violonistes rendirent avec brio « La Cinquantaine ». Après eux, la Chorale voulut, pour ses débuts, « faire un coup de maître » et prouva, une fois de plus, la valeur de son chef et ses talents personnels en exécutant, à la façon des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, les magnifiques chants a capella : « La Chaumière », de G. Renard ; « Ne pleure pas Jeannette », de Marc de Rance, suivis des airs plus connus, « Voicy la Saint Jean » et « Sur la Rout' de Quimperlé ». Après avoir été chaudement applaudie, elle se retira, et c'est alors que défilèrent sur l'écran les beaux panoramas de Noirmoutier vus par le romancier Pierre l'Ermite... Bientôt, ce fut le drame « Le Canoë Noir », passionnant et triste, scène de détective canadien... Mais rien ne connut le succès comme « Zigouille est débrouillard », comique qui dérida tous les fronts en même temps qu'il achevait d'aiguiser les appétits...

1^{er} *Décembre.* — LA FÊTE DE SAINT ELOI. — Dès le 17 Octobre, fête des commerçants, les industriels soupiraient après la leur. Aussi est-ce à pleins poumons que les disciples de saint Eloi entonnèrent, pendant la messe du 1^{er} dimanche, le « Nous t'implorons, ô bienheureux Eloi ! »

Jusqu'à 4 heures, tout se passa comme à l'ordinaire, sauf que les industriels de 1^{re} Année furent gratifiés, d'une manière inattendue et au grand désappointement des autres élèves, d'une récréation supplémentaire.

A 4 h. 15, après le goûter, réunion pour le vin d'honneur traditionnel. Deux grands réfectoires y suffirent à peine.

Aussitôt après, rendez-vous à la salle des fêtes. A voir le sympathique M. Martin sourire à l'entrée de sa cabine, on sut qu'il y aurait cinéma. Bientôt, en effet, il faisait dérouler devant les yeux ravis :

1° Les gymnastes catholiques qui nous donnèrent une idée de cette vaste organisation qu'est la F. G. S. P. F.

2° « La divine croisière », qui nous transporta sur mer et nous fit vivre toutes les péripéties d'un naufrage, causé par la faute d'un riche banquier sans conscience.

3° « Les deux chauffeurs rivaux », qui provoquèrent une joie délirante parmi les petits et les moyens, tandis qu'un sourire narquois errait sur les lèvres des aînés trop philosophes.

Pendant quelques jours, plus d'un s'en allait répétant le refrain évocateur : « Hep ! hep ! taxi ! »

10 *Décembre.* — INSTALLATION DES DIGNITAIRES DE LA CONGRÉGATION DU TRÈS SAINT ENFANT-JÉSUS.

Préfet : *Joseph Stéphan*, du Guilvinec.

Assistants : *Henri Chatalic*, de Gourlizon, et *Robert de Kérouias*, du Juch.

Conseillers : *Claude Perchec*, de Plonéis ; *Pierre Toulhoat*, de Quimper ; *Hervé Kersaudy*, de Plogoff, et *Corentin Billon*, de Kerlaz.

20 *Décembre.* — Au cours d'une tournée de propagande dans l'Ouest, l'amiral Dufour de la Thuillerie, commissaire général de la Marine, est venu nous rappeler l'importance du problème colonial et maritime. L'éminent délégué de la L. M. C. fut particulièrement surnaturel et patriotique dans son exposé. Ses auditeurs l'ont compris et jamais ils ne seront du nombre de ces illogiques qui fournissent du travail aux étrangers, alors que leurs compatriotes subissent, depuis des années, les malheureuses conséquences d'un inexorable chômage.

Le discours de l'Amiral terminé, M. le chanoine Guinchard nous montra, en raccourci, les consolants résultats obtenus par la Section catholique de la L. M. C. ; aumôniers à bord des grands paquebots, voyages, etc., etc.

23 Décembre. — Les 18, 19 et 20 Décembre avaient lieu les grandes compositions trimestrielles. On y a mis toute son ardeur, chacun visant à obtenir de bonnes notes et une place honorable. Les professeurs ont apporté un soin minutieux à la correction des nombreuses copies, se rendant compte de l'excellent travail qui se faisait en dehors de leur classe comme aussi des inexactitudes de certaines compositions, dont quelques-unes avaient du moins l'avantage de déridier les fronts les plus sérieux.

Le 23, les différentes sections se rendent à tour de rôle à la salle pour la nomination solennelle des résultats. Cette proclamation s'étant faite jusqu'ici dans les classes, l'innovation produisit un effet assez sensationnel que quelques-uns, paraît-il, auraient préféré ne pas connaître.

Tandis que M. le Directeur indique les places, chacun dans la classe en question prête l'oreille pour entendre le plus tôt possible le nom souhaité. On voudrait se classer parmi les « bons », ceux dont la moyenne n'est pas inférieure à 10. Dans toutes les classes, on applaudit les « as » qui dépassent 13 — quelques-uns qui frisent 15 — et se voient décerner l'« excellence ». Les corrections ont été sérieuses, d'aucuns disent, sévères, mais

« A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. »

Toutefois, dans cette joute scolaire, toute le monde n'a pas remporté la victoire, c'est-à-dire décroché au moins la moyenne 10. Et certains se voient octroyer 9, 8, 7, 6. Quelques rares spécimens, dépourvus de toute ambition, ont dû se contenter de moins. Les camarades des autres classes semblaient fort intéressés à les connaître, car l'on voyait de ci de là des groupes se lever pour contempler ces « obscures clartés »...

Après la nomination, M. le Directeur souligna en termes éloquents les leçons qui se dégagaient de l'examen. Il félicita les travailleurs, c'est-à-dire la grande majorité, car bon nombre de ceux qui n'atteignirent pas la moyenne par suite du niveau un peu élevé de la classe dans laquelle ils étaient montés à la rentrée de Septembre pouvaient se rendre le témoignage d'une application constante qui verra ses efforts couronnés plus tard. Il eut aussi un mot spécial à l'adresse des quelques fainéants qui ne répondent pas suffisamment aux sacrifices que s'imposent leurs parents en vue de leur procurer avec une éducation supérieure une instruction

qui les mettrait à même d'occuper une situation honorable. Il tint à rappeler qu'en raison des difficultés toujours croissantes des examens, les changements de classe en début d'année nécessiteront une moyenne minimum ; et que devant l'afflux des demandes et l'impossibilité de donner satisfaction à toutes, force serait aux « poids lourds », s'il s'en trouvait, de céder leur place à ceux qui profiteraient davantage du séjour au Pensionnat.

Nul doute que cette séance ne produise d'heureux effets. Les élèves laborieux fourniront un travail plus intense encore si possible ; quant aux apathiques, réveillés de leur léthargie en cette journée du 23 Décembre, ils sont décidés à semer, dès le premier jour du second trimestre, avec courage et persévérance, afin de récolter davantage au jour de la prochaine proclamation des résultats.

24 Décembre. — DISTRIBUTION DES BILLETS D'HONNEUR. — Ont été inscrits au Tableau d'Honneur :

4^e Primaire A.

Lucien Haby, de Quimper.
Roger Le Bosser, de Quimper.
Louis Fouquet, de Quimper.
Pierre Cornic, de Cast.
Jean Cornic, de Cast.

4^e Primaire B.

Bernard Le Brun, de Quimper.
Pierre Marchalot, de Quimper.

3^e Primaire A.

Thomas Briand, de Plomodiern.
Pierre Garrec, de Plomodiern.
Yves Nihouarn, de Plogonnec.
René Bernard, de Plogonnec.
François Feunteun, de Quimper.

3^e Primaire B.

André Bloch, de Quimper.
Jean Douérin, de Plogonnec.

2^e Primaire

Michel Rivière, de Quimper.
Pierre Philippe, de Ploaré.
Jacques Pérennès, de Goulien.
Jacques Sezec, de Plogonnec.
Hervé Briand, de Plomodiern.
Roger Le Menn, de Kerfeunteun.

1^{re} Primaire

Jean Le Moalic, de Mahalon.
Vincent Bariou, de Pouldergat.
Jean Rannou, de Landrévarzec.
Corenin Billon, de Kerlaz.

Pierre Gourlaouen, de Poullan.
Yves Olivier, de Guilvinec.

Cours Supérieur

Roger Le Gloahec, de Carnac.
Jean Barré, de Langolen.
Henri Chatalic, de Gourlizon.
Jean Cosquer, de Coray.
Jacques Furic, de Pont-Aven.
Hervé Kersaudy, de Plogoff.
Pierre Toulhoat, de Quimper.
Paul Gloarec, de Tréboul.
Claude Perchee, de Plonéis.
Jean Tanguy, d'Ergué-Gabéric.

1^{re} Année A.

Francis Billon, de Plomodiern.
Jean Kérourio, de Plémour.
Jean Prat, Gouézec.
Joseph Thomas, de Carnac.
Pierre Le Berre, d'Ergué-Armel.
Corentin Kersalé, de Plomodiern.
Pierre Lozac'hmeur, de Kerfeunteun.
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Yves Tarouilly, d'Elliant.

1^{re} Année B.

Alain Doaré, de Quimper.
Louis Guillerme, de Larmor-Plage.
Joseph Ruello, de Pont-Scorff.
Jean Bridel, de Concarneau.
Marcel Eouzan, d'Ergué-Gabéric.
Yves Le Prado, de Carnac.
Joseph Toulliou, de Plémour.

2^e Année A.

Jean Nargeot, de Quimper.
Henry René, de Quimper.
René Bordiec, de Pluguffan.
André Herlédan, de Benzec-Comq.
Raymond Guinet, de Quimper.
Jean Cojean, de Quimper.
Roger Chabeaux, de Quimper.
Pierre Conan, de Penhars.
François Le Corre, de Lennon.
Henri Rault, de Douarnenez.
Gabriel Raux, de Pornic.
Noël Louboutin, de Quéménéven.

2^e Année B.

Yves Dupont, de Guiscriff.
Laurent Feunteun, de Briec.
Jacques Piriou, de Brest.
Henri Priol, d'Audierne.
François Riou, de Quimper.
Alain Fily, de Plogonnec.
Jean Douguet, de Gouézec.
Albert Sellin, de Névez.

3^e Année A.

François Doaré, de Penhars.
Louis Le Bourhis, de Moëlan-sur-Mer.

Jean Cariou, de Lennon.
Pierre Le Guéer, de Lanvéneq.
Louis Kergrèn, de Quiberon.

3^e Année B.

Auguste Queffélec, de Châteaulin.
Pierre Bertholom, de Quimper.
Jean Colléter, de Kerfeunteun.
Yves Colléter, de Kerfeunteun.
Maurice Joubaux, de Dinant.
Jean Pustoch, de Quimperlé.
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Pierre Raphalen, de Plogastel Saint-Germain.

4^e I. et Classe de 1^{re}

François Floch, de Lannilis.
Louis Croc, de Carhaix.
Henri Le Gall, de Douarnenez.
Alain Le Naour, d'Elliant.
Emmanuel Jouan, de Riec-sur-Bélon.

Classe de Math. et Philo.

André Gourlet, du Passage-Lanriec.
Louis Salaün, de Plouescat.
Henri Le Gall, de Pleyben.
Célestin Le Dez, de Scaër.

Noël 1933 au Likès

Noël ! Noël ! nom béni dont les syllabes tintent joyeusement comme un grelot d'argent... Noël, toujours aimé, fête des enfants, mais qui évoque pour tous, petits et grands, les douces visions de Judée, les carillons de minuit, les vieilles bûches éclairant de leur flamboiement les sabots pleins de joujoux du petit Jésus, la belle crèche où l'Enfant divin sourit entre le bœuf et l'âne...

Après un trimestre de labeur, parmi les frimas de l'hiver, Noël vient, messenger de joie, de repos et de paix. Les ardentes supplications de l'Avent seront exaucées ; à ses mélodies plaintives et austères vont succéder les accents d'une indicible allégresse. Percant la sombre nuit, ce Rayon d'En-Haut, ce doux Sauveur vient gagner à son amour toutes les âmes de bonne volonté... ; et parmi les Liké-siens, se peut-il qu'il y en ait à faire exception ? Cette bonne volonté s'est d'ailleurs manifestée chez tous, par l'excellente pré-

paration apportée à cette fête tant désirée ! Les cœurs seront donc prêts à accueillir Jésus-Enfant.

Et cependant que l'on « chauffait » les examens de fin de trimestre, la grande et belle chapelle du Pensionnat s'embellissait encore, car la Révérende Sœur Sacristine, qui sut excellemment préparer un trône épiscopal, mit tout son talent à dresser l'humble trône pour le Pontife Suprême, l'Ange de la Paix, le divin « Pasteur » de nos âmes : une crèche !... C'est de là que Jésus nous fera entendre ses divines leçons, de là que s'exhalera le parfum des vertus propres à l'enfance : simplicité, pureté, douceur...

Tout est donc prêt, et chacun vit dans l'attente de l'heure bénie où le « Verbe se fit chair et vint habiter parmi nous ». — La nuit est tombée doucement, tiède et calme, pour que les sans-abri ne souffrent pas trop... et les Likésiens vont prendre leur repos : quelques impatients ne peuvent fermer l'œil, tandis que d'autres font de bien beaux rêves ! — Puis c'est le réveil !... et vivement à la chapelle !

En quelques instants, la voilà pleine, bourrée... Tribune, bas-côtés, tout est envahi par cette foule qui tout à l'heure remplissait la rue de Kerfeunteun.

Maintenant, dans le recueillement général, retentissent les strophes traditionnelles du *Noël* d'Adam ; puis, les accents majestueux du grégorien montent vers les voûtes en belles envolées, car les « petits chantres », habilement exercés par leur digne maître de chapelle, exécutent toujours avec brio cette partie de leur programme. Et la prière se fait plus douce, plus intime, baignée par cette joie immense que le Sauveur nous apporte ; puis c'est la Communion tant désirée, brûlante d'amour : le doux Jésus descend en chacun de nos cœurs... tandis que la Chorale entonne de gais refrains, de vieux airs de Noël, et tout au long de cette belle messe de minuit les notes vibrantes des grandes orgues aternent avec les suaves mélodies des sopranis. Enfin, c'est le chœur triomphal, acclamant, dans ce Petit Enfant qui naquit humble et pauvre, le « Christ Roi des rois », Celui qui est venu pour régner dans nos âmes. — Le joyeux réveillon traditionnel mit chacun en liesse... et ce fut le départ du Likès, le retour dans la famille aimée, pour goûter les joies d'un Noël plus intime et finir l'année 1933 dans le bonheur et la paix promis par l'Ange aux hommes de bonne volonté.

Y.

Fête du 8 Décembre

Il a été possible à quelques rares Anciens d'assister à la fête du 8 Décembre ; ils n'ont regretté que votre absence à vous tous, qui étiez retenus par votre travail et des devoirs que vous ne pouviez différer.

Après une neuvaine de prières, les élèves s'approchèrent avec dévotion de la Table Sainte : qu'il était impressionnant ce spectacle de 600 élèves demandant au Pain des Forts la grâce de rester purs et francs toujours !

La journée fut belle, un peu froide ; mais le ciel était calme, comme les fronts, sans nuages : pour une fête de l'Immaculée ne faut-il pas de la lumière et de la blancheur ?

Accueilli sur la cour Sainte-Marie par le Frère Visiteur, M. le Directeur du Pensionnat, M. Cabon, président de l'Amicale, M. Bourhis, commandant, délégué de Brest, M. Masson, commandant, délégué de Lorient, M. Le Gars, vice-président, MM. Salaün, Doaré, Jaouen, Coadou, Danion, Fily, Thomas, Dhervé, plusieurs directeurs d'écoles libres et tous les élèves assemblés, Son Exc. Mgr Cogneau se prêta avec une bonne grâce souriante aux exigences du photographe et du chef d'orchestre. Pour recevoir le premier ancien élève qui soit devenu évêque, la chapelle s'était faite aussi coquette qu'elle put. Bien des parents d'élèves quimpérois eurent la délicate idée d'apporter à la Sœur Stanislas quelques fleurs, si rares à cette époque de l'année. Qu'ils en soient remerciés.

La messe pontificale se déroula dans une atmosphère de grande piété. Au chœur, on remarqua la présence de M. Joncour, vicaire général, M. Orvoën, doyen du Chapitre, MM. les chanoines Le Roy et Le Borgne, M. Gouchen et M. Lozachmeur, aumôniers, MM. Donnat, Kerbrat, Suignard, Guillermit, Coquil, Jacolot. Après l'Evangile, Mgr Mesguen, qui, la veille, venait d'apprendre sa nomination au siège de Poitiers, donna aux élèves du Likès le premier de ses sermons épiscopaux, il s'attacha simplement, mais éloquemment, à dégager les leçons que les jeunes gens doivent tirer de la solennité du jour ; prière, vigilance, générosité chevaleresque, esprit de sacrifice, dévotion filiale à Marie, reine et gardienne de toute pureté.

A la grand'messe comme aux vêpres, M. Jean Machaux, organiste à la cathédrale de Vannes, fit ressortir les belles sonorités de

l'orgue, récemment mis au point par M. Kœnig, organier. Pendant que le prélat récitait « Tierce », l'artiste donna la symphonie de Widor, inspirée du cantique de Notre Dame du Folgoët. A l'offertoire, un choral en la mineur de Franck, et à l'élévation « Sœur Monique » de Couperin, furent joués avec une précision impeccable. A la communion, « Caprice », délicieux morceau de Clérembault. Dans les improvisations, dont il a le secret, l'organiste sut, aux Antiennes des vêpres, allier deux choses si souvent opposées : le goût populaire et les exigences des artistes. Le Likès doit donc un merci bien cordial à M. Jean Machaux qui, non content de rendre service aux écoles libres de Vannes et des environs, a bien voulu venir rehausser de son remarquable talent les cérémonies de notre fête patronale.

Il faudrait aussi féliciter spécialement la chorale et l'harmonie.

A l'issue de la messe pontificale, Mgr Cogneau visita la Section Normale qui le complimenta gentiment; Son Excellence répondit de la même manière : elle n'en a point d'autre. Sur sa demande expresse, Monseigneur vit ensuite M. Gautier, pour qui il eut des paroles de consolation et une bénédiction spéciale ; cette délicate attention toucha vivement le cher malade.

Le déjeuner réunit les personnalités présentes.

M. le Directeur prit le premier la parole.

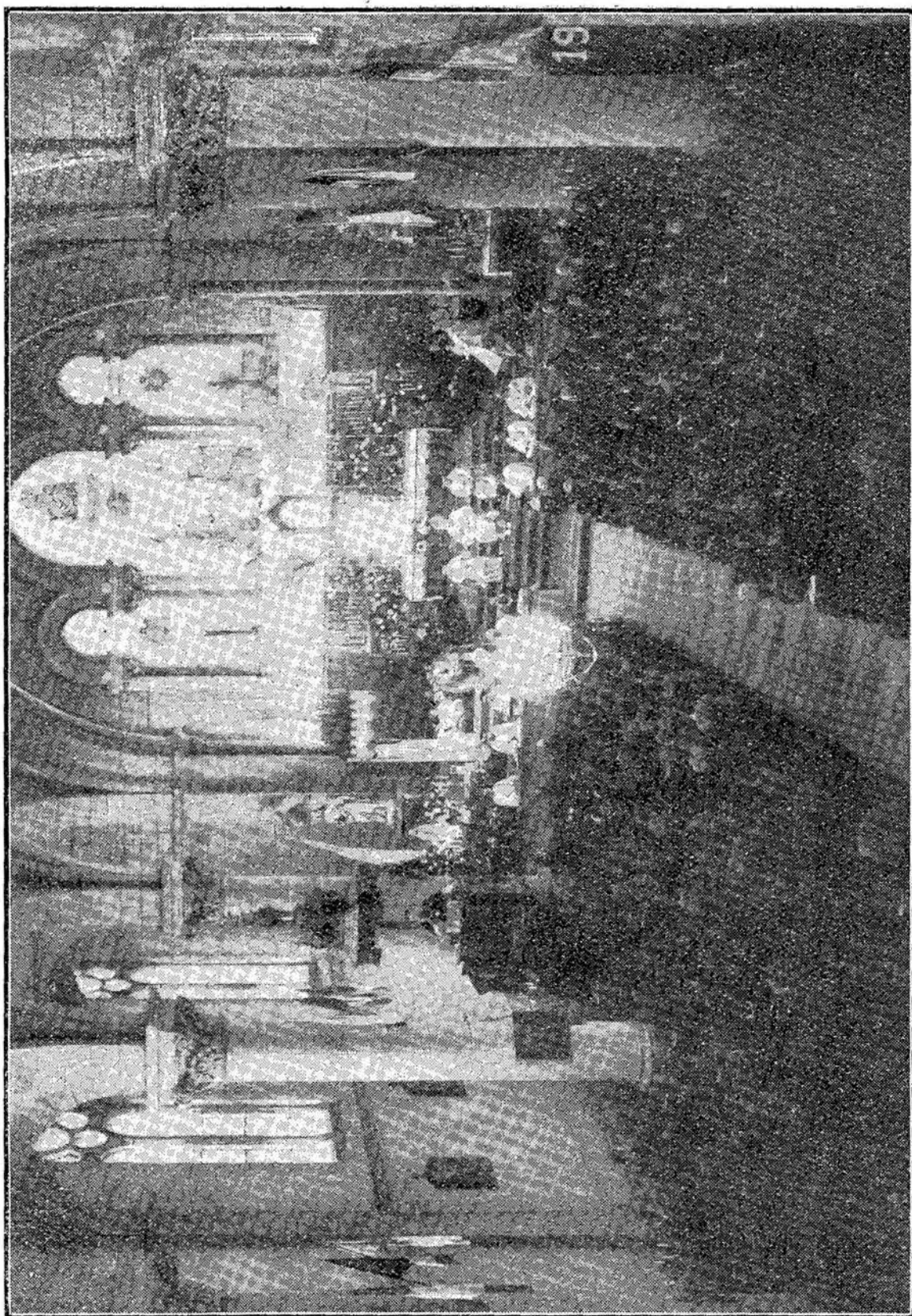
« EXCELLENCE,

» MESSIEURS,

» Je tiens à remercier en mon nom, au nom des professeurs et des élèves, tous ceux qui ont bien voulu, par leur présence, témoigner leur sympathie à l'égard de notre Pensionnat du Likès, sympathie que je devine vive et profonde puisqu'elle s'affirme si continûment dans les bons comme dans les mauvais jours.

» Mes remerciements s'adressent à tous : à ces Messieurs du Comité de l'Amicale des Anciens du Likès, tout dévoués à nos intérêts, défenseurs actifs de l'Enseignement libre, formant avec leur président, M. Cabon, avec ses délégués à Brest et Lorient, MM. les commandants Bourhis et Masson, avec tous les autres, un groupe très homogène animé d'un idéal commun : la prospérité de leur vieux Likès ; et d'un esprit commun : celui du dévouement à la grande cause des écoles chrétiennes. Avec grand plaisir, je salue à leur côté les délégués lorientais, venus ici pour symboliser l'union des divers groupes amicalistes, et M. Machaux qui a relevé l'éclat de notre fête de sa valeur d'artiste.

» La reconnaissance du Pensionnat est très vive pour le clergé qui nous honore en ce jour. Votre présence ici, Messieurs, témoigne



A la chapelle : Sermon de M^{gr} Mesguen.

(Photo Le Grand.)

de l'intérêt que vous portez à ce qui, en fait, est à la base de vos soucis apostoliques : l'éducation chrétienne de la jeunesse, question qui est notre seule raison d'être. Sous ce rapport, nous poursuivons le même but : la rechristianisation des âmes ; nous menons les mêmes combats et participons aux mêmes épreuves. Il n'y a de différence que dans les rôles... Le nôtre est de creuser humblement le profond sillon de la foi dans les âmes encore neuves, d'y déposer la semence divine, de préparer les cœurs à recevoir par votre ministère la rosée de la grâce, seule capable de faire germer les moissons éternelles.

» Nous savoir compris, être soutenus dans une lutte assez âpre parfois, trouver dans le clergé le réconfort de l'approbation et le soutien de l'action : voilà ce dont nous avons besoin, et qui, Dieu merci, ne nous manque pas, à en juger par l'unanimité de vos sentiments à notre égard.

» Faut-il détailler ici les remerciements du Pensionnat ? Je signalerais M. le vicaire général Joncour qui s'intéresse tant aux écoles chrétiennes... Il me faudrait remercier nommément, à des titres divers, ces Messieurs du Chapitre, M. le Doyen d'abord, et tout le clergé de l'évêché et des paroisses, avec une mention spéciale pour nos deux aumôniers à qui est départi un bien fécond ministère et qui s'en acquittent avec un grand zèle et de consolants succès. Excusez-moi de ne pas verser dans l'énumération : nous sommes de cœur avec vous, comme vous l'êtes avec nous... et à tous, au nom du Likès entier, j'adresse le plus sincère merci.

» Deux noms cependant s'imposent à notre plus vive gratitude.

» M. le Curé de la Cathédrale — c'est ainsi que le programme de notre fête vous désigne et c'est à ce titre que nous vous avons invité pour gratifier nos jeunes gens de votre éloquence entraînante et apostolique — et voici que nous avons entendu S. Exc. Mgr Mesguen, évêque de Poitiers. Je suis confus, Monseigneur, de l'honneur que vous nous faites, en nous dispensant les prémices de vos instructions pastorales, et confus aussi que ce soit l'humble voix d'un éducateur qui puisse, dans une réunion un peu solennelle, jeter cette première note d'une exclamation qui retentira dans tout le Finistère : « Vive Mgr Mesguen, vive le clergé du beau diocèse de Quimper et de Léon ! »

» Mais vers Votre Excellence, Monseigneur Cogneau, se concentre le plus vif de notre gratitude. C'est justice. Notre fête revêt, grâce à votre présence, un éclat inaccoutumé : n'est-il pas plutôt rare qu'un Ancien Elève puisse pontifier dans la chapelle de sa vieille école, entouré d'amis qui furent des camarades de classe ?

» Des voix plus autorisées ont célébré ce que furent chez vous l'homme, le prêtre, le professeur, l'administrateur... Il ne reste

plus rien à dire, sinon peut-être ce que vous fûtes au Likès pendant huit ans, de 1874 à 1883.

» Un religieux de haute valeur, votre maître très aimé, le vénéré F. Donat-Louis, qui eût été en un tel jour si justement heureux et fier, mais que le bon Dieu a rappelé à Lui pour contempler dans la Paix éternelle les événements d'ici-bas, aimait à raconter des traits précis de ces temps déjà lointains, et je me souviens de conversations longuement tenues à Guernesey..., dans ces causeries, l'excellent vieillard se reportait fréquemment vers ce Likès où il s'était tant dévoué, vers des élèves dont il demeurait justement fier, tels M. Thomas, maire de Plougastel, M. Hénaff, conseiller général, M. Le Gars, de Kerfeunteun, le R. P. Corentin Boscher..., et tant d'autres, tous hommes que j'appris alors à connaître et à estimer avant que de les avoir jamais rencontrés.

» Il insistait à propos d'un adolescent reçu dans sa classe vers 1881 je crois, élané, vif, droit, trop intelligent pour rester calme, une de ces natures d'élite comme les aiment les vrais éducateurs, qui se cabrent follement quand on ne sait pas les prendre, mais qui deviennent souples et admirablement riches pour qui les a conquises. Vous étiez alors, Excellence, cet adolescent aux belles ressources et dont les défauts d'enfant n'étaient que le trop plein de précieuses qualités.

» Vous aimiez le travail et vous y réussissiez sans effort apparent. Vous souvient-il de certaines leçons de Géométrie, triomphe de votre vénéré professeur ? Pendant ses explications, il ne perdait pas de vue son petit monde, pas même certain élève qui s'occupait de tout, hormis du tableau.

» — Auguste, interrompit le F. Donat, allez démontrer ce théorème que je viens d'expliquer ». Il devait sourire le bon F. Donat... Mais sans une ombre d'hésitation, la craie avait retracé les figures voulues et vous repreniez impeccablement le difficile raisonnement.

» Votre piété allait de pair avec votre travail. Excellent chanteur, vous aimiez à contribuer à la splendeur des offices... Bientôt vous deveniez fervent congréganiste de la Très Sainte Vierge. Quels pieux souvenirs vous revivrez, Monseigneur, pendant la cérémonie de réception de quelques nouveaux congréganistes ! Et quelle joie pour le Likès de penser que peut-être il n'est pas tout à fait étranger à l'inspiration de votre blason tout marial.

» Travail et piété donnent les bonnes notes. Sur votre petite poitrine d'enfant brilla souvent la croix d'honneur. Était-ce déjà l'annonce de la Croix Pectorale ?

» Le Likès semble l'avoir cru, puisqu'il n'a voulu laisser à personne autre la joie de vous décerner cette nouvelle récompense.

» Puis vint le grand événement de votre vocation. Vous étiez dans les classes préparatoires aux Arts et Métiers... Dieu vous fit comprendre qu'un autre idéal pouvait être le vôtre. L'hésitation n'est pas votre fait. En 1883, vous quittiez donc le Likès pour le Petit Séminaire.

» Nous vous perdions, Monseigneur ; pas complètement toutefois : vos relations restèrent fréquentes et cordiales avec vos anciens maîtres. Votre nom est inscrit dans la première liste de l'Amicale des Anciens du Likès, et, en 1919, vous acceptiez le titre de Président honoraire. Ce titre, Excellence, nous permettez-vous de le changer et voudriez-vous être désormais, avec Son Exc. Mgr Duparc, notre Président d'honneur ?

» Je n'ai dit qu'imparfaitement, Monseigneur, ce que le Likès vous garde d'affection et l'honneur qui rejaillit sur nous de votre élévation à l'épiscopat. Votre empressement à accepter de présider la fête patronale de votre école, la joie non dissimulée que vous éprouvez à revivre un instant dans l'ambiance du Likès, nous est un bonheur et un réconfort. Cette journée du 8 Décembre 1933 restera pour le Pensionnat Sainte-Marie l'une des plus glorieuses et cela grâce à vous, Excellence.

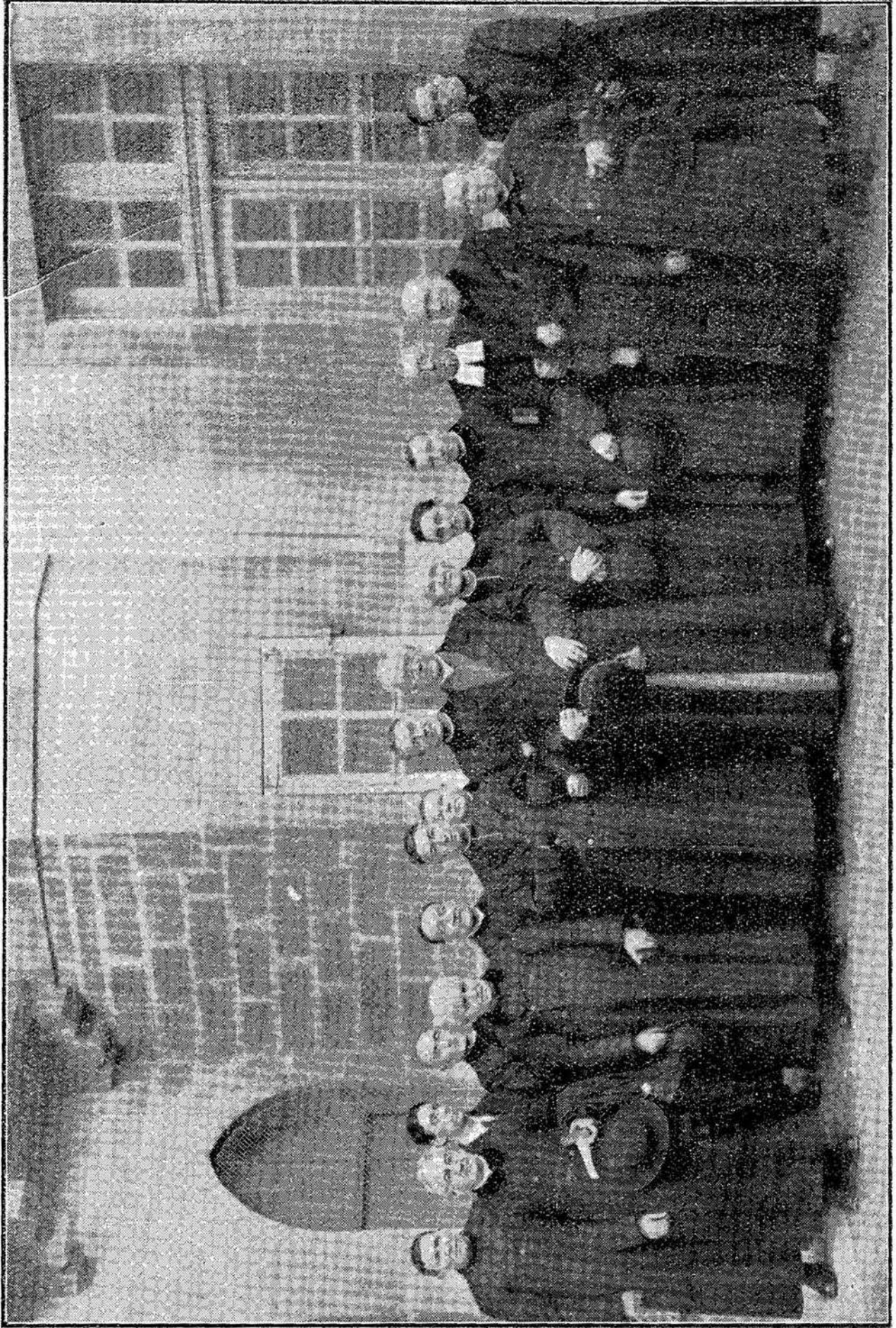
» Au nom de tout le Likès, au nom des élèves actuels et de leurs familles, au nom de l'Amicale des Anciens, au nom du corps professoral tout entier, et en vous exprimant à nouveau notre reconnaissance, longue vie et profond bonheur à Votre Excellence, et qu'elle daigne bénir son ancienne Ecole. »

Après ce discours, plusieurs fois applaudi, du jeune Directeur, le F. Cyprien Robert, Visiteur, voulut remercier à son tour Mgr Cogneau de sa sympathie pour le Pensionnat Sainte-Marie.

« EXCELLENCE,

» Pour la première fois, le Likès a le grand honneur et la joie de vous voir présider sa fête patronale comme évêque auxiliaire de Quimper et de Léon. Si la maison est fière de son illustre élève, vous êtes plus heureux encore d'apporter à ceux qui sont les frères, les successeurs et les héritiers de vos vénérés maîtres, le trésor de votre affection, de votre estime et de votre sollicitude pastorale.

» Ce que fut Mgr Cogneau dans sa jeunesse au Likès, il est de dignes survivants de la généreuse et chrétienne génération des élèves de cette époque qui le redisent bien souvent. Et dans les sympathiques rencontres de ces chers amis, ici même, avant et après votre sacre, tous se sont plu à vous magnifier, à vous reconnaître



Personnalités entourant, au Likès, M^{re} Cogné et M^{re} Mesguen.

(Photo Le Grand.)

comme le plus vaillant, le plus digne, le meilleur des écoliers de la Maison qui comptait cependant de très belles unités qui, toutes, se sont distinguées, au cours d'une longue carrière, par la dignité de leur vie, leur fécond travail, leur courage et leur ténacité dans les luttes nécessaires pour le maintien et l'affermissement de la foi dans notre chère Bretagne. Nous sommes heureux de les saluer tous en M. Le Gars et M. Thomas.

» Elevé au sacerdoce, vous avez gardé, Monseigneur, pour votre cher Likès, ses Frères Visiteurs, ses directeurs, ses maîtres, ses élèves actuels et anciens, toute l'affection que vous lui aviez vouée au cours de votre stage scolaire.

» Vos fréquentes visites à l'école, vos discrets et paternels conseils, vos multiples services, votre affabilité, vous y conservaient l'amour intense de tous les cœurs. Les maîtres se sont succédé ; les uns sont allés au ciel recevoir la récompense de leur saint labeur, les autres ont porté là où les supérieurs les envoyaient leur vaillance et leur zèle ; les élèves se sont remplacés, et vous, Monseigneur, pour tous vous êtes resté toujours jeune, toujours souriant, toujours accueillant, toujours affable. Pour vous, nous étions et nous sommes toujours... le Likès !

» Il n'y eut pas, dans notre histoire, que des jours heureux. Le vent de la persécution se déchaîna et emporta tout d'ici. Et vous, plaçant Saint Vincent pour protéger Saint Jean-Baptiste de la Salle, vous avez voulu que les aspirants au sacerdoce ménagent les droits du Likès ; ils furent les anges gardiens, préposés par vous, à la défense de votre *Alma mater* ; et quand un peu de soleil éclaira l'horizon de la sainte montagne de Kerfeunteun, vous y avez ramené en leur cage aimée les gentils oisillons... Mieux encore, à cette chère maison vous avez donné d'excellents aumôniers dont je me garderai de dire trop de bien de crainte qu'on les enlève, à qui cependant nous devons rendre hommage en bénissant Dieu de leur bonté, de leur sainte influence, de leur bienfaisante action et de leur zèle apostolique.

» Voici qu'à nouveau le Likès est prospère et que dans toute la Bretagne, en Finistère, il sème ses élèves pour y être, à leur tour, les champions de la foi et de la fidélité.

» Excellence, nous demandons à Dieu, par Marie Immaculée, de vous garder longtemps à notre grand Evêque, l'heureux Père de votre épiscopat. Près de Son Exc. Mgr Duparc, avec lui, dépensez-vous encore de très longues années pour le bien de notre belle Armorique, de notre beau diocèse et de ce cher Likès à qui vous réservez le meilleur de votre cœur et qui, en retour, vous aime comme le plus grand de ses fils, le plus dévoué des protecteurs et le meilleur des pères. C'est le vœu que tous nous formons et que

nous supplions Notre Dame, mère et patronne de cette maison, de réaliser totalement.

» A Monseigneur Cogneau, — oserai-je dire, et pourquoi pas ? — à Monseigneur Cogneau, évêque du Likès, : *Ad multos annos !* »

Quand les applaudissements eurent pris fin, Mgr Cogneau répondit avec cette affabilité souriante que les Anciens connaissent bien.

Il se plaignit d'abord de ce que le C. Frère Visiteur et M. le Directeur soient si pressés pour son panégyrique... Puis, revenant sur les souvenirs remémorés, Monseigneur laissa parler son cœur en redisant à tous quelle place le Likès avait tenu dans sa vie, les grands enseignements qu'il y avait puisés, l'affection et la reconnaissance qu'il gardait à tous les anciens maîtres, au vénéré Frère Donat-Louis tout spécialement, et depuis à tous les professeurs qui se dépensent sans compter à une œuvre obscure, pénible... mais d'autant plus méritoire. Il célébra l'humble dévouement de ces vies cachées, dont l'action est parfois décisive dans l'existence...

Un mot bien délicat pour ses anciens camarades de classe au Likès, de chaudes félicitations à Mgr Mesguen, au nom déjà de tout le diocèse, des vœux de prospérité à son cher vieux Likès... déchaînèrent de multiples et énergiques salves d'applaudissements.



Les élèves avaient hâte de prendre un contact plus direct, ou, si vous voulez, moins solennel, plus respectueusement familier avec Son Excellence. C'est pour cette raison que tous se réunirent à la salle des fêtes. Un élève de Première présenta Monseigneur à ses camarades dans les termes suivants :

— EXCELLENCE,

» Le Likès est doublement heureux aujourd'hui, car il célèbre sa fête patronale et il reçoit, en votre personne, l'un de ses plus brillants anciens élèves. Dans les offices, nous avons loué la Mère de Dieu, que vous avez voulu honorer en plaçant votre ministère épiscopal sous son patronage et en illustrant vos armoiries de cette devise bretonne : « *Meuleudi da Vari, Mam Doue* ». Ainsi, l'hommage que nous rendrons au pieux serviteur de Marie s'adressera encore, indirectement, à la Sainte Protectrice du Pensionnat.

» En vous recevant solennellement, nous voulons, Monseigneur, honorer à la fois et le caractère de l'évêque et les vertus du prêtre qui est resté si attaché à cette Institution.

» Ce que vous fûtes ici comme élève, il était un homme de haute intelligence et de grand cœur, un religieux distingué, pieux et profondément apôtre, un éducateur averti, perspicace et encourageant, qui aurait pu nous le dire. C'était le F. Donat-Louis. Il ne tarissait pas d'éloges quand il parlait de celui qui n'était, en 1874, que le petit Auguste Cogneau. Chaque jour, à petits pas, en compagnie de camarades parfois bien sages, sans vous presser beaucoup, vous escaladiez la rue de Kerfeunteun en devisant sérieusement sur les leçons apprises, les bons points obtenus, et peut-être — qui sait ? — les pensums mérités pour quelque espièglerie sans gravité. Il paraît, Monseigneur — permettez-nous cette indiscretion pour la consolation de plusieurs parmi nous — il paraît que vous étiez quelquefois dissipé. Il le fallait bien, puisque vous aviez toujours, le premier, déchiffré vos lettres, fini votre page d'écriture et appris vos leçons, — et que, d'autre part, le bon élève se garde de faire plus de travail que n'indique son maître.

» En fin d'année, vous obteniez trois prix, trois accessits et la croix des vacances. A cette croix, vous tiendrez beaucoup puisqu'on vous la décerna au moins trois fois.

» Votre ardeur au travail ne se ralentit pas à mesure que vous passiez par les différentes classes. En 1882, vous aviez terminé votre quatrième année professionnelle : vous aviez 14 ans. On remarqua spécialement vos aptitudes pour les mathématiques, si bien que vous enleviez de nombreux premiers prix en 3^e et 4^e années professionnelles et que, se rappelant votre facilité à comprendre une démonstration et votre aptitude à résoudre les problèmes les plus compliqués, votre ancien professeur, le F. Donat-Louis, aimait à répéter : « J'ai rarement rencontré un élève aussi bien doué que M. Cogneau ».

» Travailleur en classe, exubérant en récréation, gai compagnon, très recherché pour votre entrain, vous vous distinguiez aussi, Monseigneur, par votre piété : n'étiez-vous pas membre de la Congrégation de la Sainte Vierge ? Ainsi, vous trouviez au Pensionnat l'atmosphère propice au développement de ces vertus auxquelles vous habitua votre famille si profondément chrétienne : la famille favorisait, prolongeait l'influence de l'école, ou plutôt sans cette initiation première à la piété, reçue chez vous, les exhortations de vos maîtres religieux n'auraient eu que peu d'écho dans votre âme, c'eût été un langage que vous n'auriez point compris.

» Le Likès n'aura donc pas la prétention d'avoir contribué, lui seul, à votre formation : chacun n'est-il pas l'artisan principal de sa destinée ? Il fut simplement, à l'heure où le jeune homme cherche sa voie, l'agent providentiel qui vous fit comprendre la dignité et les devoirs du sacerdoce. Votre âme docile ne fut pas sourde à

l'appel de Dieu. L'ardeur que vous déployiez à l'étude des mathématiques, vous la consacrerez désormais à l'acquisition du latin, de la philosophie et de la théologie, toujours avec la même méthode et les mêmes résultats heureux, devenant aussi brillant séminariste qu'élève modèle au Likès.

» A force de très bien étudier, il ne pouvait vous arriver rien de meilleur que de devenir maître à votre tour ; aussi recevez-vous, en 1891, avec la grâce du sacerdoce, la charge de professeur de Philosophie, puis de Morale au Séminaire... Vous aimiez cet enseignement, car, en dispensant la saine doctrine, vous vous adressiez à une élite d'où sortiraient, pour le diocèse, les chefs responsables de milliers d'âmes.

» Parce que vous étiez un maître sûr et un formateur des consciences, vos élèves ont gardé pour vous une sympathie reconnaissante dont ils ont donné une preuve splendide le jour de votre consécration. Ce sentiment traduit bien ce que vous étiez près de vos disciples, un guide autorisé qui se penchait avec complaisance et fermeté sur les âmes qui travaillaient à l'acquisition de la science et de la vertu, ornement de leur sacerdoce.

» Pendant les loisirs que vous laissez la préparation minutieuse de vos cours, vous élargissez le cadre de vos connaissances, si bien que, devenu, en 1908, vicaire général du diocèse, vous donnerez sur tout un avis motivé. Mgr Duparc vous a toujours « trouvé ferme sur les principes, conciliant avec les personnes, prêt à écouter les contradicteurs, condescendant pour les faibles, ayant assez de cœur pour les remonter, assez de volonté pour les redresser, assez d'expérience pour les éclairer ».

Un tel éloge ne justifie-t-il pas amplement le choix du vénéré Chef du diocèse qui a voulu faire de vous son auxiliaire, partageant avec lui les lourdes responsabilités de tant d'œuvres à sauvegarder, à animer d'un souffle nouveau, à l'heure où, de tous côtés, se multiplient les attaques contre l'Eglise.

Cependant, vous conservez, Monseigneur, le souvenir de vos premiers maîtres. Vous êtes, depuis sa fondation, un membre très actif de l'Amicale du Likès. Vous ne manquez pas une occasion de témoigner au personnel de cet établissement vos sentiments d'estime et d'affectueuse sympathie. Aujourd'hui même vous voulez bien vous associer à la fête du Pensionnat, la première depuis votre consécration.

» Nous avons tous, Directeur, professeurs et élèves, quelque hâte de recevoir le premier évêque qui ait suivi les cours complets du Likès ; vous êtes donc bien *notre* Evêque ; vous nous appartenez et par votre sympathie, qui ne nous a jamais fait défaut, et, nous osons vous le dire, par une partie de votre formation. Votre

élévation à l'épiscopat est pour vos anciens compagnons de classe une grande joie ; pour les élèves d'hier et d'aujourd'hui, elle constitue une éloquente prédication, qui leur révèle la puissante efficacité d'une éducation chrétienne, du travail que favorise la piété, de la piété qui se traduit par une fidélité constante au devoir quotidien, toujours pénible à force d'être monotone, mais toujours sanctifiant et surnaturellement fécond quand on y voit cette petite chose modeste qui, par sa répétition même, fait l'héroïsme véritable.

» Nous recueillerons volontiers cette leçon ; mais comme elle est difficile à traduire en actes, nous vous prions, Monseigneur, de vouloir bien nous accorder votre bénédiction, qui soit le gage des faveurs divines et le meilleur témoignage de votre affection. Si vous en aviez la bonté, nous vous demanderions aussi quelque faveur d'un autre ordre, à moins que M. le Directeur ne craigne de créer un antécédent fâcheux dont s'autoriseraient les anciens élèves qui auraient, plus tard, les honneurs de l'épiscopat !

» Avec nos vœux de long et fécond ministère épiscopal, nous vous prions d'agréer, Monseigneur, l'expression de profond respect et d'affectueuse estime de la grande famille du Likès. »

Son Excellence dit toute sa joie de se retrouver au Likès, non plus, bien sûr, entouré des mêmes cadres, si vite changés, mais dans la même atmosphère de sympathie et de travail. Elle s'étonna en pensant que ce jour-là, 8 Décembre, on canonisait à Rome l'humble voyante de Lourdes, tandis qu'à Quimper on travaillait déjà à l'instruction de la cause de Mgr Cogneau.

Monseigneur rappela ensuite le souvenir de sa jeunesse écolière, un peu exubérant — puisqu'on avait eu l'indiscrétion d'en parler. Mais, ajouta-t-il, à peu près en ces termes, « il ne faut pas que cela nuise à vos études : dissipation, légèreté, mauvais esprit... laissez cela à d'autres. Des élèves du Likès ne doivent se distinguer que par leur application, leur excellente conduite, leur sens chrétien et leur bon esprit. » Avec instance, il exhorta les élèves à songer sérieusement à leur avenir terrestre, qu'assure le labeur intelligent et continu, et à leurs éternelles destinées que mérite une intense vie chrétienne. En écoutant Monseigneur, on avait le sentiment d'entendre des paroles dictées par la réflexion, l'étude, l'expérience et une longue habitude de se préoccuper des âmes dont un grand nombre ne songent qu'à se procurer les jouissances immédiates d'ici-bas.

Les élèves actuels et anciens retiendront ces sages conseils d'un aîné, d'un prêtre, d'un Evêque. Les petits « Likésiens » applaudirent fort ces paroles, non moins que le congé par lequel Monsei-

gneur termina son allocution, écoutée avec une attention soutenue que n'interrompirent même pas les derniers préparatifs de la séance dramatique.

A cette occasion, on remarqua de jeunes talents — qui ne peuvent cependant pas encore songer à la « Comédie Française ». Chacun des acteurs mit toute son âme dans l'interprétation du rôle qui lui fut assigné. Ils commencèrent par « Yvonnik », drame en 3 actes de Ch. Leroy-Villard, épisode de la Chouannerie.

PERSONNAGES :

<i>Yvonnik</i> (15 ans)	Jean LE BOHEC
<i>Le marquis de Kerhoz</i>	Charles LE ROUX
<i>Alain de Kerhoz</i> (son fils).....	André GOURLET
<i>Yann Tortik</i>	Pierre LE LAY
<i>Anton Even</i> (chouan).....	Louis SALAUN
<i>Kadoc Tête-Rouge</i> —	Célestin LE DEZ
<i>Jehan Pouldu</i> —	Hubert STÉPHANT
<i>Noël Cosquer</i> —	Jean GOFF

Vous ne connaissez sans doute pas ce drame ?

Voici : un jeune gars sème sur ses pas le courage et la gaieté. Il arrive, en chantant, sur une monture de fortune... Yann Tortik, le traître, à la recherche du marquis de Kerhoz, pour combattre les Bleus. Que rencontre-t-il d'abord ? De pauvres chouans — ils en avaient tout l'air, ces futurs bacheliers en gros sabots, culottes bretonnes, courtes vestes, chapeaux à rubans, la pipe bourrée d'authentique tabac, l'arme par terre plutôt qu'à l'épaule, tant ils étaient abattus, à la veille de « plaquer » là leur « Monsieur » avec son château brûlé et son fils qui a trop lu les « feuilles de Paris ». Mais le roi ! le devoir ! Dieu et la patrie ! qu'en font-ils donc ces paysans ? A leur remonter le moral, le noble marquis perd le peu de latin qu'il apprit dans les livres. Yvonnik survient, hissé sur les épaules d'un bossu dont le chapeau aux deux cocardes blanche et tricolore dit assez les sentiments à qui sait voir, mais on ne voit rien tant il fait nuit. Yvonnik réveille le courage des chouans ; puis se voit confier un message important ; Tortik le lui vole. Le courageux enfant meurt après avoir sauvé par son silence Alain de Kerhoz. Voilà ce qu'on vit, si bien représenté, que M. Machaux, très ému, se sentant venir les larmes, détournait les yeux du côté de son voisin, M. König, qui, lui aussi, luttait en vain contre l'émotion. N'est-il pas vrai que, pour comprendre la Beauté, il faut avoir l'âme ingénue de l'enfant ou de l'artiste ?

Après cela, oserait-on rire encore ? C'était pour le moins une audace que de l'entreprendre ; c'en fut une autre que d'oser la



Acteurs du drame "Yvonnick".

(Photo Le Grand.)



Acteurs de la comédie "Quand on conspire".

(Photo Le Grand.)

réussir. Avec une série de quiprosos faciles et amusants, nos jeunes comédiens — d'occasion — déchainèrent l'hilarité dans l'interprétation de « Quand on conspire », comédie en un acte de A. Mars.

PERSONNAGES :

<i>Dimitri, maître de Police...</i>	François LARGENTON
<i>Le comte Bibinoff</i>	Jacques LE TORTOREC
<i>Yvan, domestique</i>	Armel COUÉDEL

A la fin de la séance, Mgr Cogneau donna à tous sa bénédiction et c'est avec le Signe de la Croix que s'acheva cette journée de fête si pieuse, si vraiment gaie, si chargée d'émotions les plus diverses. Ah ! braves Anciens, que n'étiez-vous là pour vous rajeunir — s'il en était besoin — au spectacle de tant de belles choses !

*
* *

13 *Décembre*. — Le mercredi 13 Décembre, une fête de famille a eu lieu à Vimiéra (Guernesey) ; réunion tout intime, cérémonie sans éclat : une vêture, chez les Frères, n'exige aucun cortège épiscopal ni de dramatique prostration comme en certains Ordres ; les choses se font tout uniment. Il y avait donc une Prise d'Habit au Noviciat. Fête toujours réjouissante, cette fois autant que jamais, sinon à cause du nombre, du moins par la valeur du sujet : un seul postulant, en effet, Pierre Le Loch, de Plogastel-Saint-Germain, brillant élève de la classe de mathématiques du Likès.

Aussi, pour présider la pieuse cérémonie, Monsieur le Directeur du Pensionnat n'a pas hésité à entreprendre un long et rude voyage dont il gardera, sans doute, un assez pénible souvenir. De fait, il a eu à subir par deux fois toute la force de la tempête ; même le jour du retour, en attendant l'arrivée du paquebot, il a pu à loisir juger par avance des sensations prochaines et jouir d'un beau spectacle : les paquets de mer et les embruns passaient en magnifiques nuages d'écume par dessus les quais, les magasins, les grues, le phare même à l'entrée de Saint-Pierre-Port (Guernesey).

Les journaux de Paris n'ont pas hésité à dire que la navigation était partout interrompue sur la Manche, et la mer, consignée, etc. Ces ronds de cuir de reporters ont sans doute reçu ce communiqué par fil spécial au coin de leur feu. En tout cas, les intrépides courriers des îles anglo-normandes n'ont pas manqué un voyage.

Et puis, qu'importe ! Assister à la donation totale d'un jeune homme à une cause telle que celle de l'Enseignement chrétien, alors qu'à 18 ans l'avenir se découvre si engageant et si heureux... admirer le sacrifice des légitimes espoirs humains aux exigences d'un appel divin... contempler le travail de la grâce, se dire que dans ce

xx^e siècle si décrié elle garde toute sa puissance pour mener vers les sommets les âmes de bonne volonté... oublier les mesquineries d'un monde égoïste pour se réjouir de la noblesse du dévouement et de l'oubli de soi...

Voilà bien des raisons de ne pas regretter les petits inconvénients d'une pénible traversée !!!

En présidant cette simple et touchante cérémonie, M. le Directeur ne pouvait s'empêcher de penser à ces autres adolescents et jeunes gens à l'âme droite et noble, au front pur et fier, aux yeux limpides et confiants, au cœur ardent et généreux... qu'il côtoie si nombreux au Likès ; et il formulait cette prière que Dieu découvre à beaucoup la moisson des âmes, qu'Il les appelle à coopérer au travail de la grâce, qu'Il les trouve dociles, toujours, à ses invitations ; qu'Il leur aplanisse les difficultés de la route en révélant aux parents et à tous, les grandeurs de ses divines exigences...

Le jour de la cérémonie, les anciens camarades de Pierre Le Loch (élèves des classes de Première, Math et Philo) sablaient joyeusement au Likès le champagne gracieusement offert par le nouveau Novice.

SAISON DE FOOT-BALL

(1933-1934)

Premier Trimestre

Judi 19 Octobre.

Comme match d'ouverture, nos jeunes amis sont servis ; ils reçoivent, pour la première fois, l'équipe première de l'Ecole Normale, différentes fois champion de l'Ouest et, l'an dernier, finaliste du Championnat scolaire de cette région. Notre nouvelle équipe comptant seulement quatre anciens, ont déjoué tous les pronostics en s'assurant le gain du match par le score de 4 à 2. Ce résultat, tout à son honneur, laisse entrevoir une brillante saison !

Dimanche 29 Octobre.

Partie d'entraînement jouée contre une sélection de Kerfeunteun, comprenant des joueurs des meilleures équipes de la ville. Après une première mi-temps où chaque équipe rentra un but, le Likès marqua encore quatre fois : score vraiment normal.

Dimanche 5 Novembre.

Ce fut le premier déplacement de l'année. Dans le grand car de Boissel, les équipes s'en allèrent gaiement jusqu'à Pleyben. Après un lever de rideau, où notre seconde gagna sans histoire par 5 à 1, leurs aînés, amputés de trois de leurs meilleurs joueurs, furent aussi victorieux sans peine par 4 à 1, malgré l'état du terrain.

Dimanche 19 Novembre.

Les « minimes » donnent l'exemple, en battant les « minimes » des Bleuets de Lorient par 5 à 0.

Les « premiers » ont compris, et, malgré le terrain détrempe, ils surclassèrent leurs sympathiques adversaires par 6 à 1.

Le score, tout en étant sévère, reflète bien la physionomie de la partie. Au repos, le Likès menait par 3 à 1. Durant le second time, notre ligne d'avants portait la marque à 6. Les meilleurs ont gagné avec une avance confortable. Nos cinq attaquants furent superbes, et l'avant-centre, Pierre Donnard, fut le roi du terrain ; à lui seul, il marqua 5 buts. Notons aussi la remarquable défense du goal adverse qui, par son brio, évita une plus grosse défaite à son camp.

Jeudi 23 Novembre.

Encore cette fois-ci, le match est d'importance. Notre première rencontre l'excellente formation du 137^e Régiment d'Infanterie, comptant dans ses rangs de remarquables unités tels que : Leroux, Blaise, Le Brusq, Guyader, Boutéraon, Guillerm, opérant tous en première ou en 1^b du Stade Quimpérois.

Pendant la première mi-temps, le jeu fut à l'avantage du Likès qui, par son capitaine Donnard, inscrivait le premier but. Ensuite, le 137^e se ressaisit et dut obliger notre défense à montrer sa classe. Pendant dix bonnes minutes les buts du Likès sont menacés sérieusement, mais rien ne passe. Deux minutes avant la fin, le 137^e égalise en rentrant son 2^e but. Le match fut joué vite et mené rondement par deux équipes en bonne forme voulant s'assurer la victoire.

Dimanche 26 Novembre.

L'équipe première va se promener à Plonéis où, vu l'état du terrain et la rudesse de certains joueurs adverses, bien que dominant continuellement, nos joueurs ne réussirent qu'à marquer 4 buts contre 1. Le Likès court de victoire en victoire.

La seconde, ce même jour, gagna contre les Juniors du Stade Quimpérois, par 2 buts à 1.

Dimanche 3 Décembre.

Décidément, notre première équipe veut briller. Cette fois, elle ne refuse pas de rencontrer l'Hermine Concarnoise, leader du championnat de deuxième série.

Sur un terrain boueux et par une bise glaciale, notre équipe réussit le match nul par 3 à 3. Le Likès, pourtant, ne rendit pas du tout, si ce n'est le demi-centre, Louis Nerrant, qui batailla sans trêve. La défense marqua à elle seule deux buts contre son camp. Néanmoins, ce résultat est assez honorable, vu la classe de l'adversaire.

En lever de rideau, la 2^e du Likès gagnait par 2 à 1 sur la 2^e de l'Hermine.

Dimanche 10 Décembre.

Devant l'Hermine Crozonnaise, le Likès ayant essayé une nouvelle formation, n'en gagna pas moins par 9 buts à 0. La 2^e surclassait l'équipe adverse par 17 à 0.

Dimanche 17 Décembre

Un nouveau déplacement, cette fois à Pont-Croix, pour rencontrer la première équipe de Saint-Vincent. Deux ans de rang nous y fûmes tenus en échec. La première fois, en faisant match nul, et la seconde fois, en nous faisant battre par 4 à 2. Aussi, nos joueurs sont-ils décidés à effacer cette mauvaise impression.

Le Collège joue toujours très vite et pratique un excellent jeu de tête, mais ce n'est plus la très grande équipe d'autrefois. Par 6 à 2, notre bonne et excellente formation battit les vaillants collégiens. Notons, en passant, que le Likès encaisse un but sur penalty et qu'il termina à dix, son ailier droit ayant été blessé au cours de la 2^e mi-temps.

Jeudi 21 Décembre.

L'annuel match de football qui met aux prises notre première équipe avec celle de Saint-Yves a lieu sur notre terrain de Kermoguer, devant une nombreuse assistance.

Dès l'entrée, le Likès domine et vient inquiéter la défense adverse. Au repos, il mène par 1 à 0, but marqué imparablement par Bonabesse. La seconde partie du jeu vit notre incontestable supériorité se concrétiser en 3 nouveaux buts. Le roi du terrain fut notre grand arrière Salaün.

Ainsi, pour le match aller, le Likès dispose des collégiens par 4 à 0, score ne reflétant pas la physionomie de la partie ; notre goal n'eut qu'un arrêt à effectuer durant tout le jeu.

Nota. — Au total, 47 buts « pour », 13 « contre ».

« Le Likès se distingue », « Bravo, Likès ! », comme écrivait le *Progrès du Finistère*. Félicitons nos joueurs et souhaitons - leur bonne continuation.

Le Secrétaire : Jacques TORTOREC.

L'ENTR'AIDE

Une seule demande, de Vannes :

Jeune ancien, 22 ans, service militaire fini, brevet élémentaire, cherche situation bureau.

Ecrire à M. le Directeur du Likès. Référence n° 1.

LA VIE DE L'AMICALE

Mariages

M. Yves Guéguen avec Mlle Marie Drézen (3 Octobre).

M. André Charpentier avec Mlle Mary Wolf (23 Octobre).

M. Lucien Quénéa avec Mlle Jeanne Diquéro (18 Novembre).

M. Louis Josse avec Mlle Marie Hémon (20 Novembre).

M. Jacques Le Maréchal avec Mlle Brigitte-Jeanne Porte (21 Novembre).

M. François Kéramoal avec Mlle Marie Séité, et M. Jacques Kéramoal avec Mlle Thérèse Rolland (27 Novembre).

M. Salomon Boiscq avec Mlle Madeleine André (27 Décembre).

Aux nouvelles familles nos vœux de bonheur complet.

Naissance

Renée-Marie Millour, le 25 Novembre.

Nécrologie

M. Eugène Bolloré, ancien Président de l'Association Amicale, décédé en Octobre.

M. l'abbé Gestin, ancien élève des Frères de Lambézellec, grand ami du Likès, directeur au Séminaire, décédé le 10 Décembre.

Mme veuve Louise Pungier, grand'mère de M. Pungier, professeur au Pensionnat, décédée le 17 Décembre, à Saint-Malo.

Mlle *Olliéro*, tante de M. Gaston Martin, professeur au Pensionnat, décédée le 17 Décembre, à Kerentrech (Lorient).

M. *Joseph Gautier*, directeur de l'Ecole Technique de Lorient (rue Vauban), ancien directeur du Likès, décédé le 19 Décembre.

Mme *Le Gac*, sœur de M. Le Guennec, conservateur de la Bibliothèque de Quimper, décédée le 20 Décembre.

Nos sincères condoléances aux familles douloureusement éprouvées ; une prière pour les regrettés défunts.

Diaconat

Notre cher camarade, M. l'abbé *Marc Le Déréat*, a reçu le diaconat, le 23 Décembre 1933.

Nos vives félicitations au nouvel Elu du Seigneur.

Visites reçues

Les professeurs ont été très heureux de revoir plusieurs anciens Elèves pendant le premier trimestre.

Jean Feunteun, de Quimper, qui s'occupe des gars du Patro, avant de revêtir le bleu horizon.

Michel Le Mat, de Pont-Croix, et *François Garin*, de Tréméoc : tous deux seconds-maîtres.

M. *Cotten*, officier principal des Equipages de la flotte, ancien élève de M. Gautier, vient revoir son vieux Likès.

A l'occasion du match le Likès-Hermine Concarnoise, nous avons eu le plaisir de revoir plusieurs Anciens qui jouent actuellement dans l'Hermine : *Joseph Stagnol*, *Gouiffès*, *R. Tilly*, *Kéraën*.

Alain Dincuff, étudiant à l'Ecole des Arts et Métiers d'Erquennes (Belgique), est venu nous donner ses impressions sur les Math.-Spéc. qu'il doit étudier en 2^e années.

Jean Le Goff, de Quimper, étudiant-fonctionnaire à l'Ecole d'Enregistrement (Lyon), est venu nous saluer dès son retour au pays. Entré 265^e sur 266 à Lyon, il est actuellement 76^e : plus de la moitié des élèves (136 sur 266) sont licenciés en droit. Nos vives félicitations à ce « travailleur » qui continue à faire honneur à son Likès.

Il n'est pas seul Likésien à Lyon. Deux autres étudiants : *Louis Le Montagner* et *André Lescop* préparent, au cours Sogno, sous l'habile direction du sympathique M. Guégan, Polytechnique ou les Mines de Saint-Etienne. De passage à Quimper, André Lescop nous présente ses meilleurs vœux et ceux de Louis Le Montagner pour 1934.

Joseph Oulhen, de l'Abervrach, étant dans la région pour affaires, vient revoir ses anciens maîtres et ceux qui restent ici de ses

anciens camarades. Il fit partie jadis de l'équipe du Likès : aussi se réjouit-il des victoires de celle-ci.

Après un mois et demi de séjour à Angers, où son papa est directeur de la Société Générale, le charmant petit *Paul Ragot* vient nous redire merci pour tout ce qu'on a fait pour lui au Pensionnat ; il est heureux de nous apprendre qu'il est en classe chez les Frères à Saint-Maurice. Félicitons M. Ragot de faire partager à son fils les bienfaits de l'éducation chrétienne dont il bénéficia lui-même à Saint-Euverte d'Orléans.

Il n'est pas le seul, heureusement, à comprendre son devoir sous ce rapport. Beaucoup d'Anciens du Likès tiennent à mettre leurs enfants dans l'Etablissement où ils furent eux-mêmes formés : ce qui nous vaut le plaisir de les voir fréquemment. Nommons-en quelques-uns :

MM. *Cayec*, de Pont-Scorff ; — *Dieucho*, capitaine au 137^e R. I. ; — *Alix*, de Quimper ; — *Briand*, de Plomodiern ; — *Cornic*, *Cosmao*, *Le Page*, *Le Clech*, *Le Cœur*, *Dorval*, *Le Gars*, *Grall*, *Lozachmeur*, *Philippot*, etc..., de Kerfeunteun ; — *Gouzien*, de Clohars-Fouesnant ; — *L'Helgoualch*, de Loctudy ; — *Chatalic*, *Le Bars*, *Kéribin*, de Gourlizon ; — *Furic*, de Pont-Aven ; — *Stéphan Pierre*, du Guilvinec ; — *Le Brusq*, de Pouldergat ; — *Eouzan*, d'Ergué-Gabéric ; — *Kervroédan*, de Douarnenez ; — *Bertinetti*, de Rospor-den ; — *Mourrain Emile*, de Kervoazec (Plouhinec) ; — *Marchalot*, *Catto*, *Chabeaux*, de Quimper, etc., etc...

Baptiste Pennanéach, du Juch, prépare activement Saint-Maixent ; dans ses rares moments de loisir, il n'oublie pas la route du Pensionnat Sainte-Marie.

Cette relation est forcément incomplète et nous nous en excusons auprès des intéressés. Il n'est pas rare de voir des soldats ou des marins venir, entre deux trains, serrer, avec sympathie, quelques mains amies au Pensionnat. Nommons, pour le premier trimestre encore : *Stanislas Fouquet*, *Jean Le Blouch*, *Pierre Guéguen* (Combrit), *Jean Pichon*, *Pierre Pan*, *François Donnart*, dont les visites ont fait grand plaisir.

D'autres restent en relation avec leurs anciens maîtres. Nous pensons être agréable à tous en donnant les adresses connues.

François Hourmant, de Collorec, professeur à l'Ecole libre de Darnétal, près Rouen.

Henri Bilien, de Lorient, au Collège des Frères de Froyennes (Belgique).

Joseph Péron, rue du Quai, Pont-Aven.

Adolphe Donnart, Audierne.

Henri Léostic, de Lanvéoc, actuellement à Cherbourg.

André Berthy, de Saint-Gildas-de-Rhuys.

Henri Kéravec, I.A.M.E.R., de Colombes (Seine).

Mathieu Tonnerre, vice-président de la J. M. C. de Groix.

Jean Quintin, Garsobic, en Pleyben.

André Chevallereau, de Quimper, r. Bourg-les-Bourgs, I.A.M.E.R.

M. P. Pétillon, de Kerfeunteun.

Joseph Le Gars, 69, rue de l'Hôtel-de-Ville, Aulnoye, I.A.M.E.R.

Louis Le Morzellec, I.A.M.E.R., Guiscriff (Morbihan).

A. Catto, impasse de l'Odet, Quimper.

Georges Guéguen, I.A.M.E.R., 121, rue Gambetta, Le Mans.

Yves Blouet, I.A.M.E.R., 83, rue de l'Hôpital, Lorient.

Louis Riou, rue Brémond-d'Ars, Quimperlé.

Jean Pichon, à bord du contre-torpilleur *Léon*, Brest.

Roger Le Guyader, 9, rue Jules-Siegfried, Epernay-sur-Seine (Seine).

Cinq Anciens, *Georges Herbo*, *Elienne Tanguy*, *Louis Toulgoat*, *J.-L. Goas*, *J.-L. Bordiec*, nous ont salués à leur passage à Quimper. Le premier à l'école du Sacré-Cœur de Saint-Brieuc, les deux autres à celle de Saint-Malo, et les deux derniers à Lambézellec, s'adonnent avec intelligence et dévouement à leur belle mission d'éducateurs chrétiens.

A différentes reprises, *Emmanuel Guédès* (comptable aux « Dames de France ») est venu assister à la messe au Likès et revoir ses anciens maîtres.

Avant de partir pour une croisière en Extrême Orient et dans le Pacifique, *Lucien Eben*, de Groix, a fait le voyage de Lorient à Quimper pour prendre congé de ses maîtres.

A l'occasion des obsèques du regretté *M. Gautier*, ancien directeur, ou de la Messe de Minuit, nous avons pu saluer un grand nombre d'anciens Elèves : les commandants *Masson* (Lorient) et *Bourhis* (Brest), MM. *Guichard* (père et fils), *Guy Morvan*, *Elienne Le Grand*, *Bourbigot*, de Saint-Evarzec, *Jean Auffret*, *Savary*, *Yves Ollivier*, *Clet Guichaoua*, *Marcel Le Bars*, etc...

Avant de partir pour Guernesey où il doit faire son Noviciat, *Pierre Le Loch* vient saluer une dernière fois ses anciens professeurs qui, depuis le certificat d'études jusqu'au baccalauréat mathématiques, se sont constamment dévoués à son éducation morale et intellectuelle.

En raison de l'abondance du texte, la liste des Membres
de l'Amicale sera publiée dans le numéro d'Avril.

BANQUE RENÉ LOYER

Chèques postaux, 488 RENNES

Fondée en 1913

R. C. Rennes, 6066

11, Quai Lamennais, 11 - RENNES

Agence de QUIMPER

16, rue du Parc

TÉL. 3-34

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

PLACEMENT DE FONDS & CONSEILS D'ARBITRAGE

Souscriptions à toutes les Émissions

DÉLIVRANCE DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Achat immédiat (Argent de suite) des Bons non échus et de toutes valeurs.

ORDRES de BOURSE au Comptant et à Terme
sur toutes les places Françaises et Étrangères.

Paiement des Coupons sans frais aux meilleurs cours

Paiement et délivrance de Chèques sur la France et l'Étranger.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS

Achat et Vente de toutes Monnaies d'or et d'argent et de tous Billets étrangers

ÉPARGNANTS !

C'est pour vous qu'a été créée

l'Ouest-Capitalisation

Société Anonyme au Capital de DEUX MILLIONS DE FRANCS

Entreprise privée régie par la loi du 19 Décembre 1907

Siège Social : 11, quai Lamennais — RENNES

dont les dirigeants vous sont bien connus.

**Confiez-lui vos économies en lui souscrivant
un ou plusieurs de ses Titres si avantageux.**

SOUSCRIVEZ un ou plusieurs Titres de 5.000 francs payables 25 francs par mois pendant 15 ans et remboursables par tirages ou au plus tard en 15 ans.

Cinq titres souscrits ensemble peuvent être remboursés ensemble à 25.000 francs après quelques versements seulement.

Vous trouverez difficilement un placement plus sûr et plus avantageux.

MAISON FONDÉE
EN 1884

FABRIQUE
& MAGASIN DE MEUBLES
EN TOUS GENRES

MAISON FONDÉE
EN 1884

Y. LE NAËLOU

36, rue Kéréon - QUIMPER

TAPIS

SIÈGES ET TENTURES
ÉTOFFES ET LITERIE

GLACES

Chaussures pour Tous

L. DONNARD

39, rue Kéréon - QUIMPER

L'IMPRIMERIE

CORNOUAILLAISE

7, rue des Gentilshommes, QUIMPER

COMMERCE

Maison de Confiance
fondée en 1645

INDUSTRIE

PEINTURE
APIERS PEINTS
VITRERIE
ENSEIGNE
DÉCOR ▲▲

Téléphone 7.10

M. GUÉGUEN FILS

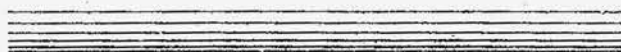
MÉDAILLE D'OR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TOURS

2, ROUTE DE ROSPORDEN

FACE L'ENTRÉE GARE DES MARCHANDISES

ATELIERS: 46, ROUTE DE ROSPORDEN

■ **QUIMPER**



Spécialiste pour VITRAUX D'ÉGLISE

NEUF ET RÉPARATIONS SUR PLACE

NOMBREUSES RÉFÉRENCES



CONCESSIONNAIRE RÉGIONAL EXCLUSIF

POUR LE MEILLEUR DES DÉSINFECTANTS

« **LE GRÉSICIDE** »

LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS (PRÈS DES HALLES)

R. C. QUIMPER 4.203 **QUIMPER** (FINISTÈRE).

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET CLASSIQUE
HISTOIRE ■ SCIENCES ■ AGRICULTURE
RELIGION ■ LIVRES POUR LA JEUNESSE
LIVRES SUR LA BRETAGNE ET EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES
MEILLEURS LIVRES ET
DES COLLECTIONS
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES

LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
PROCURE ET EXPÉDIE
TRÈS RAPIDEMENT
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS

VENTE A CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
A ORGANISÉ LA VENTE A CRÉDIT DES GRANDS
OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS
LUI DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES

PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT MAJOR
STYLOGRAPHES, GRAVURES

PAPIER A LETTRES ET TOUS
ARTICLES DE BUREAU

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE

 Chez **A. LE VERGOS**

Chemisier des Sportmen

Chemises, Casquettes

Cols, Cravates

Bas, Chaussettes

Lainages

Tous ARTICLES de SPORTS

17, Quai du Stéir — QUIMPER

TOUTES ASSURANCES (LE PATRIMOINE)

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE ET RISQUES DIVERS

DIRECTEUR PARTICULIER : **J.-M. JAOUEN**, 48, PLACE DU 118^E QUIMPER

TÉLÉPHONE 6-13

Restaurant LE DÉ

COIGNEC-SCORDIA, Succ^{rs}

33, rue des Douves - QUIMPER

(Près du Likès)

► Téléphone 6-42 ◀

► Téléphone 6-42 ◀

REPAS DE FAMILLE
CUISINE SOIGNÉE
PRIX MODÉRÉS
CHAMBRES

R. C. 7722



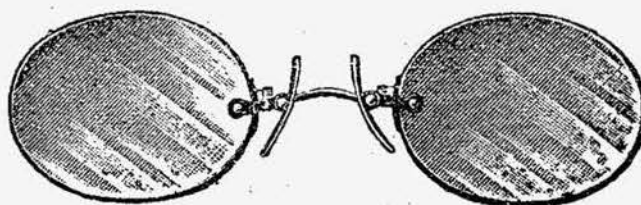
P. LE GUENNEC

Opticien diplômé

BANDAGISTE

Lunetterie & Orthopédie DELBENN

16, rue Keréon - QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL

La Fraternelle

R. C. QUIMPER 285

10, Rue Elie-Fréron

∞∞ QUIMPER ∞∞

TÉLÉPHONE 2.40

ALIMENTATION GÉNÉRALE

- VINS ET SPIRITUEUX -

- - CHAUSSURES - -

MERCERIE - BONNETERIE

GARAGE

DE FOREST-AUTROU

4, RUE DE SALONIQUE, 4

(DERRIÈRE LA CASERNE) - QUIMPER

Vente Automobiles toutes Marques

Toutes Réparations et Fournitures

LOCATION D'AUTOMOBILES

MAISON DE CONFIANCE

TÉLÉPHONE 1-79

R. C. Quimper 4.366



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE L'ASSOCIATION AMICALE
des Anciens Elèves du Likès, Quimper



Monsieur GAUTIER (Frère Côme Joseph),
Directeur du Likès 1922-1932.

(Photo E. Le Grand, Quimper.)



LES AMICALES et les Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (A. P. E. L.)

Comme le dit fort bien M. Philippe de Las Cases, dans *Ecoles et Liberté* du 15 Décembre, l'organisation et la défense de l'Enseignement libre supposent avant tout une étroite collaboration entre tous ceux qui entendent travailler pour lui.

La Fédération des Amicales d'Anciens Elèves de l'Enseignement catholique, dont les 350.000 adhérents donnent depuis longtemps leur soutien moral et matériel aux Ecoles libres, a bien voulu signer avec les A. P. E. L. un véritable traité d'alliance. Voici le texte des deux lettres échangées entre le Président de la Délégation Nationale des A. P. E. L. et M. Gabriel Chemin, secrétaire général de la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France :

LETTRE DE M. DE LAS CASES

Paris, le 9 Novembre 1933.

CHER MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

L'entente entre les A. P. E. L. et la Fédération des Amicales d'Anciens Elèves de l'Enseignement catholique et qui nous a amenés à un accord sous tous les points, je crois bon de préciser notre entretien.

1° Le journal *Ecole et Liberté*.

Ce journal a été fondé pour faire valoir les droits familiaux et étudier toutes les questions qui concernent la liberté d'enseignement.

Vous avez bien voulu me dire que la Fédération des Amicales était disposée à faire tous ses efforts pour propager le journal parmi ses adhérents, soit à l'occasion de vos Congrès, soit par LE HAUT-PARLEUR DE LA FÉDÉRATION et vos divers Bulletins locaux, soit par l'action de vos Unions Régionales.

Nous mettrons très volontiers à votre disposition le nombre de numéros du journal qui vous paraîtra nécessaire, et que nous adresserons à vos Unions Régionales, afin que celles-ci puissent provoquer des abonnements d'essai dans les Amicales.

Nous accueillerons avec le plus grand plaisir les communications que la Fédération des Amicales désirerait insérer dans le journal, et notamment le compte rendu de vos principales manifestations.

2° *Propagande*.

Les A. P. E. L., après avoir groupé les Parents de l'Enseignement secondaire, désirent aujourd'hui étendre l'organisation aux parents du Primaire libre. Nous nous proposons à cet effet de créer, dans chaque

Région académique, soit une section régionale pour les parents du Primaire, soit des sections départementales, mais sans jamais constituer d'A. P. E. L. du primaire auprès des diverses écoles.

Nos présidents d'A. P. E. L. régionales ont l'intention de s'entendre pour cette propagande avec les présidents régionaux de vos Unions. Ils se rendront ensuite auprès de tous les directeurs et directrices d'Ecoles primaires libres. Dans les écoles, où existe déjà une Amicale qui n'a pas encore adhéré à votre Fédération, ils insisteront pour que cette adhésion vous soit donnée.

De votre côté, vous ferez connaître à vos Présidents d'Amicales notre entente, afin qu'ils nous aident à grouper les parents du primaire libre dans les sections régionales ou départementales des A. P. E. L.

Notre intention est, en principe, de ne demander aux parents du primaire qu'une cotisation de 3 francs représentant à concurrence de 2 fr. 50 leur abonnement au journal.

Enfin, dans les établissements secondaires où nos A. P. E. L. sont déjà organisées, nous insisterons auprès des Anciens Elèves pour qu'ils adhèrent à votre Fédération, de même que vous demanderez à vos Présidents d'Amicales du secondaire d'aider au recrutement des A. P. E. L. parmi les parents d'élèves.

En résumé, nos deux Associations dont l'organisation est distincte et qui ont leurs buts propres, le but d'une Amicale étant spécialement de soutenir l'école à laquelle ont appartenu ses adhérents et le but des A. P. E. L. étant d'organiser les parents usagers de l'Ecole, en vue d'assurer la défense de leurs droits familiaux, nos deux groupements, par leur entente, tâcheront d'assurer la coordination des efforts et la commune défense de l'Enseignement Libre.

J'ajoute que si, sur un point ou sur un autre du territoire, des difficultés survenaient en raison de circonstances locales entre Présidents d'Amicales et d'A. P. E. L., vous voudriez bien me les signaler, comme je vous les signalerais moi-même, afin que nous tranchions, dans l'esprit amical qui nous anime, ces difficultés.

Recevez, M. le Secrétaire Général, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Pour la Délégation Nationale des A. P. E. L.

Le Président,

PHILIPPE DE LAS CASES.

LETTRE DE M. GABRIEL CHEMIN

Paris, le 13 Novembre 1933.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai bien reçu votre lettre du 9 Novembre, me précisant l'entente entre la Fédération des Amicales et les A. P. E. L. à la suite de votre cordial entretien avec les membres du Bureau Fédéral.

Vous résumez si complètement les points et les particularités de cette entente, qu'il suffirait de vous accuser purement et simplement réception de cet accord. Permettez-moi toutefois d'ajouter, au nom du Bureau Fédéral, ce qui suit :

1° Nous vous remercions de votre façon amicale et pratique de concevoir le règlement des différends qui pourraient surgir dans le développement de notre action commune, notre collaboration comprise ainsi ne peut qu'être éminemment favorable à la cause que nous voulons servir en additionnant nos efforts et nos dévouements.

2° Nous précisons que cette action et cette collaboration résulteront de contacts, communications ou entretiens, aussi fréquents que les circonstances l'exigeront entre les Comités directeurs de nos deux groupements, non entre subdivisions régionales ou locales, ceci pour assurer la discipline, maintenir la bonne entente et l'unité d'action.

3° Nous vous approuvons d'avoir choisi votre organisation unitaire dans le cadre des régions académiques, et tout au plus des départements. Cette organisation évitera avec nos Amicales, dont bon nombre sont très anciennes, les difficultés ou froissements qu'entraînent presque fatalement les situations acquises.

4° Nous acceptons bien volontiers la place que vous nous offrez dans les colonnes d'*Ecole et Liberté*. Nous en userons avec discrétion, tout en nous efforçant de faire connaître notre Fédération à tous les adhérents des A. P. E. L. : son passé, son organisation, ses initiatives, et tout ce que nos Amicales ont déjà fait pour le maintien et la protection de leurs écoles.

Sitôt notre accord enregistré, sur tous ces points, nous enverrons à nos Unions Régionales une circulaire à laquelle nous joindrons le texte de nos engagements réciproques.

Nous leur donnerons en même temps tous renseignements utiles sur le journal *Ecole et Liberté*, abonnements individuels et collectifs, service de propagande, etc...

De plus, nous reproduirons les dits engagements dans le *Haut Parleur* fédéral (Décembre-Janvier).

Nous sommes certain que ces différentes communications feront comprendre à nos adhérents que leur concours et leur collaboration sont requis pour le développement des A. P. E. L., au même titre que vous nous permettez les vôtres pour la création des Amicales et leur adhésion à la Fédération.

Ce que nous connaissons de nos militants qui ont fait leurs preuves, nous permet d'affirmer, sans illusion ni ostentation, que chacun de nos deux groupements retirera grand profit de notre accord et aussi force et puissance pour la défense de l'enseignement libre et des droits des familles.

C'est fort de cette conviction que je vous prie, M. le Président, d'agréer l'assurance de mon bien cordial dévouement.

Pour le Bureau Fédéral des Amicales,

Le Secrétaire Général,

GABRIEL CHEMIN.

« ÉCOLE ET LIBERTÉ »

Journal mensuel des A. P. E. L.

Abonnements : 6 fr. par an.

Administration : 16, avenue de Breteuil, PARIS (7^e).

PARENTS, ***un Directeur d'Ecole vous parle...***

Vous venez de conduire votre fils au Collège. Tout n'est pas fini pour vous, chers Parents ; tout doit continuer et beaucoup de choses doivent commencer. Jusqu'ici, vous étiez seuls, son père et sa mère, à agir sur votre enfant. Maintenant, la tâche se complique : il faut s'entendre avec d'autres, dans l'intérêt du cher petit ou du bien grand.

Il faut collaborer. En notre siècle d'esprit social et de spécialisation, *laborare* est un verbe qui ne se conjugue plus qu'avec le suffixe : *collaborer*.

Or, on trouve à ce point de vue, quatre sortes de parents : 1° *ceux qui contrecarrent* l'action des maîtres, qu'ils ont choisis pourtant ! Ils se comportent, vis-à-vis de l'école voulue pour leur fils, comme le merle de Rostand vis-à-vis de Chantecler :

« Je le blague en détail et je l'admire en bloc ! » Le Collège, oh ! très bien, mais tel maître !... Et pour les usages et les articles du règlement, mêmes destructions.

2° Il y a ensuite, *ceux qui gênent* l'action des maîtres sur leurs enfants. On peut tomber dans ce travers en ne comprenant pas le but de l'éducation et ses moyens appropriés, en énervant l'autorité des maîtres, en intervenant intempestivement, et aussi en se substituant à l'initiative de l'enfant : une excessive collaboration entre les parents et l'enfant pour les devoirs gêne le maître et compromet la formation de l'élève : le professeur ne sait pas toujours s'il doit décerner la note au père ou à l'enfant ! Les compositions, heureusement, viennent lui permettre de rendre à chacun son dû.

3° Il y a, en troisième lieu, *ceux qui s'abstiennent* d'intervenir entre les maîtres et leurs enfants. Quelques-uns le font pour des raisons discourtoises : les « pédagogues » constituent à leurs yeux une classe sociale, à qui l'on confie bien ce que l'on a de plus précieux, mais avec qui on ne se commet guère. Plus souvent, les raisons de s'abstenir sont plus gracieuses.

Elles sont même quelquefois trop flatteuses : « Les maîtres de cette maison, pensent et disent certains parents, sont des éducateurs hors ligne : ils possèdent des secrets infailibles, et nous avons tout intérêt à les laisser agir avec nos enfants à leur guise. L'enfant est ici un démon, au collège il est un ange ; moins nous nous occuperons de lui, plus ses ailes d'anges pousseront ! » Trop souvent aussi, hélas ! l'absence de collaboration vient de ce que les parents sont incompetents ou trop occupés ; quelquefois de ce qu'ils se désintéressent de leurs enfants

(oh ! non pas en théorie et en paroles, mais en pratique !) Tout petits, ils les abandonnaient à des domestiques à gages ; plus grands, ils les confient à des professeurs à honoraires... réduits. On pense, malgré soi, à la définition qu'un humoriste a donné de l'école : « Un vestiaire où l'on dépose ses enfants ! » Ou bien l'on évoque ces gratte-ciel de New-York, dont un prospectus alléchant annonce l'organisation détaillée : on a là toutes les commodités sous la main, le coiffeur, le manucure, le restaurant, le dentiste, le médecin, le sténographe le télégraphe, l'agence de voyages, le traducteur, le garage pour l'auto, le banquier, l'avocat..., et même, douloureux détail qui accroche mon attention : le « garage d'enfants » confié à des nurses très correctes, j'en suis sûr !

4° Quittons ces tristesses. Voici une quatrième catégorie de parents : *ceux qui collaborent* ; les parents qui ne se contentent pas de visiter l'école avant de fixer leur choix, mais qui savent que l'éducation est une œuvre lente, difficile, délicate, qui exige une entente parfaite entre toutes les autorités qui ont affaire à l'enfant ; les parents qui font confiance aux maîtres, choisis par eux, mais qui savent qu'ils n'ont pas le droit d'abdiquer leurs droits de pères et de mères ; les parents qui sont persuadés que l'éducation est une œuvre d'harmonie et que l'harmonie est le résultat de plusieurs notes et qui s'accordent ; les parents qui peuvent ne pas très bien savoir prendre leur enfant, mais qui s'éclaireront, avec bonne volonté auprès des maîtres clairvoyants et dévoués ; les parents qui ont lu La Fontaine et qui savent que : « Toute puissance est faible à moins que d'être unie ». Les parents qui ont lu l'Evangile et ont corroboré par expérience, la sagesse de ces affirmations : « Tout royaume divisé contre lui-même périra... Qui ne travaille pas avec moi est mon ennemi » ; des parents enfin, qui ont médité l'Encyclique de Pie XI sur l'éducation chrétienne et y ont lu ces mémorables paroles : « Religion, Famille, Ecole ne forment qu'un seul et unique sanctuaire de l'éducation chrétienne ».

Et, quand ils ont bien compris cela, ces parents, ils apportent aux éducateurs de leurs enfants une collaboration enthousiaste et sans réserve, ce qui ne l'empêche pas d'être discrète.

Je supplie les parents de réfléchir à ces propos. Sans eux, on ne peut rien faire de solide et de bon pour leurs enfants.

HENRI PRADEL,

Directeur de l'Ecole Massillon (Paris).



NÉCROLOGIE

T. H. FRÈRE ADRIEN

*Supérieur Général
des Frères des Ecoles Chrétiennes.*

Le vendredi 2 Mars mourait à Lille, le T. H. Frère Adrien, 17^e Supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. Chaque année depuis son élection en 1928, il visitait au commencement du carême, les jeunes religieux inscrits aux Facultés catholiques. C'est dans cet acte de sa charge qu'il devait terminer sa trop brève carrière de Supérieur.

Parti bien portant de Lembecq (près Bruxelles), sa résidence, il se mit à l'œuvre avec entrain dès son arrivée au milieu des étudiants, qu'il recevait avec bonté et qu'il encourageait à l'étude et à la formation professionnelle. Mais une indisposition subite, qui s'aggrava rapidement, nécessita son transfert à la clinique Saint-Camille où, malgré les soins intelligents du docteur Camelot, doyen de la Faculté libre de médecine, et les attentions du F. Paul, Directeur du Scolasticat Universitaire, le vénéré Supérieur expira six jours après, entouré des membres de son Conseil, muni des Sacrements de l'Eglise et fortifié par la bénédiction du Souverain Pontife.

L'existence du Frère Adrien fut celle d'un humble qui s'imposa par ses remarquables qualités intellectuelles et par ses vertus religieuses.

Né à Bas-en-Basset (Hte-Loire), en 1867, d'une honorable famille de cultivateurs, il entra, jeune adolescent, au juvénat des Frères, rue Oudinot, à Paris (actuel ministère des Colonies). Dès les premiers jours, il s'y distingua par une brillante intelligence et une maturité précoce qui légitimaient les espoirs de ses supérieurs.

Après sa formation religieuse professionnelle, il débuta comme professeur dans la célèbre institution Saint-Nicolas de Vaugirard, à Paris. Très vite remarqué par ses qualités de maître et de formateur des esprits et des caractères, il s'attira l'estime de ses Supérieurs qui lui confièrent, à l'âge de 32 ans, la direction du juvénat de la rue Oudinot, où il avait fait ses premières études.

Par la suite, il devint pro-directeur à Saint-Nicolas de Vaugirard, puis du grand pensionnat français de Passy-Froyennes (près Tournai) où s'affirmèrent de plus en plus ses rares aptitudes intellectuelles et administratives, en même temps qu'augmentait son ascendant sur ses confrères en religion.

En 1912, il devint Visiteur de la province du Puy, et l'année suivante il était élu assistant du Supérieur général ; en cette qualité, il était préposé aux provinces de Paris, du Puy, des Antilles et du Mexique, qu'il

administra avec prudence et fermeté à cette époque difficile où les gouvernements, aussi bien en France qu'en Amérique, poursuivaient leur œuvre de persécution religieuse plus ou moins ouvertement.

Le T. H. Frère Allais-Charles étant décédé le 24 Mai 1928, le Frère Adrien, son propre frère, lui succédait en Novembre de la même année.

Doué d'un ferme bon sens et d'une volonté énergique, possédant une belle culture littéraire, écrivant et parlant avec une remarquable facilité, très au courant du mouvement actuel des idées, délicat dans ses goûts, prompt à connaître les hommes, fidèle dans ses amitiés, assez simple



Le Très Honoré Frère ADRIEN,
17^e Supérieur général de l'Institut des Frères.

(Photo E. Le Grand, Quimper.)

pour solliciter des avis et des collaborations, assez courageux pour imposer des décisions mûrement réfléchies, toujours parfaitement maître de lui-même, il était, avec cela, d'une très grande aménité de caractère et d'une parfaite bonté de cœur.

Moins long que ne permettait de l'espérer un tempérament d'apparence robuste, le généralat du T. H. Frère Adrien a été cependant remarquablement fécond. Il dépensa toutes les ressources de son savoir-faire et de son expérience au perfectionnement intérieur de sa Congrégation, tandis qu'il évitait le plus possible les manifestations tapageuses de sympathie. Il pouvait ainsi donner libre cours à son désir du bien, qu'il

voulait réaliser surtout par une administration habile, tout imprégnée de bonté, et par le zèle à entretenir parmi ses Frères l'amour des études, le souci du perfectionnement personnel et l'indéfectible amour pour leur vocation d'éducateurs.

La brusque disparition de ce chef respecté cause un vide immense dans l'Institut des Frères, qui aimait ses directives précises, toujours marquées du signe du bon sens, également éloignées de la routine, ennemie du progrès, et des innovations hasardeuses. Elle met en deuil les dix-huit mille Frères répandus dans l'univers entier, leurs trois cent mille élèves et les innombrables amis qui les entourent de leur affectueuse sympathie.

Le Frère Adrien, qui vécut toujours dans l'humilité, autant par vertu que par une vieille tradition de sa famille spirituelle, qui se préoccupa avant tout de servir l'enfance chrétienne et de consacrer le meilleur de lui-même aux Frères dont il avait la charge, ne se prêta jamais de son vivant à aucun de ces triomphes qui ne se seraient adressés qu'à sa propre personne. Mais ses obsèques furent, à Lille et à Paris, l'occasion d'émouvantes manifestations. A Lille, le deuil était conduit par huit des FF. Assistants et par le F. Antonin Xavier, neveu du Supérieur général ; parmi les autres personnalités, nous signalerons seulement le F. Dominique (M. Rannou), ancien professeur au Likès, visiteur de Lille ; le F. Paul, ancien visiteur de Quimper, directeur du Scolasticat universitaire, les Frères de la région, le Comité central des Anciens élèves des Frères de Lille, des professeurs des Facultés catholiques, des élèves des écoles de Lille, d'Estaimpvis, de Froyennes, etc. Au chœur avaient pris place S. Exc. Mgr Jansoone, spécialement délégué par S. E. le cardinal Liénart, alors à Rome ; Mgr Lesne, recteur de l'Université catholique. L'absoute fut donnée par Mgr Jansoone.

Le corps fut transporté à Paris, où un deuxième service fut célébré en l'église Saint-François-Xavier. Devant le corbillard, marchaient des délégations des élèves qui fréquentent les principales écoles libres de Paris. Outre les membres de la famille naturelle et religieuse du Supérieur général, on remarquait M. Canet, représentant le ministre des Affaires étrangères ; les représentants du corps diplomatique ; MM. Georges Goyau et Paléologue, de l'Académie française ; Duval-Arnould, Jean Lerolle, les chanoines Desgranges et Polimann, députés ; les présidents de presque toutes les Amicales de Paris et de nombreuses Amicales de province, ayant à leur tête leur président général, M. Henry Poupon.

La cérémonie religieuse fut présidée par S. Exc. le Nonce apostolique, près duquel avaient pris place au chœur, NN. SS. Crépin, représentant le cardinal-archevêque de Paris ; Suhard, archevêque de Reims ; Le Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit ; Hascouët, évêque de Chartres, et plusieurs prélats.

Après le dernier évangile, S. Exc. le Nonce apostolique donna l'absoute. Puis le corps fut emporté à Athis-Mons (S.-et-O.) où, dans l'après-midi, l'inhumation eut lieu dans le caveau réservé aux Supérieurs de l'Institut.

Un chapitre général, qui se tiendra à Lembecq, en Juin, devra donner un successeur au Frère Adrien.



M. GAUTIER
EN RELIGION F. CÔME-JOSEPH
Ancien Directeur du Likès.

Les articles du dernier *Bulletin* de l'Amicale étaient déjà rédigés quand survint, le 19 Décembre 1933, la mort de M. Gautier, ancien directeur du Likès. Nous ne pouvons, sans que soit déçue l'affection que lui ont vouée les Anciens, oublier l'œuvre importante qu'il accomplit à l'école de la rue de Kerfeunteun.

Joseph Gautier naquit à Plouvara (C.-du-N.), en 1866. Elevé à l'école communale de Saint-Brieuc, alors confiée aux Frères, il répondit, lorsqu'il eut atteint sa quatorzième année, à l'appel de Dieu qui le conviait à imiter ses maîtres. L'année suivante, le 19 Mars 1881, il revêtit les livrées de saint J. B. de la Salle et prit le nom de F. Côme Joseph, sous lequel il sera connu, jusqu'au jour où Combes rappellera, à tout ce « monde noir » qui l'a élevé, qu'il n'est plus de saison de se déguiser ainsi... pour l'amour de Dieu ! Servi par une intelligence très ouverte et une heureuse mémoire, le F. Côme Joseph conquiert brillamment les diplômes de l'enseignement primaire ; il continua par la suite à travailler et il acquit ainsi une forte culture mathématique. Grâce à ses connaissances et à ses bonnes méthodes pédagogiques, il enseigna avec succès, huit années durant, les mathématiques aux élèves de Lambézel-lec qui participaient au concours des Officiers mécaniciens de la flotte. Toujours avec les mêmes résultats, il professa ensuite les mêmes spécialités au Likès. Directeur à Paimpol, de 1901 à 1904, après un séjour de quatre ans à Saint-Malo, de 1908 à 1919, M. Gautier sut, par son dévouement, son savoir-faire et son enseignement, préparer à un brillant avenir les élèves qui fréquentaient l'école d'Hydrographie. Puis, pendant trois ans, à Plouay, il donna un tel essor aux études que la réputation de l'école ne tarda pas à se répandre dans la région.

De 1922 à 1932, M. Gautier fut, au Likès, le directeur habile, le conseiller bon, l'organisateur avisé que réclamait une école encore à ses débuts. Déjà après la double tourmente de 1904 et de 1914 à 1918, M. Y. Le Gall, avec tact et succès avait pendant trois ans achevé les réparations les plus urgentes, rétabli les cours et porté à plus de 300 le nombre des élèves. Il restait cependant beaucoup à faire : dettes à liquider ; aménagement des locaux : dortoirs, réfectoires, classes, salles d'agriculture et de dactylographie ; constructions nouvelles : bâtiment Saint-Joseph, ateliers de fer — une merveille. Grâce à une prudente administration, tous ces projets se réalisèrent sans trop de difficultés ; les classes se multiplièrent tandis que les programmes étaient sans cesse remis au point : quatre classes assuraient l'enseignement préparatoire ; huit donnaient l'enseignement professionnel : industriel, agricole et commercial, assurant la préparation au Brevet élémentaire, aux écoles de Maistrance et aux différentes administrations ; en 1930, l'adjonction

du Baccalauréat, sciences-langues-mathématiques et philosophie, compléta l'organisation pédagogique du Likès dont la réputation grandit toujours, malgré les épreuves qui sont à l'origine de toute œuvre destinée à faire un grand bien ; mais le vertueux directeur y fit toujours noblement face, gardant en toute occasion le calme de l'âme, et cet heureux optimisme qui l'incitait à entreprendre tout le bien en son pouvoir, dût sa tranquillité en être troublée. Homme très affable, soucieux des intérêts d'autrui, éducateur consciencieux et d'un dévouement inlassable, il fut toujours à la hauteur des événements et des nouvelles exigences de l'enseignement. D'une humeur toujours égale, parce que procédant d'une grande force d'âme, il savait prendre les choses par le meilleur côté et ne se laissait jamais désespérer. Ses relations, tous s'accordent à le dire, étaient aussi cordiales que possibles. Ses anciens élèves se souviennent très volontiers de lui et lui gardent un reconnaissant souvenir. Il les avait d'ailleurs toujours présents à la mémoire, sous ce rapport très fidèle. Tous trouvaient près de lui le meilleur accueil et, toujours opportunément, le bon conseil qui élève les courages abattus et donne à l'âme un élan renouvelé. Il mettait à leur disposition les trésors de son affection et de son expérience. Il savait aussi profiter de ses relations cordiales avec les hommes de différentes carrières pour trouver à ses Anciens une situation qui leur permettait de gagner honnêtement leur vie, montrant ainsi par son exemple que les amitiés d'école doivent se prolonger dans la vie et se traduire en œuvre de dévouement, les plus favorisés venant à l'aide des camarades en détresse : une Amicale n'est-elle pas, en effet, avant tout une école de saine camaraderie et de charité ?

Dix ans de soucis de toute nature avaient achevé de ruiner la constitution de M. Gautier. Sentant diminuer ses forces, il demanda un poste plus tranquille. Il se vit confier l'école technique de Lorient, où il continua de se dévouer à la cause de l'enseignement chrétien avec la même générosité, la même clairvoyance, le même tact qu'au Likès, mais avec une activité extérieure amoindrie par la fatigue bien plus que par l'âge ; comme à Quimper et à Paimpol, il laissa à Lorient le souvenir d'un homme très bon, distingué et bien renseigné.

Terrassé au commencement de la nouvelle année scolaire par un phlegmon purulent à l'œil droit, M. Gautier reçut les soins d'un oculiste réputé de Nantes ; puis, il fut conduit à l'Hôtel-Dieu de la même ville pour scepticémie générale. Malgré trois transfusions de sang, la santé ne s'améliorant pas, le cher malade fut transporté à l'infirmerie du Noviciat de Quimper. Il eut ainsi la consolation de revenir vers ce cher Likès, où il avait dépensé le meilleur de ses forces et où il retrouverait des amitiés très chères qui le réconforteront beaucoup dans ses derniers jours. Consolé par la bénédiction de S. Exc. Mgr Cogneau et par la réception fréquente de la communion, la mort de M. Gautier fut celle d'un bon serviteur de Dieu, calme et douce, sans agonie et presque sans souffrances.

Le Pensionnat et les Anciens ont tenu à lui faire des obsèques vraiment dignes. Les chants furent admirablement exécutés par la chorale de l'école. Son Exc. Mgr Cogneau donna l'absoute. On distinguait dans l'assistance : M. Messager, supérieur du Grand Séminaire ; M. Corric,

curé-archiprêtre de Lorient ; M. le Supérieur de Saint-Yves ; de nombreux chanoines et membres du clergé de Quimper et des environs ; une délégation de l'école de Lorient avec en tête M. Ruelland, président de l'Amicale ; le comité de l'Amicale du Likès, avec M. Cabon, son président ; MM. les commandants Masson et Bourhis, anciens élèves de M. Gautier ; de nombreux directeurs d'écoles libres ; de nombreux anciens élèves et beaucoup d'amis de Quimper, venus pour témoigner à l'homme et à l'éducateur qui disparaissait leur estime et leur reconnaissance.

C'est dans le petit cimetière enclos dans le jardin du Likès, où reposent tant de ses Frères en religion, que le F. Côme Joseph dormira son dernier sommeil. Sa vie fut celle d'un dévoué qui s'oublia lui-même, d'un homme de cœur qui se dépensa sans compter jusqu'à l'extrême usure de ses forces. Son nom restera inscrit non seulement sur une modeste plaque de fer, mais surtout dans une multitude de cœurs qu'il aima et qu'il dirigea dans le chemin de la vertu, heureux de servir et d'être utile. Le Frère n'ambitionne pas d'autre récompense sur terre.



Un bon Serviteur de l'Enseignement Chrétien :

M. JEAN GUILLERME

Depuis Novembre 1929, le bon M. Guillerme se dépensait sans compter dans les classes élémentaires de notre établissement. Usé par les souffrances de la guerre et les lourdes responsabilités de la direction successives de plusieurs écoles importantes, entre autres celle d'Arradon (Morbihan) et celle de Plouguerneau, — il fut heureux de consacrer ses dernières forces à l'enseignement des tout petits. — Les quelques années qu'il passa au Likès permirent d'admirer son dévouement inlassable aux plus jeunes élèves — ils étaient 66 en 4^e Primaire, turbulents et insoucians par nature. M. Guillerme n'hésitait pas à prendre, en dehors des heures régulières de classe, les moins avancés ou les arriérés. L'après-midi du jeudi était généralement sacrifié à la correction des cahiers.

Cette vie toute d'abnégation devait se terminer trop tôt et d'une façon presque subite. Le samedi 17 Février, le Souverain Rémunérateur appelait à la récompense ce digne travailleur, qui du haut du Ciel priera pour le Likès si durement éprouvé dans son corps professoral, au cours de ces deux dernières années.

LA VIE DE L'AMICALE

Ordination sacerdotale

R. P. Masséo, Franciscain, (*Charles Hervo*), le 17 Mars, à Lille.
Nos vives félicitations au nouvel Elu du Seigneur.

Mariages

M. Jean Merlet, enseigne de vaisseau, avec Mlle Charlotte Kerlorc'h (2 Janvier).

M. Yves Lecerf (A. et M.), avec Mlle Antoinette Spiral (16 Janvier).

M. Alain Riou, avec Mlle Marie-Anne Ollivier (29 Janvier).

M. Charles Leblois, Ingénieur I. C. A. M., avec Mlle Renée Chabay (5 Février).

M. le D^r Christian Teurnier, médecin de l'Hôpital civil de Brest, avec Mlle Marie-Louise Nicolas (22 Février).

M. Edmond Le Champion, avec Mlle Francine Gouézec (2 Avril).

M. Georges Masson, lieutenant de vaisseau, avec Mlle Ginette Fouquet (5 Avril).

M. Jean Dornic, avec Mlle Maria Le Noach (4 Avril).

M. Louis Chalmé, rue des Ecoles, Lanester (Morbihan).

Une erreur regrettable s'est glissée dans notre dernière chronique. Lire : mariage de M. Guy Morvan avec Mlle Marie Hémon (20 Novembre).

Aux nouvelles familles, nos vœux de bonheur complet.

Nécrologie

M. Jean Gaudu, décédé à Saint-Brieuc, le 10 Février, dans sa 81^e année.

M. Jean Guillermin, sous-directeur du Pensionnat du Likès, décédé le 17 Février, dans sa 66^e année.

Sœur Aimée, infirmière au Likès, décédée à Sainte-Anne d'Auray (Morbihan).

Sœur Marie Sainte-Avoie, sœur du très regretté *Frère Donat-Louis*, décédée au Dorat, le 21 Février, dans sa 82^e année.

M. Louis Le Borgne, décédé à Quimperlé, le 22 Février, dans sa 42^e année.

M. Joncour, marbrier, décédé à Quimper, le 27 Mars.

M. Coeffic, décédé à Arzano.

Nos sincères condoléances aux familles douloureusement éprouvées, une prière pour les regrettés défunts.

Sœur Aimée

Placée au Likès depuis peu d'années, la Sœur Aimée s'était fait estimer et apprécier des élèves comme des familles pour son dévouement et son grand savoir-faire dans les soins multiples que requiert une population scolaire aussi dense.

Elle unissait ces qualités d'une infirmière d'élite : une fermeté un peu énergique pour ne pas trop s'en laisser accroire, une bonté maternelle à l'égard de toute souffrance, une intuition rapide des cas urgents ou dangereux. Aussi prouvait-on se reposer pleinement sur elle de la santé des élèves.

Ce fut une grande surprise et une grande peine pour tous de constater dès le début de l'année les déficiences de ses forces. Avec un grand courage, elle voulut résister : le spectacle était édifiant de la voir se traîner malade pour se dévouer encore aux autres. Mais bientôt il fallut se rendre compte de la gravité de la situation. Les douleurs internes devinrent intolérables : des soins assidus étaient nécessaires. Elle fut transférée à l'infirmerie de Sainte-Anne d'Auray. Un mois après, elle expirait, le même jour que M. Guillerm, admirablement résignée et préparée, purifiée par de cruelles douleurs, des suites d'un cancer récolté, qui sait, auprès des nombreux cancéreux qu'elle soigna de longues années aux Etats-Unis.

Le Likès lui garde un souvenir très reconnaissant et continuera de prier pour le repos de son âme.



Chronique Sportive

7 JANVIER. — *Likès-Guilvinec, 1 à 1.*

Au lendemain de rentrée, ce match tombe à point pour dissiper quelque peu le cafard des premiers jours. Les onze gaillards s'en vont dans le pays de M. Charles affronter les « Crabes », qui opèrent en Division. Les dirigeants guilvinistes, soucieux de la propagande du football, font appel à notre team pour donner une production du jeu si caractéristique des scolaires, mais avec la pensée de nous voir battus. Ils ont compté sans l'ardeur des nôtres, et après de magnifiques passes et des feintes à propos, le goal guilviniste va chercher la balle dans les filets sur un exploit de Taridec. La seconde partie du jeu vit les collégiens procéder par échappées, tandis qu'à la dernière minute un Guilviniste égalise.

Aux dires de l'*Ouest-Eclair*, nous possédons une belle équipe homogène, et, dans cette rencontre, l'arrière-gauche Louis Croc fut le roi du terrain.

15 JANVIER. — *Likès (1) bat Lycée (1), par 4 à 1.*

Voici ce que dit *Le Progrès* de ce match :

« Le jeudi 11 Janvier, la première du Likès rencontrait, au Stade Kerhucl, l'équipe première du Lycée de Quimper. La rencontre eut lieu sur un terrain glissant, par vent des plus violents, sous la direction de M. Morzellec.

» Le Lycée engagea et Le Roux devint tout de suite dangereux. Il esquissa descentes sur descentes pour échouer sur une défense formidable. Entre temps le Likès, par son inter-gauche et son avant-centre, marquait deux buts magnifiques, tandis que le Lycée sauvait l'honneur par une faute d'un arrière Likésien.

» Cependant, la deuxième partie du jeu fut palpitante. La défense likésienne, et surtout le goal qui se montra superbe, domina nettement la défense adverse, et le Likès, presque tout à l'attaque, marqua encore deux buts magnifiques, l'un sur coup franc tiré par Donnard, l'autre par Taridec, qui se paya le luxe de dribbler toute la défense et d'aller marquer triomphalement le 4^e but.

» Les meilleurs gagnèrent en deuxième mi-temps, où ils enthousiasmèrent les deux écoles réunies par leur jeu magnifique. A citer au Likès le goal Jacques Le Tortorec, qui fit des arrêts splendides,

l'arrière-gauche et le demi-centre, qui tint tête avec avantage au fameux joueur Le Roux, du Football-Club Lorientais. »

21 JANVIER. — *Likès (1) bat Paotred-Dispount, par 5 à 1.*

Devant la belle formation des Paotred, les Likésiens, amputés de leur marqueur de buts, n'en ont pas moins fait un joli match.

Sur un terrain boueux, le Likès gagne 2 à 1 à la mi-temps. En seconde mi-temps, Salaün, le fameux arrière, marque deux penalties imparables. Et finalement le Likès gagne par 5 buts à 1.

Salaün, 2 ; Largenton, 2 ; Taridec, 1.

4 FÉVRIER. — *Jeanne-d'Arc Pont-l'Abbé (1) bat Likès (1), par 5 à 1.*

Première défaite de l'année, et des plus cuisantes. Le moral au départ de Quimper était déjà bien bas, par suite de l'absence du goal-getter, Pierre Donnard. A la mi-temps, le Likès perd : 1 à 0. Le second tim fut fatal aux collégiens, l'attaque n'existait plus. Sur échappée, les rapides Pont-l'Abbistes battaient notre goal par 4 fois. Le demi-droit, André Gourlet, sauva l'honneur du Likès. Nerrant, le grand demi-centre, fut le seul à batailler fermement, dominant ses adversaires par sa science du football.

Il serait à souhaiter qu'un match retour puisse avoir lieu, pour rendre la pareille aux sympathiques Pont-l'Abbistes.

18 FÉVRIER. — *Likès bat Paotred, 2 à 1, à Ergué-Gabéric.*

Ce fut vraiment d'un bout à l'autre un match des plus attrayants et des plus captivants. Le score en témoigne. Les Paotred nous présentent une équipe de belle allure, tant par les carrures athlétiques de ses joueurs que par leur valeur. Elle compte, en effet, trois sélectionnés de l'Ouest, avec Le Clech, le fameux goal.

Par ce beau soleil de Février, le Likès engage et, par passes redoublées, descend à l'assaut des bois adverses. Le jeu est splendide..., puis, tout d'un coup, notre arrière-droit effleure le ballon sur la ligne des dix-huit mètres ; et c'est le penalty. Calloc'h le shoote en coin, notre goal plonge et dévie le ballon en jeu ; notre demi-droit glisse sur la balle et la frôle du bras, involontairement, en tombant. Deuxième penalty qui, cette fois, ne pardonne pas. Peu importe, nos équipiers foncent et bombardent l'adversaire ; sur une descente générale de notre ligne d'attaque. Taridec shoote en coin et c'est le but égalisateur. La défense adverse est sur les dents, deux shoots bolides sont arrêtés par les poteaux, qui suppléent heureusement le goal irrémédiablement battu.

La deuxième mi-temps voit les Paotred déferler inlassablement

vers nos buts, mais rien ne passe. A la 30^e minute, Donnard, passé à gauche, lance Bonabesse qui, démarrant de la droite, fonce vers le but et, d'un superbe shoote, prend Le Clech à contrepied et donne la victoire à nos couleurs.

Nos meilleurs furent les trois défenseurs, le demi-centre et Bonabesse.



E. S. L. — 1^{re} équipe 1933-1934.

(Photo E. Le Grand, Quimper.)

22 FÉVRIER. — Lycée bat Likès, par 3 à 1.

Ce match ne ressemblera en rien à celui du 15 Janvier. La température était élevée, le soleil de feu, et notre équipe trop confiante, et de plus déçue de ne pouvoir jouer ce match sur le terrain du Stade, chose sur laquelle elle avait compté.

D'entrée, le Lycée compte un but, notre demi-droit, gênant son goal, marquait contre son camp. Au bout de 5 minutes, le Lycée compte deux buts, Le Roux a marqué à bout portant du milieu d'un paquet de joueurs. Le Likès se ressaisit et marque par Taridec. Les jaunes assaillent nos buts, notre goal doit plonger dans les jambes de Le Roux pour l'empêcher de marquer un but certain. Puis, encore Le Roux marque en coin. Le score jusqu'à la fin reste inchangé : notre équipe ne fut que l'ombre d'elle-même.

1^{er} MARS. — *Likès (1) bat Saint-François-Xavier (1), par 1 à 0.*

Enfin, le match tant attendu ! Saint-François-Xavier de Vannes vient la première fois à Quimper et, comme l'annonce, l'*Ouest-Eclair*, le match va sans doute en valoir la peine, tant la valeur des deux équipes est grande.

Le match eut lieu au Stade Kerhuel, devant un public scolaire des plus denses. Après un lever de rideau, où la seconde équipe du Likès battit nettement, par 4 à 0, l'équipe correspondante du Lycée, les formations premières de Saint-François et du Likès firent une entrée très applaudie sur le terrain. Les deux équipes sont athlétiques, et on les sent communément animées du même désir de vaincre.

Notre team s'adosse au soleil et attaque exactement à 2 h. 30. La défense adverse se révèle de classe. Saint-François se donne de l'air et oblige notre grand goal à plonger en coin. Le seul arrêt sérieux qu'il aura à faire. Le keeper adverse est littéralement bombardé ; mais sa forme est splendide, et la mi-temps arrive sur un score vierge. Et pourtant Dieu sait si notre onze est « en forme ». Jamais on ne l'a vu jouer si bien. C'est un match magnifique.

Après les oranges, le jeu reprend ; le public vibre, le soleil est chaud, et, sur le superbe ground, les 22 joueurs se livrent un match « homérique » ! Notre ligne d'attaque, surtout les deux ailiers : Louvière et Largenton, est splendide, et pourtant ce n'est qu'à la vingtième minute que Donnard, replié, place un boulet en coin et c'est l'unique but de la partie. La fin arrive sur un score inchangé, malgré les vives réactions adverses.

L'équipe la meilleure a gagné. Le score ne reflète guère la physionomie de la partie : sans son fameux goal, l'équipe vannetaise encaissait au moins 4 buts. Au Likès, tous les joueurs, en pleine forme, offrirent un des plus intéressants spectacles de la saison. Les meilleurs, avec les deux ailiers précités, furent les demis et les arrières.

8 MARS. — *Saint-Yves bat Likès, par 4 à 1.*

Pour une surprise, c'en fut une. De notre fameuse équipe du jeudi précédent, il ne restait rien. Sur un terrain complètement détrempé, l'équipe du Likès, trop confiante, avait déjà encaissé un but à la mi-temps. Et ce fut la catastrophe : 3 fois, notre goal fut battu de près, sur des « loupés » incompréhensibles des arrières, pourtant fameux. Louvière réussit, vers la fin, à sauver l'honneur. Ce fut la plus mauvaise partie de l'année.

11 MARS. — *Likès bat Pleyben, par 7 à 0.*

Au match aller, on s'en souvient, notre première, amputée de trois joueurs, gagne aisément par 4 à 1. Cette fois, le match, disputé sous la pluie battante, et sur un terrain avantageant l'adversaire, fut une vraie démonstration de football. La ligne d'attaque, par suite du match précédent, est complètement remaniée. 4 buts furent un chef-d'œuvre du genre. A la mi-temps, notre team mène par 3 à 0. La fin arrive sur le score de 7 à 0, malgré de nombreuses attaques de l'adversaire. Le Lay, « l'homme à tout faire », pour sa rentrée en première, marqua quatre buts magnifiques.



E. S. L. — 2^e équipe 1933-1934.

(Photo E. Le Grand, Quimper.)

15 MARS. — *Likès et Vannes, 1 à 1.*

Déplacement tant attendu : nous sommes partis en car spécial, vers la vieille cité morbihannaise, accompagnés de supporters. Après un léger arrêt à Lorient, sous la pluie battante, nous arrivons là-bas, vers 11 h. 30. Aussitôt, déjeuner de joueurs voulant gagner un match, car le morceau va être dur à avaler ; et, en route pour le parc des Sports. Après un lever de rideau, Saint-François donne le coup d'envoi et attaque immédiatement. Décidément, notre nouvelle ligne d'avants ne fait rien et ça chauffe ; sur un corner, la balle pénètre dans le filet des S. F. X. Vénètes ; un penalty imaginaire : la balle étant déjà entrée ; Salaün le donne sur le poteau, reshoot et marque, on annule le but. Deuxième penalty, que notre arrière

cette fois transforme. Sur corner, penalty contre nous, but rentré imparablement au ras du poteau. Mi-temps, 1 à 1.

A la reprise, notre défense est soumise à un bombardement en règle. Notre goal, aidé grandement par Croc, Salaün, Gourlet et Le Nerrant, garde intact ses filets : ce n'est pas sans mal.

Aux dires du *Petit Echo du Morbihan*, les meilleurs joueurs furent : le demi-centre, l'avant-centre, le goal, l'arrière-droit et le demi-droit.

10 MARS. — *Likès (mixte) bat Stella-Maris (mixte), par 4 à 2.*

Equipes très mixtes des deux côtés ; notre team compte six ou sept remplaçants. A la mi-temps, le Likès menait par 2 à 1. Partie sans intérêt, où l'on essayait, de part et d'autre, de jeunes éléments.

25 MARS. — *Likès bat E. S. Saint-Laurent (Lambézellec), par 8 à 1.*

Décidément, la première est gâtée ; par cette superbe matinée du Dimanche des Rameaux, nos onze gaillards sont partis vers Brest. Promenade magnifique, déjeuner près du pont de Plougastel, et en route ; on traverse Brest, on aperçoit le Stade où vont bientôt évoluer les Rennais, et voilà notre team sur le terrain, décidé à montrer comment on peut bien jouer au foot-ball.

Voici le rapport de l'*Ouest-Eclair* :

« Dès le début, le Likès fait impression, par une série de passes de toute beauté, les scolaires parviennent dans les 18 mètres adverses et un tir formidable s'abat sur la transversale. Puis la partie tend à s'équilibrer, pour bientôt retourner au franc avantage des Quimpérois ; sur un centre de l'extrême-gauche, Donnard marque pour le Likès. Il récidive quelques minutes après. L'Etoile compte sur la deuxième mi-temps pour combler ce retard : c'est mal connaître les collégiens. Bientôt, la marque est portée à 3, puis à 4 et 5 sur penalty. L'Etoile cependant joue courageusement, elle fut sur le point de marquer mais, dans une superbe détente, le goal quimpérois détourne en corner. La fin est sifflée au moment où, par 3 fois, Le Lay, très rapide, vient de marquer, tandis que l'Etoile, sur une échappée, sauve l'honneur.

» Se firent remarquer principalement, au Likès : le demi-centre Le Nerrant ; l'avant-centre Donnard, leader d'attaque ; Le Lay, extrême-gauche très rapide ; le grand et puissant arrière droit Salaün. Le goal fut peu à l'ouvrage et fit deux ou trois beaux arrêts. Le Likès joue avec tant de rapidité son jeu, fait de passes courtes et précises, et si efficaces, que nous croyons que les collégiens sont dignes de figurer parmi les meilleurs clubs de Première Série. »

15 AVRIL. — *Likès bat Phalange d'Arvor, par 3 à 1.*

Notre première équipe va chercher, sur le terrain de Saint-Denis, d'après les pronostics, une défaite écrasante.

Après un lever de rideau, où notre seconde équipe bat l'équipe correspondante du même club par 3 à 0., leurs aînés entrèrent sur le terrain. Durant les 20 premières minutes, la défense likésienne est harcelée, puis elle se dégage, permettant à la ligne d'avants de foncer. Le jeu scolaire, plus vite, brouille le jeu scientifique de d'adversaire, et même Louvière, dans son style caractéristique, se paie le luxe de marquer le premier but. Pour faute incompréhensible, un deuxième but est refusé. La galerie est houleuse, l'arbitre ne voit que les fautes commises par notre équipe.

La mi-temps passée, les Phalangistes, trouvant le morceau un peu dur, changent de troupe. La lutte est ardente et nos Likésiens ne laissent pas de répit à l'adversaire. Sur une balle molle, notre goal, la croyant sortie, ne fait aucun mouvement : les deux équipes sont à égalité ; pas pour longtemps. Bonabesse, après une envolée générale de la ligne d'avants, trouve le trou. Louvière, quelques minutes après, place un bolide dans le coin... Le match est terminé. Quoiqu'on en ait dit : la Phalange est bel et bien battue. Les meilleurs furent : Donnard, Louvière et Largenton.

29 AVRIL. — *Likès bat Guilvinec, par 6 à 2.*

Le match nul, 1 à 1, à Guilvinec, laissait prévoir une belle lutte, et c'en fut une. D'entrée, par une série de passes redoublées, Le Lay, dernier possesseur du ballon, rentre un but magnifique. La mi-temps arrive sur le score 3 à 2, un arrière ayant marqué contre son camp.

La deuxième mi-temps sera l'apanage du Likès, qui bat l'adversaire à son propre jeu. Les « Crabes » sont, en effet, diablement rapides. Malgré leurs nombreuses descentes, devant eux trois gailards ne se laisseront pas compter. Pour le dernier match, les Likésiens, voulant terminer la saison en beauté, nous firent, malgré la classe de l'adversaire, assister à une belle exhibition.

Se firent remarquer : Léonard, qui fut toute la saison un des plus consciencieux dans son rôle ingrat de demi-gauche ; Le Nerrant, Croc, arrière-gauche, faisant le pendant du virtuose Salaün ; Bonabesse et Le Lay.

Jacques LE TORTOREC,

Secrétaire de l'A. S. L.





Un groupe du 8 Décembre entourant M^{gr} COGNEAU.

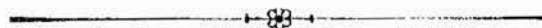
(Photo E. Le Grand, Quimper.)



ÉTAT

DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

DU LIKÈS



PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Son Excellence Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.
 Son Excellence Mgr Cogneau, Evêque de Thabraca, auxiliaire de Quimper.

MEMBRES HONORAIRES

C. F. Cyprien Robert, Visiteur des Ecoles chrétiennes.
 C. F. Paul, ancien Visiteur des Ecoles chrétiennes.

MM.

Le chanoine Le Borgne, ancien aumônier.
 Le chanoine Guirriec, curé-doyen de Bannalec, ancien aumônier.
 L'abbé Rolland, recteur de Bourg-Blanc, ancien aumônier.
 L'abbé Le Gall, recteur de Gouézec, ancien aumônier.
 L'abbé Goulchen, aumônier du Likès.
 L'abbé Lozachmeur, aumônier du Likès.

MEMBRES HONORAIRES (suite)

Le Président de l'Amicale, Lorient.
 — — — Saint-Brieuc.
 — — — Saint-Marc.
 — — — Arradon.
 — — — Vannes.
 — — — Lambézellec.
 — — — Le Faouët (Morbihan).
 — — — Plœmeur —
 — — — Questembert —

Les anciens Directeurs ou Maîtres du Likès.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Charles Cabon, négociant à Quimper.
Président honoraire : M. le Directeur du Likès.
Vice-Présidents : MM. Le Gars Pierre, Kernévez, Kerfeunteun.
 Salaün Jean, 64, quai de l'Odet.
Vice-Présidents-délégués : MM. Le Bourhis Louis, commandant, délégué pour
 Brest, 45, rue Louis-Pasteur, Brest.
 Masson Louis, commandant, délégué pour
 Lorient, 4, rue de l'Hôpital, Lorient.
Secrétaire : M. Doaré Joseph, Parc-Ménez, Kerfeunteun.
Trésorier : M. Jaouen Louis, menuiserie, Kerfeunteun.
Membres :
 MM.
 Danion Jean-Marie, Messilien, Kerfeunteun.
 Dhervé Pierre-Marie, Quillihouarn, Penhars.
 Fily Alain, Kérerven, Plogonnec.
 De Kerangal Charles, avocat, rue du Palais.
 Le Cerf Yves, industriel à Quimper.
 Le Louët, chanoine honoraire, supérieur du Collège Saint-Yves.
 Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet.
 Pernez René, agriculteur, Menez-Bras, Plonéis.

Liste par Communes { des MEMBRES BIENFAITEURS (25 francs),
 et des MEMBRES ACTIFS (15 francs),
 au-dessous de 20 ans (10 francs).

MM.
Aber-Wrach.
 Oulhen Joseph, mareyeur.
Alençon (Orne).
 Mazeau André, surnuméraire des P.T.T.
Arradon.
 Le Gaz Jean, Pramer.
 Riguidel Eugène, bourg.
Arzano.
 Fichoux Jean, Stangar-Haro.
Arzon (Morbihan).
 Caudal Henri, Port-Navalo.
 Couédel Gildas (père), Port-Navalo.
 Couédel Gildas (fils), quincaillerie,
 Port-Navalo.
 Couédel Pierre, mécanicien-chef de la
 Marine Marchande.
Asnières (Seine).
 Nicol Jules, ingénieur E. S. E., 78, rue
 du Château.
Audierne.
 Guidal Jean, entrepreneur.
 Kersaudy Noël, place de la Liberté.
 Morvan Yves, 4, rue Carnot.
 Olivier Philippe, 2, rue Gouesno.

MM.
Aulnoye.
 Le Gars Joseph, 69, rue de l'Hôtel-de-
 Ville.
Auray.
 Cadudal Marcel, 9, place de la Victoire.
 Duclos Joseph, 4, rue du Père-Eternel.
 Joubard Charles, place de la Mairie.
 Plunian Jean, charcutier.
Avranches.
 Sanson Roger, 5, rue du Gué-de-
 l'Epine.
Baden.
 Sêlo Etienne, ostréiculteur.
 Sêlo Jean, ostréiculteur.
Bannalec.
 Biger, notaire, bourg.
 Durand Louis, Kergonval.
 Fiché René, Kercas.
 Le Gall René, bourg.
 Abbé Guirriec, curé-doyen.
 Pérez Guillaume, Kéran-uelven.
 Siquin René, commerçant (beurre,
 œufs).
 Le Tallec Yves, à la Véronique.

MM.

Baud (Morbihan).

Couriaut Pierre, bourg.

Beaupréau.

Messenger, receveur des P. T. T.

Belz (Morbihan).

Goumont Jean, Moulin-des-Oies.

Goumont Joachim, —

Goumont René, —

Bénodet.

Jaouen Jean, propriétaire.

Berné (Morbihan).

Barach Joseph.

Beuzec-Cap-Sizun.

Andro Yves, Lezelguen.

Andro (fils) —

Pansard Thomas, Kerroulec.

Sergent Pierre, chez M. Gonidec, Trévoédal.

Beuzec-Conq.

Le Dé Yves, au Val.

Duvail Yves, Lamphilv.

Flatrès Louis, Keroagant.

Herlédan P., 77, avenue de la Gare.

Hervé Gustave, Coat-Conq.

Le Niger Yves, ingénieur, Kéramporiel.

Ollivier Yves, Kéramplein.

Ollivier Jean, —

Bréhan-Loudéac (Morbihan).

R. P. Salaün, Trappe-de-Thymadec.

Brest.

Ameline Louis, industriel, 40, boulevard Gambetta.

Bourhis Louis, chef d'Escadron, 45, rue Louis-Pasteur.

Capiten Sébastien, officier d'administration, Direction Constructions Navales.

Chanoine Cardaliaguet, 14, rue Jean-Macé.

Cardaliaguet Antoine, 4, rue du Château.

Cariou François, 120, rue Jean-Jaurès.

Chardonnet Albert, 13, rue Ambroise-Thomas.

Férellec François, industriel, 44, rue du Château.

Feunteun Alain, horloger, 18, rue Jean-Jaurès.

Feunteun Maurice, horloger, 18, rue Jean-Jaurès.

Gauthier Emile, rue de Gasté.

Gestin Francis, ingénieur, C^{ie} des Tramways-électriques, 11, rue de Gasté.

Guichard Eugène, 103, rue de Siam.

Guichard Robert, 103, rue de Siam.

Kerbiriou Stanislas, 97, rue Jean-Jaurès.

Kerbiriou Eugène, 97, rue Jean-Jaurès.

Marion Auguste, place du Bouguen.

Mourrain Josenh, contrôleur des P.T.T., Brest-Central.

Le Penn Louis, 1, rue Traverse.

MM.

Pérodeau Hippolyte, pharmacien, 10, rue Jean-Jaurès.

Péron Joseph, commerçant, rue Louis Pasteur.

Rogel Alain, second-maître fourrier, 7, place Joseph-Goëz.

Youénou J.-L. (P.T.T.), 22, rue Amiral-Courbet.

Youénou Pierre, ingénieur-mécanicien en-chef, 16, rue de l'Observatoire.

Brelleville-sur-Laize (Calvados)

Caradec, ingénieur du service vicinal.

Briec-sur-l'Odet

Cariou Michel, Coat-Glas.

Coadou René, Kerzoualen.

Croissant, Lespritén.

Daoudal Alain, Par-Haniou.

Gestin René, Kerviel.

Gouérou Hervé, Kervélen.

Maguer Hervé, Coat-Glas.

Maguer Michel, Coat-Glas.

Maguer Yves, Coat-Glas.

Mahé Jean, Kervouët.

Mahé Jean (fils), Kervouët.

Mérour Hervé, Menhir.

Mérour Jean, bourg.

Ollivier Guénolé, bourg.

Rannou Yves, bourg.

Caen (Calvados)

Guéguen Louis, 6 bis, rue Pémagnié.

Toulhoat Joseph, rue des Vauelles.

Carhair

Croc Auguste, officier mécanicien de la Marine-Marchande.

Dubrez Auguste, rue Fontaine-Blanche.

Saout Charles, route de Brest.

Cast

Blouet Sébastien.

Blouet Sébastien, Goulet.

Briand Thomas.

Cornic Pierre, Kericun.

Lannuzel Corentin, Cascasquen.

Caudan (Morbihan).

Le Goulias Jean.

Penhouët Jean-Louis, Kergranne.

Châteaulin

Caer Charles.

Le Doaré Emile, Ty-Glas.

Le Doaré Louis, Ty-Glas.

Le Doaré Jean, 10, rue Graveran.

Garo André, 8, rue Graveran.

Garo Joseph, 8, rue Graveran.

Gourmelon Jean, 11, place du Marché.

Hénaff Jean, place du Marché.

Péron Jean, Prat-Aval.

Le Quéau François.

Tanguy Louis.

Châteauneuf-du-Faou.

Daëron Yves, propriétaire, Ker-Arthur.

Le Meur Pierre, Garage.

Piriou Mathieu, route de Quimper.

Riou Joseph, Tirilly.

MM.

Cléder

Prigent Arsène, mécanicien, bourg.

Clichy (Seine).

Bourel Eugène, 12, place des Fêtes.

Clohars-Carnoët

Brangoulo Maurice, en Héder.

Brangoulo Pierre, en Héder.

Montort Victor, commerçant, bourg.

Clohars-Fouesnant

Hervé Jean, Métairie Bodinio.

Hervé Yves, Métairie Bodinio.

Commana

Martin Joseph, Moulin-Vieux.

Concarneau

Allot Pierre, rue Saint-Guénolé.

Caradec Joseph, 4, rue du Commerce.

Le Cloarec Albert, 2, rue Suffren.

Guilbaud Jules, 12, rue Bayard.

Nader Hervé, Grand Hôtel de Cornouaille.

Tilly Roger, garage du Minez.

Vogel Paul, 18, rue Jean-Bart.

Coray

Le Goff Marc, Kériet.

Vaillant Jean, Kerdavid.

Crac'h (Morbihan)

Le Runigo Jean, bourg.

Dinan

Crabouillet Yves, Villa Les Genêts, rue Lamennais.

Dinéault

Cornec Gabriel (père), Rosconnec.

Cornec Gabriel (fils), Rosconnec.

Cornec Jean, Trévoazec.

Douarnenez

Le Bars Marcel, 23, rue Jean-Jaurès.

Belbéoc Eugène, rue du Moulin.

Le Bihan Louis, 7, rue Berthelot.

Bossennec Albert, 13, rue Ste-Hélène.

Bossennec François, 16, rue Dugay-Trouin.

Bosser Antoine, rue Dugay-Trouin.

Bosser Joseph, 6, rue Dugay-Trouin.

Le Bris Joseph, 43, rue Anatole-France.

Cornec Pierre, 1, rue Amiral-Courbet.

Delaplanche Charles, place de l'Enfer.

Féchant Alexis, mareyeur, rue Boudallier.

Féchant François, mareyeur, rue Boudallier.

Le Guen Charles, chez M. Féchant.

Kervarec Jean, 4, rue Amiral-Courbet.

Lagadec Gabriel, 25, rue Dugay-Trouin.

Marot François, mareyeur.

Motier Henri, Crédit Nantais.

Nirma Clet, 3, rue Obscure.

Raphalen Joseph, mareyeur.

Rault Henri, rue Dugay-Trouin.

Sauvage Joseph, 23, rue Voltaire.

MM.

Edern (Finistère)

Favennec Michel, Stang-Jean.

Elliant

Guyader Yves, Rubicon.

Epinay-sur-Seine

Le Guyader Eugène, 9, rue Siegfried.

Erdeven (Morbihan)

Le Donnant Jean, boulanger, bourg.

Ergué-Armel

Bertholom Corentin, 42, route de Rosporden.

Bertholom Pierre, 42, route de Rosporden.

Breton Alain, Lanroz.

Droal Corentin, Kerlaëron.

Droal Hervé, Kerlaëron.

Feunteun Jean, 46, rue Saint-Julien.

Nédélec Jean, Bourdonnel.

Quéméré Joseph, Keromen.

Quéméré Joseph (fils), Keromen.

Le Ster François, Kervir.

Ergué-Gabéric

Le Bihan Pierre, Papeterie de l'Odét.

Eouzan Pierre, Papeterie de l'Odét.

Le Gallès Paul, Papeterie de l'Odét.

Garin Louis, Papeterie de l'Odét.

Nédélec Jean, Saint-Joachim.

Nédélec Jean-Marie, Lézergué.

Rannou Pierre, Saint-André.

Le Roux Alain, Mélénic.

Tanguy Jean-Louis, Quillihuc.

Tanguy Pierre, Maire.

Quéré Laurent, Lestonan.

Quéré Pierre, Papeterie de l'Odét.

Fouesnant

Quilfen Joseph, bourg.

Gouesnach

Gallou Pierre, Kéroreden.

Gouézec

Coadou François, Kergoët.

Abbé Le Gall, Recteur.

Quintin Pierre, hôtel des Voyageurs.

Richard Jean, quincaillerie.

Le Roy Pierre, Quelvy.

Gourin

Collober Louis, place de la Victoire.

Cougard Paul, place Plantée.

Cougard Raymond, place Plantée.

Le Coz Jean, Gare.

Guillemot Louis, Quélénez.

Guillou Jean, Kerbiquet-Lann.

Le Masle Pierre, commerçant.

Morvan Alain, ingénieur, Kerhuel.

Le Roux Antoine, Pontarlen.

Gourlizon

Le Bars Pierre, Créac'hmiel.

Chatalic Louis, Kerfréost.

Hémon François, Leurvoyen.

Hémon Jean-René, Leurvoyen.

Kéribin Jacques, Keryan.

Kéribin René, bourg.

MM.

Goulien

Cariou Clet, bourg.
Pérennès Jean, Kervalguen.

Guengat

Cornec Corentin, bourg.
Cornic Louis, Kergorentin.
Fertil Jean-Louis (père), Rumerdy.
Fertil Jean-Louis (fils), Rumerdy.
Francès Jérôme, Ty-Croas.
Francès René, Kermoal.
Hémon Guillaume, secrétaire de mairie.
Lozac'hmeur Hervé, Manoir.
Nihouarn Jean-Louis (père), Kerguerbé.
Nihouarn Jean-Louis (fils), Kerguerbé.
Pérennou Jean, Kervroac'h.
Pérennou Jean-Louis, Kervroac'h.
Le Quéau René, Kernogan.

Guiclan

Le Bras, Kermat.
Le Bras Yves, Coat-ar-Bellec.
Combot Yves, Kérilly.
Queinnec Yves.

Guidel (Morbihan)

Coëffic Jérôme, Coat-Coff.
Coëffic Joseph, Coat-Coff.
Coëffic Joseph, Kerméné.
Le Doussal Jean, Lesvariell.
Guillerme Yves, Beg-Ménez.
Ricousse François, Beg-Ménez.
Rivalain Luc, régisseur, bourg.

Guimiliau (Finistère)

Collic Joseph, Kérambléis.
Pouliquen François, Ruland.

Guiscriff

Le Bec Joseph, bourg.
Cadic Joseph, près de la Gare.
Cosquer Joseph, près de la Gare.
Guillemot René, ingénieur I.A.B., Cadi-gué.
Hascoat Louis, route de Saint-Maudé.
Jaffré Jérôme, sellerie.
Nicolas Pierre, Pennayeun.
Pichon Roger, Kerlaz.
Quéré Joseph, Pengilly.
Le Roux Maurice, bourg.
Le Rouzic Jean, bourg.

Hennebont

LeBoudouil Joseph, Kergroix.
Ezanno Albert, Locoyarn.
Ferrand, 5, place du Marché.
Le Fur Jean, Lalumec.
Le Ruyet Jean, 127, rue Neuve.
Le Ruyet Joseph, 127, rue Neuve.
Thomas Maurice, près de la Gare.

Honfleur

Blouët Laurent, commis des P.T.T.

Ile d'Arz (Morbihan)

Couédel Germain, Pénéro.

Ile Tudy

Guinvarc'h Jean, bourg.

MM.

Kerfeunteun

Le Bescond Jean-Marie, Moulyouen.
Briand Yves, bourg.
Le Clech Hervé, commerçant, bourg.
Le Clech René (père), commerçant, bourg.
Le Clech René (fils), commerçant, bourg.
Le Clech Yves, commerçant, bourg.
Le Cœur René, Penhoat.
Cornic Jean, Manoir des Salles.
Cornic Jean-René, Manoir des Salles.
Cornic Joseph, Manoir des Salles.
Cornic Louis, Kervouyec.
Cornic Sébastien, Kervouyec.
Cosmao, Croix des Gardiens.
Danion Jean-Marie, Messilien.
Doaré Joseph, Créac'h-Man.
Le Doaré Joseph, Parc-Ménez.
Dorval René, Tréqueffelec.
Fily Yves, route de Brest.
Le Gars Jean, Bécharles.
Le Gars Louis, Kernévez.
Le Gars Pierre, Kernévez.
Grall, mécanicien-constructeur, bourg.
Jaouen Louis, menuiserie, bourg.
Lozac'hmeur, boucherie, Croixdes Gardiens.
Noach Jean-Louis, bourg.
Le Page Jean, bourg.
Philippot Joseph, Bolhoat.
Poulazan, Tréouzon.

Kernével

Le Beuze Marcel, bourg.
Le Beuze Henri, bourg.
Donal Joseph, Kérouac.
Guiban André, Villeneuve.
Guillou Jean-Marie, Toulhouarnec.
Lijour Marcel, Moustoir.
Ollivier Eugène, Quillihouarn.
Ollivier Yves, Quillihouarn.
Tréguier Corentin, Kerouac.

Keryado

Le Brigant Roger, 6, rue d'Eliscouët.
Chalmé Louis, rue de Bretagne.
Ficot Alfred, 5, rue Saint-Clément.
Picot Joseph, 5, rue Saint-Clément.
Pogam Jean, Kerebrevel.

La Forêt-Fouesnant

Gléonec Yves, Prat-Sand-Vras.
Schedic Yves, Kerdivoal.

Lamballe (Côtes-du-Nord)

Cogneau Henri, rue de Bouhin.

Lambézellec

Le Fur Louis, La Villette.
Le Fur Marcel, La Villette.
Le Goas Jean, Pnat N.-D. de Bonne-Nouvelle.
Grannec Gilles, Pnat N.-D. de Bonne-Nouvelle.
Le Jeune Vincent, second-maître mécanicien, 95, rue Jean-Jaurès.
Pellé Louis, boulangerie, Croix-Rouge.

MM.

Landerneau

Vicaire Denis, épicerie, 8, place du Marché.

Landivisiau

Breton Joseph, Minoterie de la Gare

Landrévarzec

Bothorel Jean, Mengleuz.

Le Clech Alain.

Le Corre, Rularou.

Croissant René, Brunguen.

Guyader Corentin, boulangerie.

Le Menn Jean, Guinigou.

Rannou Pierre, Kerlégand.

Rolland Jean-Marie, Kergréis.

Landudal

Feunteun Corentin, Rupiquet.

Hamp Pierre, bourg.

Le Nay Yves, secrétaire de mairie, bourg.

Landudec

Ansquer Jean, commerçant, bourg.

Gentric Louis, Kergréis.

Gentric Michel, Kergréis.

Nicolas Jean, Kerdaniel.

Lanvaudan (Morbihan)

Le Seac'h Corentin.

Lannion

Guézennec Eugène, commerçant.

Le Houérou Albert, industriel, usine de Forlac'h.

Lanriec

Corré Joseph (père), Kerichard.

Corré Louis, Kerichard.

Corré Yves, Kerichard.

Guillou Alexandre, rue Mauduit-Duplessis.

Guillou Joseph, Kérembars.

Lanvénege (Morbihan)

Lozac'hmeur Jean.

Lanvéoc

Léostic Jean, quincaillerie.

La Roche-Bernard

Boëffard Paul, ébéniste.

Bohéas René, en ville.

Derrien Marcel, ingénieur en ville.

Le Hur Joseph, 7, rue de l'Hôpital.

Larmor-Baden (Morbihan)

Séveno Jean, L'Oasis.

Larmor-Plage (Morbihan)

Le Corre Alexis, Quai-Embarquadère.

La Trinité-sur-Mer (Morbihan)

Danic Jules, Cours des Quais.

Le Cloître-Pleyben (Finistère)

Salaun Pierre, bourg.

Le Faou (Finistère)

Morvan Lucien, ingénieur, bourg.

MM.

Le Faouët (Morbihan)

Auffret Jean, quinvaillerie.

Savary Adrien, rue du Château.

Le Guilvinec

Perodeau Joseph, receveur des Postes.

Stéphan Pierre, mareyeur.

Le Juch

Le Bihan Hervé, Ménez-Merdy.

Le Bihan René, Ménez-Merdy.

Le Bihan Yves, Ménez-Merdy.

Kéribin Guillaume, Kéristin.

Lennon

Le Gall Jean, Coulaharon.

Lesneven

Brénéol, bijoutier.

Guéguen Jean quincaillier.

Heurtault Albert, pharmacien.

Le Tréhou (Finistère)

Fichou Louis, Le Penquer.

Soubigou Antoine, Le Mescouès.

Le Trévoux

Conan Benoît, Kerjean.

Le Grand Jean, Landreigne.

Abbé Pérez, recteur.

Leuhan par Coray

Le Roux François, Kérivoas.

Le Roux René, Kérivoas.

Locmariaquer (Morbihan)

Gestalen Joseph, ostréiculteur, Pointe-et-Ville.

Locoal-Mendon (Morbihan)

Humphry Marcel, Branhoc.

Locronan

Chipon Alain, bourg.

Coadou Guillaume, mécanicien.

Guéguen Stanislas, bourg.

Hémon Guillaume-Jean, adjoint-maire.

Nicolas Jean, place de l'Eglise.

Loctudy

Le Gall Alexis, mareyeur, industriel route de la Cale.

Guirriec Edouard, au Suler.

Guirriec Jean, au Suler.

L'Helgouac'h, route de la Cale.

Locunolé, par Quimperlé

Moru François, bourg.

Pensec Joseph, bourg.

Logona-Quimerch

Caër Yves, Kermorvant.

Couchouren Jean, Kergadalen.

Lopérec

Hergoualch Yves, Lambégou.

Le Pape Jean, Parc-ar-Faven.

MM.

Lorient

Adam Alphonse, 4, rue Rondeau.
 Le Bihan Corentin, 12, rue Paul-Guieysse.
 Le Bihan Yves, 12, rue Paul-Guieysse.
 Bilien Henri, 38, rue Capitaine-Lefort.
 R.P. Corentin Boscher, résidence des Capucins, 28, avenue de la Marne.
 Fournier-Le Ray Jacques, 45, rue du Moustoir.
 Gadon E., 15, place Alsace-Lorraine.
 Grélard Georges, rue de la Comédie.
 Jéhanno André, 95, rue Beauvais.
 Marchand Jean, 6, rue Galabert.
 Masson Louis, 4, rue de l'Hôpital.
 Moreau Jean, employé du P.O., gare.
 Nézet Victor, avenue de la Marne.
 Nicaise Robert, 18, rue Capitaine-Lefort.
 Pouliquen Joseph, Ecole St-Joseph, rue Vauban.
 Roignant Louis, 68, rue Carnot.
 Ruault Victor, 15, rue Michel-Bouquet.
 Le Senne Joseph, 15, rue de la Comédie.
 R. P. Stanislas Cogneau, Résidence des Capucins, 28, avenue de la Marne.
 Thomas René, Ecole Saint-Joseph, rue Vauban.
 R.P. Yvon Quéau, résidence des Capucins, 28, avenue de la Marne.

Mahalon

Le Bihan François, Lanfiacre.
 Bourdon René, Kerdrennee.
 Le Brusq Corentin, Tybiriou.
 Moalic Corentin, Kerlaouénan.

Marseille

Cabon Louis, ingénieur, 12, Traverse Madrague.

Maure-de-Bretagne (I.-et-V.)

Chaplais, receveur des P.T.T.

Meilars

Gonidec Hervé, Lesmeilars.
 Le Moal René, Guerveur.

Mellac (Finistère)

Le Goc Mathurin, Kervaziou.
 Ravallec Louis, Kerdouric.

Melgven

Bourbigot Isidore, Kerrouzic.
 Carnot Xavier, instituteur libre.
 Goaër Pierre, Keralen.
 Gourlay Jean, Bourgneuf.
 Hervé Albert, Kerdaïc.
 Horellou Albert, Moulin de Coat-Canton.
 Horellou Joseph, Moulin de Coat-Canton.
 Lancien Jean (père) Penhoat-Cadol.
 Lancien Jean (fils), Penhoat-Cadol.
 Nicot Pierre, bourg.
 Talgorn François, Kerlijour.

Mendon, par Landevant (Morbihan)

Le Sauce, bourg.

MM.

Metz

Masson Emmanuel, contrôleur des P. T. T., 13, rue Verdun.

Milizac

Le Gall Thénénan, au Curru.
 Nédélec François, adjoint-maire.

Moëlan

Guilcher Louis, chez M. Haslé, bourg.
 Haslé Francis, bourg.

Morlaix

Souëtre Jean, Créac' Joly.
 Le Tous François, 4, rue de Bréhat.

Nantes

Le Berre Jean-Marie, 4, rue Amiral-Duchaffaut.
 Guillou Corentin, 6, impasse Richeux
 Guillouet Marcel, ingénieur A. et M., 28, rue Casimir Perrier.
 Trévidic Pierre, ingénieur, 24, boulevard de la Fraternité.

Névez

Kerlan Yves, bourg.

Ouessant

Fouesnant Louis, retraité.
 Quinquis, greffier de paix.

Paguy-sur-Moselle

Hériel Victor, directeur, usine Compagnie Lorraine de Lampes électriques.

Paris

Allanic Louis, 5, rue Affre (18°).
 R. P. Cabon, secrétaire général des Pères du Saint-Esprit, 30, rue Lhommond (15°).
 Canivet Joseph, ingénieur, architecte E. T. P., 7, rue Alfred-Durand-Clay (14°).
 Le Corre Yves, 5, rue Eugène-Gikez (15°).
 Guéguen Ambroise, 5, rue de l'Olive (18°).
 Kéravec Henri, 11 bis, rue Paul-Deloron, Colombes (Seine).
 Le Nader Henri, 23, rue des Messageries (10°).
 Le Pichon Louis, brigadier - chef, E. H. R., Bureau de Colonel, 11^e Cuirassiers.
 Rio André, sous-chef de dépôt, gare du Bourget.
 Rio Marcel, 70, rue Galiéni, Noisy-le-Sec (Seine).
 Volant Louis, ingénieur I.C.A.M.-I.E.G., 166, rue de la Convention.

Penhars.

Le Berre René.
 Bernard Pierre, Kérellec.
 Cardaliaguet Henri, Kerlagatu.
 Cariou Jean, Rosoquer.
 Cariou Jérôme, Rosoquer.
 Cariou Michel, Rosoquer.
 Le Corre, Kervalguen.

MM.

Cozic Yves, Kerdistraon.
Dhervé Hervé, Quillihouarn.
Dhervé Jean, Quillihouarn.
Guézennec René, au Moustoir.
Dhervé Pierre, Quillihouarn.
Hélias Pierre, Kéreyen.
Léty Jean, Prairies de Kernisy.
Puech Alphonse (père), Kermabeuzen.
Puech Alphonse (fils), —
Puech Jean-Marie (fils), —
Puech Corentin (fils), —
Puech Jean, —

Penmarc'h.

Guichaoua Marc, Usine Griffon, Saint-Guénolé.

Le Pape Marc, près la Gare.

Perros-Guirec (C.-du-N.).

Le Gall-Jaouen, commerçant, près la Gare.

Peumerit (Finistère).

Le Borgne Alexis, Kerscao.

Le Borgne Hervé, bourg.

Plabennec.

Saïk ar Gall, conseiller d'arrondissement.

Pleubian.

Saint-Jalmes Louis, Saint-Antoine.

Pleyben.

Cochennec Yves, boucherie.

Le Gall Michel, ingénieur, Lennon.

Le Gall Henri, Grand'Place.

Grannec Yves, La Garenne.

Le Floc'h Gustave, Ty-Névez. Penna-yeun.

Mathurin Jean, Héraut-Mont.

Mathurin Yves, Lannélec.

Pichon Jean, Petite-Place.

Ploaré.

Boété Jean, Lesperbé.

Caradec François, Kervuillerm.

Caradec Joseph, Kerdaëc.

Celton Jean, Lescariou.

Doaré Guillaume.

Doaré Jules, Kéroustiliac.

Doaré Pierre, Kéroustiliac.

Kervarec Hervé (père), Kérivel.

Kervarec Hervé (fils), Kérivel.

Kervoalen Jean, Kerstrat.

Le Moan Thomas, Kerstrat.

Tanter Yves, Kerstrat.

Plobannalec.

Calvez Auguste, Kervélégen.

Calvez Louis, Kervélégen.

Plœmeur.

Le Chaton François, Kervénanec.

Daniel Mars, place de l'Eglise.

Esvan Joseph, Kervénanec.

Guyomar Etienne, Restou.

Guillerm François, Toulblaye.

Kerlir François, au Ter.

Pogam Jean, Kerdiret.

Richard Louis, Sainte-Anne.

Stéphan Jean, Toulblaye.

MM.

Ploermel.

Prevoteau Charles, bijoutier.

Ploëven.

Boussard Corentin, Kergonan.

Boussard Thomas, Kergonan.

Plogastel-Saint-Germain.

Gouret René, commis-greffier, bourg.

Plogonnec.

Bourhis Pierre, Prat-Youen.

Cariou Jean-René, Kerguinou.

Coadou Jean-Marie, conseiller d'arrondissement, Launay.

Cosmao Jean-Marie, Créac'h-Noz.

Cosmao Jean-Marie, Kernévez.

Fily Alain, conseiller municipal, Kérrerven.

Le Floc'h Jean, commerçant, bourg.

Le Floc'h Jean-René, Kérustan.

Le Floc'h Hervé, commerçant, bourg.

Le Floc'h J., bourg.

Le Floc'h René, commerçant, bourg.

Le Grand Henri, Lezoudouaré.

Le Grand Vincent, Lézoudouaré.

Hascoët Pierre, Lesniel.

Henry Jean, Kerdily-Vian.

Jaïn Hervé, bourg.

Keroullas, Toussaint, Kérouac'h.

Ligen François, Kérufé.

Ligen Jean-René, Kérufé.

Mazéas Hervé, Krennal.

Philippe Yves, bourg.

Le Quéau Jean-Louis, Kerroriou.

Salaün Pierre, Kergoat-Névet.

Seznec Jean-Louis, Créac'h-Crichen.

Seznec Jean-Louis, Nartous.

Plomelin.

Bescond Jean-Pierre, Kerguel.

Plomodiern.

Briand Corentin, bourg.

Derrien Gabriel, Kergors.

Hénaff Jean, Lagadven.

Hénaff Pierre, Lagadven.

Kersalé Guillaume.

Poudoulec Jean, forgeron, bourg.

Poudoulec Yves, — —

Le Roux Pierre, — —

Plonéis.

Cornec Guillaume, maire.

Le Du Pierre, Kergoat.

Léty Jean-Louis, Letty.

Léty Jean-Marie, Letty.

Moënner Claude, Kerlaëron.

Pernez Jean-Marie, Ménez-Bras.

Pernez Jean-Marie, bourg.

Pernez Guillaume.

Pernez René, Ménez-Bras.

Plonévez-du-Faou.

Goannac'h Charles, bourg.

MM.

Plonévez-Porzay.

Bidan Guillaume, Kerdalaë.
Bidan Nicolas, Kerdalaë.
Brélivet Hervé, Kergonnec.
Doaré Guillaume, Kerlarde, en Kerlaz.
Le Gac, agriculteur, Lesvren.
Hascoët Corentin, Camézen.
Jain Corentin, Penfeunteun.
Kernaléguen Alexis, Cosquer.
Kernaléguen Joseph, Ker-Jos.
Riou André, Lestraon.

Plouay.

Burban, chez M. Thomas, boulanger.
Carré Pierre, rue de la Gare.
Le Corre Eugène.
Le Floc'h Victor, bourg.
Pavec François, bourg.
Philippe Georges, ingénieur, bourg.

Ploudaniel.

Le Gall Auguste, Lannignès.

Plougasnou.

Abbé Le Berre, aumônier au Préventorium, Pont-Plainesat.

Plouan.

Guéguen Georges, Ker-Stéphant.

Ploudalmézeau.

Jacob François, expert, bourg.

Plougastel-Daoulas.

Le Gall Claude, Lanvrizan.
Kervella Louis, Tinduff.
Thomas Mathurin, Maire.
Thomas Pierre, Pennavern.

Plougoumelen (par Auray).

Le Moing Joseph, bourg.

Plonéour-Lanvern.

Daniel Joseph, bourg.

Plouhinec.

Mourrain Emile, Kervoazec.
Caugan Henri, au Gorré.

Plouyé.

Abbé Boussard, recteur.

Ploujean.

Donnart Louis, Coatéshéro.

Plozévet.

Bolzer Christophe, Kervengar.
Le Goff Yves, Kerfurunic.
Guéguen Pierre, Kervinou.

Pluguffan.

Cariou Pierre, Kerhascoët.
Cornec Guillaume, Grande-Boissière.
Cornec René, Grande-Boissière.
Guével Guénolé, Kerloëguen.
Nicot Alain, Kergréis.
Plouzennec Yves, Kergornian.

MM.

Pluvigner.

Le Biban Louis, rue Kériole.

Pont-Aven.

Cannévet Henri, rue Vieille-du-Quai.
Cannévet Maurice, —
Cannévet Paul, —
Furic Jean, place de la Mairie.
Le Louët, docteur-maire.
Péron Joseph.
Salic Joseph, horloger.

Pont-l'Abbé.

Criou Henri (père), quincaillerie.
Criou Henri (fils), —
Helgouarch Jean, route de Loctudy.
Maréchal Jacques (père), vins, place Gambetta.
Maréchal Jacques (fils), vins, place Gambetta.
Le Minor (fils) minoterie.
Monot Marcel, 12, rue Poulfranc.
Monot Pierre, —
Stéphant Guillaume, clerc chez M^r Quéinnec.

Pont-Croix.

Ansquer Jean, boulangerie.
Gargadennec Jean, rue des Boucheries.
Quillivic Jean, route d'Audierne.

Pont-de-Buis.

Cariou Jean, route du Pont-Neuf.

Pont-Scorff.

Montagner Joseph, route de Lorient.
Le Portz, Kervennec.

Pornic (L.-I.).

Chéné Fernand, rue Saint-André.
Chéné Pierre, rue de la Marne.

Port-Bono (par Auray).

Le Rohellec Jean, Quai.

Pontivy.

Robic Joseph, au Stourn.

Pouldergat.

Le Brun Guillaume, maire, Couëdic.
Le Brusq Guillaume (père), Kerlaouët.
Le Brusq Guillaume (fils).
Le Brusq Jean, Corn-ar-Hoal.
Kervarec Jean, Trémibit.
Kervarec Vincent, —

Pouldreuzic.

Guichaoua Jean-Marie, bourg.
Hénaff Jean, maire, conseiller général.

Poullan.

Le Doaré.
Gourlaouen Gabriel, Kérandraon.
Kéritel Alain, —
Kéritel Henri, —
Kéritel Guillaume, bourg.
Olivier Jean, Kérénic.

MM.

Poullaouën.

Lostanlen François, Goasvernou.
Saliou Jean, Penfeunteun.
Saliou Pierre, —

Quéménéven.

Cuzon Jean, Pellein.
Hascoët Jean, Kergoat.
Le Page Pierre, Kerligonan.

Querrien.

Auffret Pierre, La Villeneuve-Troadec.
Barc Louis, bourg.
Barc René, forgeron, bourg.
Flécher Jean-Marie (fils), Catélouarn.
Gallo Arthur, commerçant, bourg.
Huon François, Quillior.
Nadan Sébastien, Roscréis.

Quéven.

Bouric Pierre, Kergalan-Vraz.
Even Marcel, Kergolan.
Even Pierre.
Le Gall Vincent, Saint-Amand.
Le Gall François, Saint-Amand.
Roperh Joseph, Kerrousse.

Quiberon.

Le Buhé Pierre, comptable, place du
Marché.
Guéguen Ambroise, ingénieur, Port-
Maria.
Le Guellec Pierre, second-maître-méca-
nicien, Port-Maria.
Laurent Stanislas, Port-Maria.
Lorho Hervé, Saint-Pierre-Quiberon.
Miroux Charles, gérant, Usine Amieux.
Le Visage Jean, villa Araok, directeur
de Beg-el-Land.

Quimerc'h.

Guillou Nicolas, Taillou.
Ménez Hervé, bourg.

Quimper.

Alain Joseph, électricien, rue Kéréon.
Alix Simon, ingénieur, 65, rue de
Douarnenez.
Autrou Arthur, 14, rue du Couëdic.
Abbé Balbous, économiste, collègue Saint-
Yves.
Barré Pierre, 18, rue Elie-Fréron.
Barré Robert, 48, rue Saint-Mathieu.
Le Bec Charles, 5, rue de la Providence.
Bédéric Charles, 29, rue du Palais.
Benoît, 8 rue des Gentilshommes.
Bernard rue Feunteunic-ar-Lez.
Le Berre René, 11, impasse Saint-Marc.
Bideau Louis, 14, rue du Chapeau-
Rouge.
Le Bigon Yves, 28, rue Saint-Mathieu.
Bizien Georges, 1, rue Saint-Nicolas.
Le Blévec Marcel, 6, rue Elie-Fréron.
Bot Emmanuel.
Brusq Jean, contrôleur des P. T. T.
Terrain Gaud.
Bureller Jean.

MM.

Cabon Charles, président de l'Amicale,
négociant, 25, rue Elie-Fréron.
Catto, entrepreneur, route de Brest.
Catto Adolphe (fils), —
Le Cam René (fils), route de Brest.
Cardaliaguet Henri.
Chabeaux Oscar, 14, rue du Chapeau-
Rouge.
Chevallereau André, rue Bourg-les-
Bourgs.
Cloarec Jean, 10, rue de Douarnenez.
Monseigneur Cogneau, président d'hon-
neur de l'Amicale, évêque de Tha-
braca.
Cornic, vétérinaire, place du Champ-
de-Foire.
Le Corre Jean, 39, rue Pen-ar-Stéir.
Le Corre Jean-Marie, boucher, 35, rue
de Brest.
Le Coz Marcel, chemin de l'Hippo-
drome.
Craff Pierre, Constructions Navales,
chemin du Halage.
Craff Robert, chemin du Halage.
Courtay Yves, 4, rue du Frouit.
Cuzon Eugène, coiffeur, rue du Cha-
peau-Rouge.
Damian Jean, usine, route de Brest.
Dantec Ferdinand, Terrain Gaud.
Dieucho, capitaine, 137^e R. I.
Esun, fondeur-mécanicien, chemin du
Halage.
Feunteun Jean, Grand Séminaire.
Feunteun Laurent, impasse de l'Odet.
Feunteun René, —
Le Floch Jean, 36, rue Le Déan.
Le Floch René, —
Le Foll Alain, marchand.
Friand Yves, 5, rue de la Mairie.
Flahaut, Manoir-du-Parc.
Faroux.
Galès Charles, chemin de l'Hippo-
drome.
Gloaguen Joseph, 3, rue de l'Argonne.
Gouiffès Jean, 4, avenue de la Gare.
Le Grand Etienne (père), place Terre-
au-Duc.
Le Grand Etienne (fils), place Terre-
au-Duc.
Le Grall Louis, 2, rue du Frouit.
Guédès Emmanuel, Aux Dames de
France.
Guéguen Michel, rue Elie-Fréron.
Guéguen Michel, 2, route de Rosporden.
Guéguen, 2, route de Rosporden.
Guichaoua Yves, 5, rue de la Provi-
dence.
Goascoz Emile, rue des Reguaires.
Hénaff Henri, quai de l'Odet.
Hénaff Joseph, rue Kéréon.
Hénaff Jean (fils), —
Henriot Jules, manufacturier.
Henriot Joseph, 72, quai de l'Odet.
Henriot Robert, 2, rue Astor.
Heurté Simon, 29, rue Bourg-les-
Bourgs.
Jadé Jean, avocat, 5, rue Vis.
Jestin Alain, 1, rue des Reguaires.

MM.

Jézéquel Alain (père), 17, rue de l'Hospice.
 Jézéquel Alain (fils), 17, rue de l'Hospice.
 Juiff Jean, 31, rue Jules-Noël.
 Keraën Louis, 8, quai du Stéir.
 Kérangal (de) Charles, avocat, rue du Palais.
 Kergoat Henri, 18, rue Penruic.
 Lecerf André, place Terre-au-Duc.
 Lecerf Yves, place Terre-au-Duc.
 Abbé Lozarchmeur Corentin, aumônier du Likès.
 Chanoine Le Louët, supérieur du collège Saint-Yves.
 Maguer Georges, rue du Frouit.
 Maguer Jean-Marie, rue du Frouit.
 Manach Jean, 14, rue du Frouit.
 Marchalot Jean, 14, place Médard.
 Mariel Yves, 26, rue de Brest.
 Marzin Corentin, 1, avenue de la Gare.
 Abbé Marzin, avenue de la Gare.
 Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet.
 Meingan Joseph, cimetière Saint-Marc.
 Le Menn Corentin, 39, rue de Brest.
 Mévellec Guénolé, Locmaria.
 Morvan Guillaume, rue Rosmadec.
 Morvézen Yves, banquier, 5, rue de Brest.
 Le Naélou, rue Kéréon.
 Le Naour Georges, 18, quai de l'Odét.
 Nédélec Charles, 35, place St-Mathieu.
 Nédélec Roger, —
 Nédélec Jean, rue Saint-Mathieu.
 Nédélec Louis, boucher, place du 118^e d'Infanterie.
 Parquer, 1, quai du Stéir.
 Perodeau Hippolyte, 76, quai de l'Odét.
 Péron Pierre, 47, avenue de la Gare.
 Plouzennec Yves, 8, place La Tour-d'Auvergne.
 Poënot Pierre, route de l'Abattoir.
 Quillien J., 5, rue René-Madec.
 Restoux Joseph, rue Bourg-les-Bourgs.
 Riou H., peintre, 6 bis, rue de Douarnenez.
 Riou, chef d'atelier au Likès.
 Rolland Paul, entrepreneur, 5, rue du Frouit.
 Le Roux Emile, place Terre-au-Duc.
 Le Roy Victor, ingénieur I. C. A. M., Champ-de-Foire.
 Salaun Jean, 64, quai de l'Odét.
 Salaün Louis, villa Jane, rue Ker-Ys.
 Scouarnec Georges, 8, rue des Halles.
 Sévère Louis, 15, rue Sainte-Thérèse.
 Stagnol, clerc de notaire, 59 bis, rue de Douarnenez.
 Stagnol Joseph (fils), 59 bis, rue de Douarnenez.
 Stervinou.
 Tanguy Paul, villa Jane, rue Ker-Ys.
 Toulgoat François, rue des Boucheries.
 Tréhonv. industriel, avenue de la Gare.
 Treussier Guillaume, boulangerie, 22, rue du Frouit.
 Treussier Nicolas, boulangerie, 22, rue du Frouit.

MM.

Verdier Joseph, 54, quai de l'Odét.
 Lautrédou Michel, Le Likès.

Quimperlé.

Audren Jean (père), rue du Cimetière.
 Audren Jean (fils), —
 Brient Joseph, 5, rue de Clohars.
 Cadic Maurice.
 Coïc Alain, Usine Mitan.
 Génot Auguste, rue des Ecoles.
 Guillou François, 7, quai Brizeux.
 Lancien Jean, quai Brizeux.
 Pothier Charles, La Plaine.
 Pothier François, La Plaine.

Rédéné.

Ferrant Jean, à Saint-Pierre.

Reims.

Le Morzellec Louis, ingénieur A.M.E.R., 13, rue Thiers.

Rennes.

Le Berre Léon, rédacteur *Ouest-Eclair*.
 Le Pape Guillaume, rédacteur-sténographe, *Ouest-Eclair*.

Riantec.

Germain Guy, bourg.

Riec-sur-Bélon.

Le Beuz Eugène, Kerbenquerc'h.
 Boulic René, Ty-Hervano.
 Bourc'his Pierre, Tissus, bourg.
 Bourhis Pierre, bourg.
 Dagorn François.
 Dervout Louis, Kerriou.
 Furic Jacques, Bréharn.
 Furic Marcel, Kerbain.
 Gestalen Jean, Penquelen.
 Jouan François, Kerbernard.
 Mahé Jean (fils), bourg.
 Thaéron Joseph, Gorréquer.
 Thaéron Paul, Gorréquer.

Rosnoën.

Brélivet Jean, Néloken.

Rosporden.

Le Cœur François.
 Le Barillec Maurice, 2, rue de Reims.
 Bertholom Emmanuel, 2, rue Nationale.
 Bertholom Jean, Kerriou.
 Bertholom Yves, Kerriou.
 Bertinetti Laurent, rue du Bouloir.
 Guillemot Eugène, 7, rue Hippolyte Le Bras.
 Jaouen Michel, officier principal des Equipages de la Flotte E. R., 50, rue Nationale.
 Laurent Albert, près des Halles.
 Le Meur Jean-Louis, 38, rue Nationale.
 Rannou Louis.

Rouen.

Criou René, 6, rue Thouret.

MM.

Saint-Brieuc (C.-du-N.).

Ollivier Pierre, Ecole libre, 4, rue du Parc.

Roger Charles, 10, boulevard Gambetta.

Saint-Coulitz.

Blouët Marcel, Pennahoat.

Le Quéau François, Pennarun.

Saint-Evarzec.

Chiquet, Kerguen.

Droal Jean, Keriscoac'h.

Feunteun André, bourg.

Feunteun Yves, bourg.

Feunteun Pierre, Lanvéron.

Guéguen, Kerguen.

Le Goff Yves, bourg.

Jan Yves, Hars.

Riou Jean-Louis, Mougouérou.

Saint-Gildas-de-Rhuys.

Berthy Alexandre, Le Net.

Berthy Fernand, Le Net.

Saint-Goazec.

Mahé Hervé, Ardoisières du Reck.

Sainte-Hélène.

Danigo Philippe, Kercadic.

Saint-Ilan (près Saint-Brieuc).

Bigot Jean, Etablissement Saint-Ilan.

R. P. Compès, supérieur, —

Gouérou Pierre, Etablissement St-Ilan.

Saint-Jean-Brévelay.

Ferrand Mathurin, hôtelier.

Saint-Marc.

Pierre Quéinnec, « Villa Saint-Georges », rue Jean-Jaurès.

Saint-Méen.

Le Cléac'h Louis, recteur.

Saint-Nazaire.

Chupin Edmond, 2 bis, rue Ferrand-Gasnier.

Le Mouélic Jean, 96, rue du Grand-Ormeau.

Saint-Pierre-Quiberon.

Rio Pascal, Kervihan.

Saint-Pierre-Ouilbignon.

Quénéa Lucien, 211, rue Jean-Jaurès.

Vincent René, Kervillierm.

Saint-Pol-de-Léon.

Balanant Victor, ancien député.

Créach Alain, Kergoant.

Créach Joseph, Kergoant.

Gestin Hervé, Kernévez.

Kéramoal Jacques (voir Algérie).

Kéramoal François, Créac'h-Quézou.

Kerbiriou.

Scouarnec André, 38, rue du Pont-Neuf.

Séité Célestin, exportateur, Maison Le Goff.

Séité François.

MM.

Saint-Renan.

Mailloux Jean, route du Conquet.

Saint-Ségal.

Guillerm Gabriel, Roscoat.

Guillerm R., au Roscoat.

Moal Yves, Kergaër.

Le Nest Yves, Kergadolen.

Saint-Thégonnec.

Abhervé Joseph, Penfo.

Saint-Thurien.

Pustoch J., Kerfraval.

Saint-Yvi.

Bleuzen Raymond, Kérancoz.

Le Gac, maire.

Guillou Jean-Marie, Kérancolven.

Lahuec François, au Créach.

Lahuec Yves, au Créach.

Scaër.

Le Bihan Louis, Kerloui.

Boulis François, Kergoaler.

Boulis Jean, Kergoaler.

Boulis Pierre, Kergoaler.

Derrien Louis, bourg.

Le Dez René, boulangerie, bourg.

Guéguen Jean, Kermabat.

Olivier Alexis, Kériquel.

Péres Jean, Kervennou.

Quintin Hervé (père), Papeterie de Cascadec.

Quintin Hervé (fils), Papeterie de Cascadec.

Toulgoat Joseph, chapellerie.

Sizun.

Le Sanquer François, Moulin-Neuf.

Le Sanquer Joseph, Moulin-Neuf.

Toulon.

Cabon, 33, rue Michel-de-Bourges, Pont-du-Bas.

Donnart François, sur le « Lorraine ».

Mignon Guillaume, seconde-maître-mécanicien, sur le « Jean-Bart ».

Mourrain Pascal, sur le Cuirassé « Paris ».

Stéphane Joseph, élève officier de réserve, sur le « Bretagne ».

Tourc'h.

Boédec Louis, maire, Quillien.

Lancien Pierre, bourg.

Quéré Henri, Kervaziou.

Tréboul.

Moaré Eugène, boulangerie.

Gonidec Jean, Trézulien.

Gonidec, Trézulien.

Guivarc'h François.

Trégarvan.

Brélivet Jean, Kergantic.

Hélias Jean, Ty-Vigouroux.

MM.

Tréméoc.

Guéguen Yves, Bourg-d'en-Haut.
Riou Jean, Kerdreigne.

Tulle (Corrèze).

Roux Jean, 8, avenue de la Gare.

Vannes.

Beaugé Georges, Hôtel de la Gare.
Blévenec Louis, A.M.E.R., place Saint-Pierre.
Brenner Pierre, villa « Les Bruyères », avenue Wilson.
Grannec Noël, Ecole Saint-Joseph.
Menéach Jehan, rue Saint-Nicolas.
Ronco Sylvain, 1, rue Madame Lagarde.
Sergent, contrôleur des Postes.
Blouch Jean, 3, rue des Orfèvres.

Vire (Calvados).

Le Joncour Louis, commis des P.T.T.

La Seyne.

Mignon Thomas, à bord du sous-marin « Monge ».

Algérie.

Keramoal Jacques, 9^e régiment de Zouaves, C. M., Fort National.

MM.

Ile de Guernesey (Angleterre).

Grannec Guillaume (F. Côme de Jésus), Vimiéra.
Le Guellec (F. Cyprien-Laurent), Vimiéra.
Le Bars Guillaume (F. Corentin-René), Vimiéra.
Kerlir.
Le Loch Pierre (F. Clémentien-Pierre), Vimiéra.
Pérennou Jean (F. Cyrille des Angès), Vimiéra.

Erquelines (Belgique).

Dincuff Alain, A.M.E.R.
Roux Jean, A.M.E.R.

Santiago (Chili).

Hermano Constantino, Institut O.J.I., Zambrano.

Le Caire (Egypte).

Frère Léon, Collège de la Salle, Daher.
Frère Dosithée, Collège Saint-Joseph, Koronfish.

Madrid (Espagne).

Herrero José, Veronica, 11.

MEMBRES NOUVEAUX

MM.

Rousselot Joseph, bourg, Arzano.
Le Merdy Abel, 21, avenue de la Gare, Beuzec-Conq.
Briand Guillaume, Goulitquer, Cast.
Caugant Pierre, Coatitfel, Châteaulin.
Maurice Vincent, 14, boulevard Victor-Hugo, Clichy.
Bourhis Hervé, Cosquer, Combrit.
Yvon Célestin, Ile de Groix.
Le Guiffant Alain, Bout-du-Pont, Kernével.
Le Meur Ambroise, Kerambrunou, Kernével.
Bordiec Jean-Louis, Ecole de la Croix-Rouge, Lambézellec.
Cam Jean, Landeleau.
Troadec Jean, 1, rue du Parc, Landerneau.
Brénéol Léonard, Bijouterie, Lesneven.
Pennanéach J^h-B^{te}, 54^e R. A. D., 16^e Batterie, La-Part-Dieu, Lyon.
Puech Jean, Kervrahu, Penhars.
Jules François, Kervigoudou, Plogastel-Saint-Germain.
Bourhis Pierre, Kerdélan, Plogonnec.

MM.

Philippe Jean, Kervao-Vian, Plogonnec.
Denis Gilbert, 9, rue de Brest, Quimper.
Kerbouch Jean, Institution Saint-Vincent, Rennes.
Cotten Yves, boulangerie, Rosporden.
Bourbigot Jean, Chaussures, Saint-Evarzec.
Le Loch Jean, Kernévez, Saint-Evarzec.
Nagot Yves, au Traon, Saint-Evarzec.
Le Grand Hervé, Ferme de la Tuilerie, Saint-Main-La-Bretèche (Seine-et-Oise).
Tanguy Etienne, Ecole de l'Immaculée-Conception, rue de Toulouse, Saint-Malo.
Toulgoat Louis, rue de Toulouse, Saint-Malo.
Belz, Kergroix, Saint-Pierre-Quiberon.
Le Rest Jean (fils), Toulch.
Even Lucien, matelot mécanicien, sur l'Aviso « Amiral-Charrier », via Paris, Etranger.

Le Gérant : H. QUERSY.

MAISON FONDÉE
EN 1884

FABRIQUE
& MAGASIN DE MEUBLES
EN TOUS GENRES

MAISON FONDÉE
EN 1884

Y. LE N A Ë L O U

36, rue Kéréon - QUIMPER

TAPIS

SIÈGES ET TENTURES
ÉTOFFES ET LITERIE

GLACES

Chaussures pour Tous

L. D O N N A R D

39, rue Kéréon - QUIMPER

L'IMPRIMERIE

CORNOUAILLAISE

7, rue des Gentilshommes, QUIMPER

COMMERCE

Maison de Confiance
fondée en 1645

INDUSTRIE

BANQUE RENÉ LOYER

Chèques postaux, 488 RENNES

Fondée en 1913

R. C. Rennes, 6066

11, Quai Lamennais, 11 — RENNES

Agence de QUIMPER

16, rue du Parc

TÉL. 3-34

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

PLACEMENT DE FONDS & CONSEILS D'ARBITRAGE

Souscriptions à toutes les Émissions

DÉLIVRANCE DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Achat immédiat (Argent de suite) des Bons non échus et de toutes valeurs.

ORDRES de BOURSE au Comptant et à Terme
sur toutes les places Françaises et Étrangères.

Païement des Coupons sans frais aux meilleurs cours

Païement et délivrance de Chèques sur la France et l'Étranger.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS

Achat et Vente de toutes Monnaies d'or et d'argent et de tous Billets étrangers

ÉPARGNANTS !

C'est pour vous qu'a été créée

l'Ouest-Capitalisation

Société Anonyme au Capital de DEUX MILLIONS DE FRANCS

Entreprise privée régie par la loi du 19 Décembre 1907

Siège Social : 11, quai Lamennais — RENNES

dont les dirigeants vous sont bien connus.

Confiez-lui vos économies en lui souscrivant

un ou plusieurs de ses Titres si avantageux.

SOUSCRIVEZ un ou plusieurs Titres de 5.000 francs payables 25 francs par mois pendant 15 ans et remboursables par tirages ou au plus tard en 15 ans.

Cinq titres souscrits ensemble peuvent être remboursés ensemble à 25.000 francs après quelques versements seulement.

Vous trouverez difficilement un placement plus sûr et plus avantageux.

PEINTURE
APIERS PEINTS
VITRERIE
ENSEIGNE
DÉCOR ▲▲

Téléphone 7.10

M. GUÉGUEN FILS

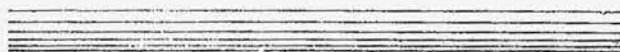
MÉDAILLE D'OR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TOURS

2, ROUTE DE ROSPORDEN

FACE L'ENTRÉE GARE DES MARCHANDISES

ATELIERS : 46, ROUTE DE ROSPORDEN

■ **QUIMPER**



Spécialiste pour VITRAUX D'ÉGLISE

NEUF ET RÉPARATIONS SUR PLACE
NOMBREUSES RÉFÉRENCES



CONCESSIONNAIRE RÉGIONAL EXCLUSIF
POUR LE MEILLEUR DES DÉSINFECTANTS

« **LE GRÉSICIDE** »

LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS (PRÈS DES HALLES)

R. C. QUIMPER 4.203 **QUIMPER** (FINISTÈRE)

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET CLASSIQUE
HISTOIRE ■ SCIENCES ■ AGRICULTURE
RELIGION ■ LIVRES POUR LA JEUNESSE
LIVRES SUR LA BRETAGNE ET EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES
MEILLEURS LIVRES ET
DES COLLECTIONS
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES

LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
PROCURE ET EXPÉDIE
TRÈS RAPIDEMENT
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS

VENTE A CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
A ORGANISÉ LA VENTE A CRÉDIT DES GRANDS
OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS
LUI DEMANDER TOUTS RENSEIGNEMENTS UTILES

PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT MAJOR
STYLOGRAPHES, GRAVURES

PAPIER A LETTRES ET TOUTS
ARTICLES DE BUREAU

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE

Chez **A. LE VERGOS**

Ghemisier des Sportmen

Chemises, Casquettes

Cols, Cravates

Bas, Chaussettes

Lainages

Tous ARTICLES de SPORTS

17, Quai du Stéir — QUIMPER

TOUTES ASSURANCES (LE PATRIMOINE)

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE ET RISQUES DIVERS

DIRECTEUR PARTICULIER : **J.-M. JAOUEN**, 48, PLACE DU 118^E
Q U I M P E R

TÉLÉPHONE 6-13

Restaurant LE DÉ

COIGNEC-SCORDIA, Succ^{rs}

33, rue des Doves - QUIMPER

(Près du Likès)

► Téléphone 6-42 ◀

► Téléphone 6-42 ◀

REPAS DE FAMILLE
CUISINE SOIGNÉE
PRIX MODÉRÉS
===== CHAMBRES =====

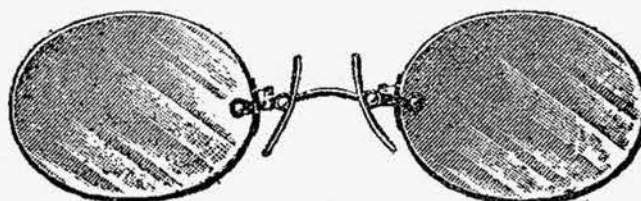
R. C. 7722



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

Lunetterie & Orthopédie DELBENN

16, rue Keréon - QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL

La Fraternelle

R. C. QUIMPER 285

10, Rue Elie-Fréron

⊘⊘ QUIMPER ⊘⊘

TÉLÉPHONE 2.40

ALIMENTATION GÉNÉRALE

- VINS ET SPIRITUEUX -
- - CHAUSSURES - -
MERCERIE - BONNETERIE

GARAGE

DE FOREST-AUTROU

4, RUE DE SALONIQUE, 4

(DERRIÈRE LA CASERNE) • QUIMPER

Vente Automobiles toutes Marques

Toutes Réparations et Fournitures

LOCATION D'AUTOMOBILES

MAISON DE CONFIANCE

TÉLÉPHONE 1-79

R. C. Quimper 4.366

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

M. RANNOU

Ancien Professeur au Likès

Le F. Junien Victor, ayant été élu supérieur général, devait avoir un remplaçant dans la charge très importante d'Assistant. Le chapitre a élu, pour cette fonction, le F. Cosme-Dominique (M. Rannou Alain). Né à Elliant, le 25 Mars 1885, il a enseigné d'abord à Saint-Brieuc pendant 12 ans, puis au Likès, de 1920 à 1921 ; ses anciens élèves se rappellent avec bonheur ses leçons méthodiques, ses procédés affables et encourageants. Les Supérieurs lui demandèrent alors un très grand sacrifice : celui de quitter sa Bretagne et d'aller au Nord, prendre la direction d'écoles plus ou moins en souffrance, depuis la fin des hostilités. Avec grand succès, il dirigea les écoles d'Orchies, d'Armentières et, de 1925 à 1931, le très important pensionnat français d'Estaimpuis, en terre belge. Pendant deux ans, il exerça ensuite les fonctions de Visiteur dans le Nord.

Il se révéla organisateur habile, conseiller prudent et pédagogue très averti, en même temps qu'excellent religieux.

En prenant place dans le Conseil du Supérieur général, il prend la responsabilité de plusieurs provinces où ses Frères en religion se dévouent à la cause de l'enseignement chrétien.

Le Likès, heureux de voir confier au F. Cosme-Dominique une des plus hautes charges de l'Institut des Frères, offre au C. F. Assistant ses félicitations et ses vœux de très fécond apostolat.

MISE AU POINT

Votre fils a 10 ans. Il rêve galons dorés, situation brillante, épopées aventureuses... sans goût précis, ni but déterminé...

Vous qui connaissez la vie, êtes autrement prosaïque en face de la grave question de l'avenir de votre enfant. Trois disciplines s'offrent à vous : celle de la formation secondaire intégrale avec la culture gréco-latine, celle d'une formation primaire limitée à un cycle très restreint, celle d'une formation spécialisée adaptée à des buts immédiatement pratiques. Ces disciplines orienteront votre fils vers les carrières libérales, manuelles ou intermédiaires, mais non pas avec les cloisons étanches d'une telle énumération : il y a tant de termes mitoyens, de terrains communs à plusieurs disciplines, de voies d'accès à une même situation.

Cela n'empêche qu'entre 10 et 13 ans des déterminations doivent être prises qui influenceront peut-être sur toute la vie de votre fils.

I. — A QUI APPARTIENT CETTE DÉTERMINATION ?

Dans une série d'articles parus dans « l'Action familiale », M. P.-H. Simon, agrégé de l'Université, et maître de conférences aux Facultés libres de Lille, donne à ce sujet une excellente mise au point ; il écrit :

« En régime libéral, tout étant subordonné au droit de l'individu, l'acte de la vocation est strictement personnel. L'enfant n'étant pas en mesure de décider quelles études lui conviennent, c'est le chef de famille qui choisit pour lui une école, un cycle d'études. Puis l'âge venu d'apprendre un métier, le jeune homme décide suivant son goût... nulle puissance étrangère n'intervient, n'interpose son arbitrage, et moins que toute autre la puissance de l'Etat.

« En régime socialiste, au contraire, tout étant subordonné aux intérêts de la collectivité, c'est l'Etat, syndic de ces intérêts, qui prononce en dernier ressort sur la vocation de l'enfant. Dès le plus jeune âge, il le prend dans ses écoles ; il le sélectionne au sens le plus précis du mot, c'est-à-dire qu'il l'aiguille, en dehors des préjugés sociaux et des préférences familiales, vers le cycle d'études le mieux adapté à ses facultés scientifiquement constatées ; et plus tard il charge des services compétents d'orienter le jeune homme vers les fonctions sociales où il semble appelé à rendre le maximum

de services... Ce n'est pas sans raison que l'on a désigné ce système sous le vocable assez effrayant de conscription des intelligences. »

L'ensemble des parents n'a pas assez remarqué les essais actuels de main-mise de l'Etat sur l'Enfant. Ils se sont vite inclinés devant ces prétentions et ces réalisations que sont l'école unique et la gratuité de tous les enseignements — sauf de l'Enseignement libre. Il y a eu toutefois des résistances et elles sont à votre honneur, à vous qui par raison et par foi, malgré les difficultés économiques de l'heure, n'avez pas hésité à procurer à vos enfants une éducation et une préparation à la vie conformes à votre idéal. Vous échappez ainsi — au prix de lourds sacrifices — à l'ingérence des fonctionnaires dans votre foyer.

Il est à souhaiter que la liberté de disposer de l'avenir de ses enfants soit moins onéreuse, et que les Parents chrétiens sachent s'unir et lutter pour revendiquer hautement leurs droits essentiels (1).

II. — SUR QUELS ÉLÉMENTS SE BASER POUR ORIENTER L'ENFANT

Rien n'est dangereux comme d'essayer successivement l'adolescent à toutes choses. Il faut de prime abord poursuivre un but précis et possible.

Dégageons parmi beaucoup d'autres deux éléments de discrimination :

a) *Les aptitudes de l'enfant.* — Il y a très certainement des carrières closes à certaines intelligences mal favorisées pour lesquelles examens ou concours présenteront d'insurmontables obstacles. Les parents doivent s'en rendre compte à temps, et il faut que l'école ait le courage et le droit d'exposer au besoin son opinion.

L'Etat — sans d'ailleurs s'inquiéter de la famille — a exagéré ce droit en utilisant dans ses lycées et écoles primaires supérieures une sélection rigoureuse et abusive. Impitoyablement, les examens de barrage briseront, brisent déjà des avènements entrevus. Si « le principe de la sélection n'est pas à rejeter, s'il faut reconnaître que les professeurs d'une école privée ou publique peuvent donner un avis motivé et sont mieux renseignés sur les facultés intellectuelles de l'élève... ce qui importe surtout, c'est que cet avis soit un conseil et non un ordre ». (P.-H. Simon.)

Dans nos écoles libres, nous donnons volontiers de tels conseils. Il nous répugne de voir des élèves s'engager dans des chemins pour eux sans issues. Au Likè, il a même paru utile d'établir un système mitigé de sélection en n'acceptant le passage d'un élève dans une classe supérieure que sous réserve d'une moyenne de

notes suffisante, et si après redoublement d'un même cours, cette moyenne de passage n'est pas atteinte, nous signalerons aux parents la nécessité d'une orientation différente de celle qu'ils envisageaient. Aux familles ensuite de déterminer la carrière manuelle à poursuivre et l'apprentissage à choisir.

Ces solutions pourront paraître rigoureuses : elles comportent des cas d'espèces ; mais elles sont un service, pénible, il est vrai, que l'école doit rendre aux familles.

b) *Les possibilités de la famille.* — Entreprendre des études est une chose excellente. Cependant le problème se pose dès 12 ans : en vue de quel avenir ? et les parents doivent ajouter : aurons-nous les possibilités matérielles de conduire l'instruction de nos enfants jusqu'aux situations envisagées ? Car certains avènements supposent de longues et coûteuses études. Les aborder pour les quitter à mi-chemin, c'est perdre son temps et son argent, c'est semer de l'aigreur et de la rancune au cœur de l'adolescent. Le danger n'est pas moins grave de se sacrifier pour pourvoir à l'instruction complète du jeune homme, sans être à même de lui fournir les possibilités de s'établir et de tenir son rang.

L'Enseignement du Likè présente un avantage apprécié, nous le savons, par nombre de familles : celui d'un premier cycle professionnel obligatoire, facilitant le contact entre l'adolescent et les situations moyennes, le dotant déjà d'une base agricole, commerciale et industrielle suffisante pour retarder son option entre les situations professionnelles et les situations de culture secondaire jusqu'à 15 ans. A ce moment, l'école et la famille ont pu juger des possibilités réelles, et le danger sera moindre d'une fausse orientation.

Nous voulions attirer l'attention des familles sur ces graves problèmes, si complexes, de l'orientation de leurs enfants. Nous y reviendrons à d'autres points de vue, en précisant les situations actuelles possibles avec le niveau intellectuel requis et le nombre d'années de préparation, espérant ainsi rendre service à plusieurs parents inquiets à juste titre de l'avenir, dans cette période si troublée.

LE DIRECTEUR.



(1) Voir dans le numéro précédent, l'article A. P. E. L.

RÉUNION DE LA JEUNE AMICALE

Les vacances de Pâques libèrent nos jeunes et studieux Amicalistes des diverses écoles, qui sont on ne peut plus heureux de répondre à l'invitation annuelle.

Cette année étaient présents nos Séminaristes : Alain Le Ster, Jean Yeurch, André Kéraval, Jean Feunteun.

MM. les abbés Déréat et de Kéroulas, retenus, sont excusés, ainsi que Pierre Le Loch (Frère Clémentien Pierre) qui, du Noviciat de Guernesey, a pensé à ses camarades. La réunion fut nombreuse : Erquelinnes, Saint-Cyr, futurs étudiants aux Hautes Ecoles, quelques jeunes professeurs qui préparent l'avenir, un fidèle col bleu, etc..., formaient un groupe varié mais homogène par la sincérité des sentiments religieux, la valeur de l'intelligence et l'attachement à leur cher Likès.

M. Cabon, notre aimable Président, et M. Jaouen, notre très sympathique trésorier, acceptèrent volontiers de représenter l'Amicale, tandis que MM. les aumôniers Gouchen et Lozachmeur se retrouvaient avec bonheur parmi ces jeunes bien connus et très aimés.

L'horaire marqua une heureuse innovation : une réunion des jeunes Amicalistes. Tous y furent fidèles. M. le Directeur en profita pour leur donner son compte rendu succinct de la vie de l'Amicale et de l'activité de l'Ecole, de Pâques 1933 à Pâques 1934.

C'était un canevas du compte rendu de la réunion statutaire... qui fut écouté avec grand intérêt.

Il se permit ensuite de suggérer une méthode de travail dérivé des journées d'études, dont bénéficierait le *Bulletin* de l'Amicale : la revue des Anciens est une tribune à l'usage des Amicalistes... Ils n'en profitent pas assez. La coopération est rare, sinon inexistante... Et cependant quelle source d'intérêt pour tous, y compris pour les élèves plus âgés, si les Anciens écrivaient eux-mêmes quelques articles variés sur leurs situations, les carrières envisagées, l'avenir en perspective, etc..., ou quelques récits de voyages intéressants...

Il fut encore signalé aux jeunes Amicalistes l'intérêt de l'Entr' aide pouvant s'établir dans l'Amicale et dont le *Bulletin* pourrait devenir l'organe de jonction...

Sur ce, midi sonnait. D'agréables agapes réunissaient les Anciens et quelques trop rares professeurs. Gaieté, bonne

humeur, cordialité, conversation captivante... caractérisent ces intimes banquets ! Les bons moments !

Au champagne, M. le Directeur, après les remerciements de circonstance et la lecture des lettres ou télégrammes d'excuse, sut trouver les mots capables de nous relancer dans le droit chemin où nous a orientés le Likès. Voici en substance son discours très applaudi :

« C'est un grand plaisir de se trouver dans un milieu tel que le vôtre, de constater la diversité des orientations professionnelles issues du Likès s'échelonnant vers les sommets de l'idéal : chez nos chers séminaristes, vers les cimes intellectuelles chez nos « spéciaux », ou vers des domaines plus immédiatement pratiques dans les arts.

» Et malgré cette diversité, il est agréable de rencontrer cette union des cœurs et cette similitude de valeur... Notre joie est grande de trouver, un peu façonnés par nous, des éléments qui sont un espoir pour l'avenir.

» Elle est si angoissante cette question de l'avenir ! Non seulement de votre avenir immédiat et personnel, en face des situations encombrées et des incertitudes économiques... mais avec plus de tragique encore, l'avenir national et humain se dresse devant vous dans des circonstances d'une gravité exceptionnelle.

» Or, vous êtes la jeunesse, et donc la force et l'espoir. Me permettez-vous d'ajouter que vous êtes aussi l'inexpérience et que vos rêves ne sont pas toujours étayés sur de la réalité ?

» Si vous lisez des livres écrits pour vous, de ceux qui restent des chefs, dont la doctrine doit vous former, et les exemples vous entraîner : des biographies comme celles de Péguy, Psichari, Poyet, Foucauld, et combien d'autres... vous serez surpris de constater l'évolution profonde suivie par ces hommes depuis le moment de leur éclosion intellectuelle à la vie sociale jusqu'à celui de leur fixation dans l'ordre.

» Cette évolution, vous n'aurez pas, je l'espère, à la parcourir toute. Ça été le grand avantage de votre éducation familiale et scolaire, de votre passage au Likès, de vous avoir lancés dans le droit chemin que vous saurez fièrement parcourir, je vous le souhaite.

» Mais il vous restera un grand travail à assurer.

» Sur la plaque commémorative des Anciens est gravée cette pensée de Psichari :

« ... Nous savons bien, nous autres, que notre mission sur la terre est de racheter la France par le sang ».

» Et n'est-il pas vrai, il a coulé à grand flot, de 1914 à 1918, ce sang très généreux et rédempteur... il a recoulé durant ces journées toutes proches, où l'ordre s'est ligé contre les destructeurs

de la France. Et, malgré cela, l'œuvre de rachat ne paraît pas terminée...

» Un grand travail vous reste, et ce ne doit pas être pour vous une vie de repos.

» Vous aurez le devoir de contribuer — avec l'enthousiasme et l'optimisme de votre âge — au travail de redressement qui s'impose à tous. Travail de redressement qui doit être d'abord une œuvre personnelle : la valeur individuelle entre en ligne de compte dans cette lutte.

» Dépositaires des principes qui font la gloire d'un pays, vous devez croire aux ressources des « forces spirituelles » comme on les a si bien nommées... et vous en montrer dignes toujours.

» Dans ces milieux variés, mais encore choisis, il faut que vous fassiez triompher l'esprit en vous et autour de vous, que vous soyez semeurs d'idéal et même de surnaturel, que vous vous organisiez dans les groupements d'élite et d'activité, mais toujours avec la notion que le chrétien doit rester en vous le maître de l'homme.

» Une formation sociale s'impose à vous : vous n'avez plus seulement à acquérir : déjà il vous faut commencer de donner... et le premier don à faire est celui de vous-mêmes.

» Dans le concert trop universel des doléances, j'aimerais, chers Amis, que des cœurs des jeunes catholiques, ardents tels que vous autres, s'élèvent aussi les voix de l'espérance : il y a, de par le monde, tant de bien à semer, tant de vérité à répandre... et les ouvriers, Dieu merci, se multiplient, pas assez vite à notre gré... du moins, vous autres, chers Amis, mettant à profit les avantages d'une éducation chrétienne, soyez tous, et à tout prix, ceux sur lesquels l'Eglise et la France toujours pourront compter.

» Je porte, chers Amis, à la santé de tous : à vos succès brillants dans vos examens variés, et à votre fidélité au Likès et à son enseignement.»

Mais tout a une fin, même et surtout les beaux jours. Nous trainâmes le plus possible le long des jardins, des cours, des classes... évoquant maints souvenirs, revivant un passé proche... et déjà lointain, savourant de belles heures qui ne seront plus... Puis la dispersion lente s'opéra, mais non sans un « au revoir » pour l'an prochain.



Assemblée Générale de l'Amicale

Un temps splendide présida à cette annuelle fête de famille qui fut réussie en tous points.

Dès 7 heures du matin, une messe était dite à la chapelle du Likès, à l'intention des Anciens Elèves et de leurs familles.

A 10 heures, ce fut la traditionnelle réception des Anciens par les élèves, dans la salle des fêtes, aux accords de l'Harmonie. Le Comité de l'Amicale et un bon nombre d'amicalistes déjà présents furent accueillis en ces termes :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

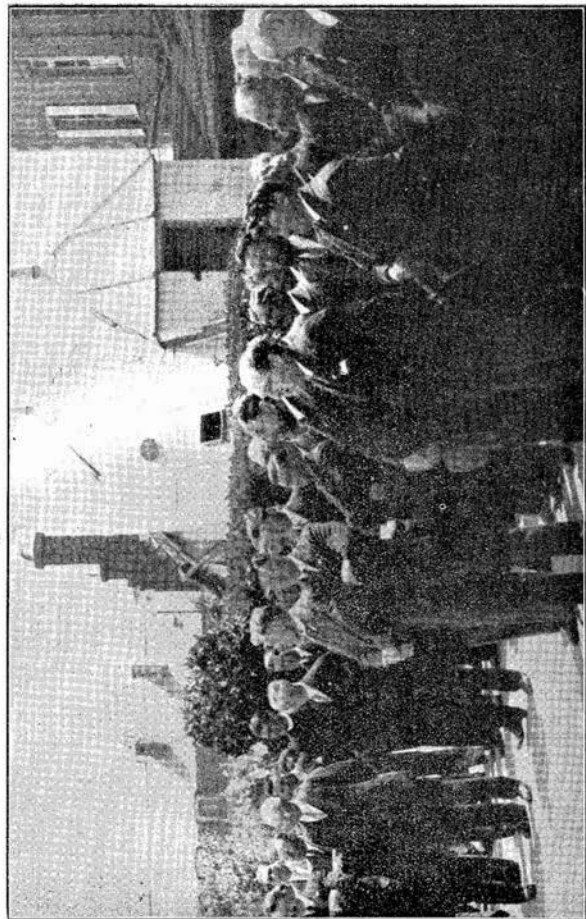
» MESSIEURS LES ANCIENS,

» Les benjamins sont tout à la joie de recevoir leurs aînés, dans la bonne vieille école qui, de toutes ses rides et de son teint plus ou moins défraîchi, dans un cadre de verdure tout récemment rajeuni par le Peintre merveilleux du printemps, sourit à l'amitié des générations qui se succèdent, unies par la même éducation et les mêmes préoccupations élevées.

» Plus de 650 visages qui n'ont pas encore, pour la presque totalité, senti l'onction du savon à barbe, ajoutent leurs bonnes grâces à celles de la nature pour vous accueillir, chers aînés, très cordialement et pour vous dire sans vaine phraséologie : « Grands frères, vous êtes bien gentils de venir nous voir, remercier vos anciens Maîtres ou exprimer à leurs continuateurs votre active sympathie pour l'œuvre de l'éducation chrétienne que vous voulez maintenir à tout prix, soucieux de conserver aux familles bretonnes leurs traditions de foi et d'attachement à l'Eglise.

» Votre retour au Likès est une joie pour vous, qui renouvez votre attachement à une Institution et vos bonnes camaraderies de jeunesse. Il nous réjouit aussi, car il nous permet d'assister à une fête de plus, l'une des plus touchantes, celle de l'amitié, de la reconnaissance et du dévouement ; elle nous distraira en nous instruisant et elle nous apportera peut-être une autre chose, que nous ne dirons pas, mais que Monsieur le Président n'oubliera pas... il est si gentil... dans la péroraison de son discours.

» On dit de vous, Messieurs, beaucoup de bien ; on nous assure que vous êtes restés dignes de l'éducation reçue au Likès. Vos travaux, vos succès, surtout votre foi, virilement chrétienne, combative au besoin, et votre présence ici ne le disent-ils pas éloquentement ? Il est pourtant de mode, dans certains milieux, de calom-



Un groupe d'Aucélens.

(Photo La Grand).

nier l'âge mûr. On l'accuse de trop de choses parce que les jeunes voudraient être heureux, parce qu'ils voudraient triompher dans une société où la vie fût facile et la lutte épargnée ou bien, plus précisément, parce qu'ils se laissent emporter par la fougue de leur sang qui trotte trop vite dans leurs veines trop dilatées, qu'ils font des rêves magnifiques d'héroïsme candide, et d'idéal réalisé aussitôt que conçu. Votre labeur modeste, votre sagesse réfléchie, votre ardeur persévérante, avertie par quelques désillusions salutaires qui vous ont éclairés sur le sens de la vie sans rien enlever à votre amour du Bien, sont pour nous une excellente leçon d'optimisme et de bon sens généreux, également éloignés de la paresse qui fige une âme dans une existence sans ambition et de l'enthousiasme naïf qui fait rêver des entreprises plus splendides que réalisables. Voilà ce que nous inspire votre présence ici aujourd'hui. La leçon ne sera pas inutile pour nous, et elle sera pour vous-mêmes, chers Aînés, un encouragement à continuer dans la belle voie que vous enseignèrent vos maîtres.

» Nous vous remercions de votre empressement à revenir ainsi au Likès, nous indiquant à nous-mêmes le chemin de la reconnaissance qui fleurit dans les cœurs bien nés et restés simples. Nous vous souhaitons une journée très heureuse et réconfortante. Pour vous la rendre agréable, nous avons fait ce qui nous était possible, nous dévouant de gaité de cœur pour vous réserver assez de place, et il vous en faut beaucoup, il vous faut toute la Maison. Chaque appartement n'éveille-t-il pas en vous quelques vieux souvenirs ? Enseveli sous le nuage des préoccupations absorbantes, perdu indécis dans la brume qui s'étend sur les années au fur et à mesure que vous les jetez nombreuses dans l'océan du passé, ne voilà-t-il pas que dans un coin de cour, sur un bureau de travail de telle classe, sur tel banc de la chapelle, d'un peu partout, surgit, telle l'écume blanche de deux vagues qui se brisent, une figure bien connue de vous, toute riieuse de ses 12 à 16 ans, qui vous dit par son sourire taquin : « Tiens, te voilà, comme en telle année ! me reconnais-tu bien encore ? Que tu étais jeune, hein, quand tu avais mon âge ! Vieux, bon courage, et rattrape, si tu peux, ton cœur de 16 ans, pour rester incorrigiblement jeune. »

» Messieurs, c'est le souhait que vous expriment les jeunes du Likès ; ils veulent devenir de sages réalisateurs comme vous, leurs aînés, dans l'amour des mêmes maîtres, l'acceptation des mêmes disciplines intellectuelles et morales, la poursuite d'un même idéal : devenir des hommes courageux, des chrétiens sans reproche et de fiers Likésiens toujours ! »

Ils promettent, les Likésiens d'aujourd'hui ! Ils ont de beaux rêves et nourrissent de grands espoirs ! Puisse l'avenir pleinement répondre à leurs junéviles aspirations.

M. Cabon, notre dévoué Président, se fit le porte-parole de tous et sut, en termes heureux, dégager les bonnes leçons qui s'offraient.

Réponse aux Elèves.

« CHERS AMIS,

» La joie est toujours grande pour les Anciens de s'entendre saluer, si gentiment d'ailleurs, par leurs braves petits condisciples du Likès, et vous ne vous douteriez pas des douces émotions que nous éprouvons à revoir ce groupe compact d'élèves dont nous étions nous-mêmes des unités, il y a déjà un temps bien trop long et bien trop court...

» Vous nous comprendrez plus tard... Tout nous parle dans ce cher vieux Likès : les murs, les cours, les salles, nos classes, cette grande et belle crypte, la chapelle large et spacieuse : nous retrouvons un peu partout quelque chose de ce que nous y avons été, quelques lambeaux de notre âme d'adolescents, quelques réminiscence des grâces divines et des dévouements admirables dont nos vénérés maîtres nous entourèrent. Aussi, revenir au Likès est pour nous un charme... Je vous souhaite, chers petits amis, de le ressentir, plus tard, ce charme et de lui être toujours fidèles.

« Aujourd'hui, bien souvent ce grand Likès vous paraît trop étroit : sa discipline est trop lourde, les exigences de vos professeurs trop impérieuses... Vous rêvez de grand air, de larges espaces, de totale liberté, peut-être de la vie aisée et agréable... Laissez-moi, au nom d'une expérience qui est celle de tous, vous dire que vos rêves seront déçus..., que vous jouissez actuellement d'un bonheur que vous n'appréciez que plus tard, que vos années d'école sont d'heureuses années et qu'elles sont éminemment fécondes. Aussi, profitez-en. Par votre travail, conquérez les diplômes dont vous aurez bientôt besoin, ou du moins ces habitudes de labeur consciencieux qui seront votre meilleure richesse. Acquérez ici une solide formation morale et religieuse qui vous mette à même de tracer dans la vie un sillon de vertu et d'honneur. Sans vouloir nous poser en exemples, je vous dirai cependant que sous ce rapport la grande majorité des Anciens du Likès restent fidèles aux enseignements de leur école et forment partout où ils se trouvent des noyaux de résistance contre le désordre et le mal.

» Enfin, mes chers amis, n'adressant aux plus âgés, à ceux qui dans quelques mois vont clore leur scolarité et commencer une autre vie, je tiens à vous demander de bien vouloir faire partie de notre grande Amicale, nombreuse déjà de près d'un millier de membres, mais qui ne demande qu'à s'étendre toujours plus. Elle est un lien d'union, une occasion de conserver, ou de renouer des

relations toujours agréables, parfois utiles ; et donc une excellente chose à bien des points de vue.

» Mais vous attendez sans doute mieux que des conseils... et je devine que vous ne serez satisfaits qu'après l'obtention d'un jour de congé supplémentaire. Avec l'agrément de M. le Directeur, je suis heureux de vous l'accorder au nom de tous les Anciens. »

Des applaudissements nourris prouvèrent l'unanimité des cœurs dans tous les souhaits réciproques... et la reconnaissance des élèves pour la conclusion attendue et désirée...

« Ces chers Elèves, toujours les mêmes, donc !... » disait un brave Ancien en sortant de la salle, tandis que l'Harmonie jouait un autre morceau de son riche répertoire...

A 10 h. 30, élèves et Anciens assistent à la messe célébrée par M. le chanoine Le Grand, ancien élève de Saint-Corentin. Au dire des habitués, le nombre des amicalistes présents au Saint Sacrifice fut particulièrement imposant cette année. Il est à souhaiter que la tradition continue : une journée de l'Amicale doit être complète autant que possible... Puis, il est si agréable et parfois si émouvant de revivre les heureux moments de nos prières d'enfants, de nos promesses de fidélité... de rechanter à pleine voix le *Credo* et les cantiques connus... de jouir des progrès réalisés : orgues puissantes, petit chœur aux voix argentines et sûres, chorale fournie et si bien exercée... de prier pour tant d'intentions que nous portons au cœur : nos familles, nos enfants, nos chers défunts... de recevoir enfin une fois de plus dans cette chapelle, riche de souvenirs, la bénédiction du Dieu que nos maîtres nous apprirent à aimer et à servir !

11 h. 30 : Le programme ne nous laisse guère chômer. Nous aurions cependant tant de choses à raconter aux amis... Mais on nous bouscule pour la réunion statutaire... Allons-y bien vite... L'assistance est plus nombreuse que l'an passé : un bon point aux Amicalistes qui s'intéressent vraiment à leur réunion.

La parole est à M. le Président de l'Amicale :

« MESSIEURS ET CHERS AMIS,

» Suivant notre tradition, je tiens tout d'abord à saluer nos chers Anciens rappelés à Dieu en cours d'année.

» C'est d'abord M. Bolloré, notre regretté Président, qui fut aux heures les plus difficiles du Likès l'homme providentiel et ami du bien. Le Likès lui doit beaucoup dans sa réouverture et n'aura garde de l'oublier. Il eut le dévouement et le courage suffisants pour assurer la responsabilité de la Société Anonyme du Likès. Son nom et son savoir-faire en législation lui firent trouver en toute

occasion la bonne formule : légale et loyale, sauvegardant au mieux les graves intérêts en jeu.

» Il y a à peine quelques jours — puisqu'aujourd'hui même à Plogonnec plusieurs de nos amis ne peuvent être des nôtres en raison du service — nous perdions M. Coadou, membre influent du Conseil de l'Amicale. Je ne puis que m'associer, devant cette douloureuse perte, aux regrets et aux éloges si parfaitement exprimés sur la tombe du défunt par M. du Frétay. Dans l'Amicale, comme partout, il fut l'homme pondéré, calme, sûr de lui, très accommodant, très désireux du bien. Sa disparition laisse dans nos rangs une place bien vide.

» Plusieurs autres camarades ont eux aussi emporté nos regrets et notre affection, et surtout notre ancien Maître ou Directeur : M. Gautier, qui fut pour nous toute une tradition et tout un programme.

» Par ailleurs, la vie de l'Amicale n'a pas eu de graves à-coups. Je me dois cependant de mentionner l'élévation de Mgr Cogneau, malheureusement retenu aujourd'hui, mais de tout cœur avec nous, à la dignité épiscopale. Une grande gloire, n'est-il pas vrai, a rejailli sur l'Amicale, dont il a daigné accepter, avec Son Excel. Mgr Duparc, la présidence d'honneur.

» Le nombre des Amicalistes continue d'augmenter. Nous avons atteint le millier, grâce à l'appoint des jeunes générations, lesquelles seraient d'ailleurs capables d'une plus grande fidélité.

» Aussi notre action apostolique devient-elle d'autant plus efficace au point de vue économique comme au point de vue social. Le compte rendu de notre habile secrétaire, M. Doaré, nous dira dans un moment notre situation financière. Quant à notre influence sociale, il n'est pas douteux que le nombre est une force devant laquelle on s'incline. Dans nos revendications persistantes au sujet des lois d'ostracisme qui tuent nos écoles, nous sommes heureux de faire état de vous tous, sachant que sur tous on peut compter.

» Il m'est doux de passer la parole aux autres membres de l'assemblée statutaire, en vous rappelant le grand acte de cette réunion de 1934 : l'inauguration tant attendue d'un monument à nos chers morts. Leur souvenir, Messieurs, plane sur cette journée, qui marquera ainsi dans nos annales.»

De vifs applaudissements coupèrent et conclurent ces aperçus intéressants.

Élections

Conformément à l'article 6 des Statuts, le Conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles. Dans ces conditions, le Président propose la réélection de :

MM. LE GARS, vice-président ; LE LOUET, chanoine honoraire, supérieur de Saint-Yves ; PERNEZ René ; LE CERF Yves.

L'assemblée, à l'unanimité, accepte les quatre élections proposées.

État Financier

M. le Trésorier tient rigoureusement sa comptabilité et nous fournit l'état ci-après :

RECETTES	
Cotisations	9.220 f. 00
Vente du <i>Bulletin</i>	4.020 00
Annonces	1.450 00
Remboursement de Prêts d'honneur	1.500 00
Don de M. Bolloré, ancien Président	300 00
TOTAL	16.490 f. 00
DÉPENSES	
Imprimerie, photographures	7.217 f. 50
Frais de correspondance, programmes	510 00
Subventions diverses	5.000 00
Messes et services	410 00
TOTAL	13.137 f. 50
Excédent en 1933	3.352 f. 50
Solde antérieur	8.925 75
NET EN CAISSE	12.278 f. 25

A signaler, dans cet état, le don de M. Bolloré, si délicat, et représentant la différence de prix aux Pompes Funèbres entre un service plus solennel et un service ordinaire. Cette clause testamentaire a été gardée par la famille. L'Amicale a été vivement touchée de cette marque d'affection de son regretté Président.

Les 5.000 francs marqués au titre de subventions se répartissent en prêts d'honneur (qui sont remboursés ainsi que l'atteste le tableau recettes) et en subventions à une dizaine d'élèves méritants. Notre Amicale se doit de pourvoir à quelques bonnes œuvres scolaires : celle-là mérite notre attention spéciale ; il faudrait réussir à développer ces bourses... L'encaisse paraîtra forte à quelques amicalistes : elle a permis l'érection du monument aux Anciens, et sera fort diminuée de ce fait dans l'exercice 1934.

Après cet exposé financier approuvé par tous, M. le Directeur résume en un discours condensé la vie du Likès durant cette dernière année scolaire :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» MESSIEURS,

» Mon rôle se borne à l'exposé de l'histoire du Likès depuis 1932 jusqu'à ce jour.

» Hélas, une année est rarement exempte de pénibles deuils. M. le Président vous rappelait le souvenir de chers disparus : M. Bolloré, M. Coadou, et bien d'autres membres de l'Amicale que doucement Dieu a cueillis pour la Patrie.

» Dans le corps professoral, une grosse disparition est à signaler : celle de M. Gautier, dont le souvenir est certes dans tous les cœurs. Nous avions déploré son état de fatigue l'obligeant, l'an dernier, à être déchargé de la lourde direction du Likès. Nous espérons le conserver longtemps encore en activité ménagée et aimions recourir à ses opportuns conseils. Une furonculose aiguë l'affaiblit dès Octobre 1933, se porta sur l'œil et en nécessita l'ablation. Un mieux apparent, dû à la transfusion du sang, s'ensuivit... Hélas ! la septicémie se déclara, enlevant toute espérance. Il eut tout de même l'ultime satisfaction de revenir près de son Likès aimé, de se préparer pieusement à la mort, de la regarder en face, et de l'accepter simplement et pieusement, comme il avait vécu. Ses obsèques furent un triomphe. Tous ses anciens, alertés à temps, se firent un devoir de rendre à ce maître ou directeur estimé le dernier témoignage de leur sympathie. Messieurs, je ne puis m'étendre sur la valeur de l'homme, du religieux et de l'éducateur. Vous l'avez connu et apprécié. Ses œuvres lui rendent témoignage. Avec vous, je m'incline au souvenir du cher disparu et prie Dieu de lui donner une ample récompense pour ses labeurs.

» Une autre perte intervenait il y a quelques mois : subitement, on peut le dire, nous étai r ravi l'excellent M. Guillerme, ancien directeur de diverses écoles, en repos au Likès, faisant office de sous-directeur, tout en occupant ses dernières forces auprès des élèves les moins avancés. Vie très humble, de droiture et de dévouement caché... Vie de mérite, ce me semble, parce que toute ordonnée au devoir. Ces hommes, on les regrette, on déplore le vide causé par leur disparition... mais on les envie...

» Pas deux sans trois !... Décidément, il faut que souvent cet aphorisme soit réalisé. Comme l'an dernier, l'une des chères sœurs qui se dévouait au service du Likès, la sœur infirmière, sœur Aimée, atteinte d'une maladie du foie, devait se reposer à Sainte-Anne d'Auray, pour peu de temps, car bien vite elle est allée cueillir la belle couronne d'une vie toute employée aux malades qu'elle soignait avec un savoir-faire et un dévouement au-dessus de tout éloge.

» Ainsi se creusent autour de nous des vides nombreux qui laissent au cœur une pointe de mélancolie et de tristesse...

» Ce compte rendu ne doit pas enregistrer que cette note sombre. La vie de l'Ecole Sainte-Marie fut depuis Mai 1933 très active. La période des examens a été chargée et bénie.

» Voici le tableau d'ensemble :

BREVET D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

1^{re} Série : 23 reçus.

2^e Série : 40 reçus.

3^e Série : 32 reçus.

Réunissent le diplôme complet : 9 élèves.

BACCALAURÉAT

2^e Partie : 5 reçus (Math. et Phil.) et 2 admissibles.

1^{re} Partie : 10 reçus, 3 admissibles.

BREVET

B. El. : 10 reçus (sur 33 pour tout le centre de Quimper).

B. E. P. S. : 5 reçus.

B. Agricole : 1 reçu, 2 admissibles.

EXAMEN DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

Partie communale : Certificat Élémentaire : 16.

— Supérieur : 10.

BREVET D'ÉTUDES COMMERCIALES

Partie Industrielle : Cours Élémentaire : 29.

Cours Supérieur : 20.

BREVET D'ÉTUDES INDUSTRIELLES

Partie Agricole : C. E. 1^{re} Année : 12 dont 2 T. B.

C. E. 2^e Année : 5 dont 2 T. B.

Brevet Agricole : 6 dont 2 T. B. et 2 B.

La Société des Agriculteurs de France a décerné aux élèves :

1 Médaille de vermeil ;

6 Médailles d'argent ;

2 Médailles de bronze.

EXAMEN DES BOURSES

4 élèves reçus.

CERTIFICAT D'ETUDES

60 reçus, 4 mentions Bien.

» Tableau tout à l'éloge des professeurs consciencieux et des élèves travailleurs du Likès. Seul le nombre de Brevets élémentaires est en baisse : mais la session fut tellement anormale : en Juillet, 33 reçus au centre de Quimper dont 10 du Likès. En Octobre : 0 reçu sur 90 candidats : les chiffres se passent de commentaires et marquent bien des dessous pas très beaux !...

» Les améliorations matérielles continuent lentement. D'importants projets sont à l'étude, qui demandent à être mûris en vue de moderniser un peu ce bon vieux Likès. C'est un devoir à l'égard des familles et des enfants de tenir à ce que nos écoles chrétiennes, sous tous les rapports, soient à la hauteur des établissements laïques. Aussi cherchons-nous à améliorer peu à peu tout l'ensemble intellectuel et matériel de nos services.

» Nous y sommes d'ailleurs encouragés par la confiance des familles. Les vacances dernières furent une invasion. On s'ingénia pour recevoir une trentaine d'élèves en plus... mais à notre grande affliction, il nous fallut refuser plus de 150 pensionnaires... faute de place, et surtout par pénurie de maîtres. Quelle sera la prochaine rentrée scolaire ? Déjà, de nombreuses inscriptions sont en cours... Nous y satisferons dans la mesure des disponibilités, puis il faudra à nouveau refuser : solution bien pénible parfois, je vous l'avoue.

» Ah ! si nous avions davantage de maîtres ! L'espérance nous tient au cœur en voyant éclore quelques vocations fort belles de maîtres chrétiens. C'est un honneur pour les familles. Cette année 1933 a marqué l'entrée au Noviciat de 1 bachelier, de 1 breveté, et au Juvénat de quelques élèves excellents. C'est là un grand espoir pour l'avenir, car il y a dans l'école et par l'école une mission de premier ordre à réaliser.

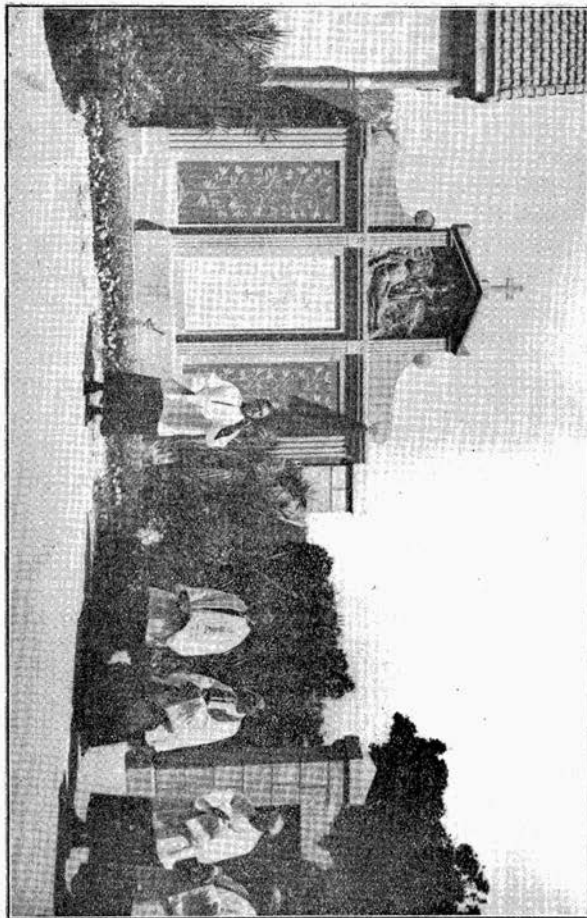
» Messieurs, je veux clore sur ces mots ce court exposé, heureux de vous avoir senti une fois de plus vous intéresser à votre cher Likès. »

Les applaudissements réitérés marquèrent combien tous les amicalistes s'intéressaient à ces détails sur la vie de leur école.

Inauguration du Monument aux Morts

Pendant que les amicalistes assistaient à la réunion statutaire, les élèves prenaient en hâte leur déjeuner de fête ; il a fallu faire vite et laisser la place aux Anciens, qui envahiront deux réfectoires. Puis tout le monde s'assemble devant le monument aux Morts, œuvre de M. Vaillant, artiste bien connu à Quimper et dans la région.

M. l'abbé Balbous prononçant son discours à l'inauguration du Monument aux Morts. (Photo Le Grand).



Devant un magnifique massif de fleurs, sous un soleil ardent, les trois plaques de marbre, encadrées de granit de Kersanton, font ressortir le dessin des lauriers dorés, tandis que se détache, sur fond blanc, le texte de l'inscription, heureusement choisi et très suggestif :

AUX ANCIENS PROFESSEURS & ELÈVES
TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR
1914 - 1918

« Sine sanguine, non fit remissio. »
(HÉR., IX, 22.)

« Nous savons bien, nous autres, que notre mission est de racheter la France par le sang. »
(ERNEST PSICHLAR.)

Serrés dans la cour d'honneur, tous les élèves, anciens et actuels, sur qui plane le souvenir des Morts, réalisent l'union. N'est-ce pas, en effet, aux martyrs de la défense nationale qu'il convient de demander les leçons d'entente fraternelle, de courage et d'héroïsme pour la défense d'un idéal de liberté et de religieux dévouement ? C'est ce que fit M. l'abbé Balbous — blessé de guerre, économiste au collège Saint-Yves — avec l'émotion d'un témoin, l'ardeur du combattant et la conviction entraînant du prêtre, soucieux de transmettre aux jeunes le trésor d'héroïsme de leurs aînés.

L'exiguïté de la place réservée à cet article ne nous permet pas de citer *in extenso* ce beau sermon, qu'écoutèrent avec recueillement tous les témoins de la cérémonie. Nous nous excusons de n'offrir à votre méditation que des passages qui feront trop l'effet de phrases détachées.

Defunctus, adhuc loquitur.

« Mes très chers Frères, vous avez été bien inspirés en faisant élever un monument à la mémoire de vos glorieux Anciens élèves. Si dans toutes les communes de France, ces monuments funéraires sont un éloquent rappel pour tous les Français, il me semble que dans une maison d'éducation leur place est encore mieux marquée ; parce que, en même temps qu'ils évoquent le souvenir émouvant des aînés, ils sont une illustration merveilleuse de toutes les leçons que vous donnez en classe et une invitation constante pour les élèves à fortifier et développer en eux les vertus qui font les héros.

» *Defunctus*, la mission active de nos anciens sur terre est terminée, oui. Mais, *adhuc loquitur*, ils parlent encore, à vous, mes enfants, pour vous prêcher l'exemple à imiter, et à nous tous pour nous crier confiance.

» *Defunctus*, ils se sont acquittés de leur mission et avec quel héroïsme !... Puis-je songer à vous redire tous les hauts faits d'armes accomplis par eux ? Dans une maison comme celle-ci, qui

aborde toutes les branches du savoir, qui prépare à l'industrie et au commerce, à l'administration et à l'agriculture, qui a été pendant la guerre un grand réservoir où l'armée, la marine, l'aviation ont puisé à pleines mains, qui a fourni des élites non seulement à la métropole, mais encore aux colonies les plus éloignées et qui a toujours su former dans le cœur de ses enfants les plus belles vertus morales, basées sur une foi profonde et agissante, faire l'éloge de tous ses membres, comme il se devrait, n'est pas possible...

» A peine sortis de cette maison, alors que l'avenir leur souriait plein de promesses, ils ont été jetés dans la plus terrible des guerres. Tout de suite, les circonstances en ont fait des héros. Ne croyez pas qu'ils aient été des enfants extraordinaires. Non. Ils étaient comme vous dociles et appliqués, menant une vie régulière et tranquille. Mais c'est justement cette vie monotone d'étudiants, bien comprise et acceptée, qui les a trouvés prêts. En sorte que, sur les champs de bataille, malgré les souffrances et les périls de toutes sortes, ils ont continué cette vie d'ordre et de devoir, sans défaillance, jusqu'au bout : la guerre les a menés tout naturellement jusqu'à l'héroïsme...

» La guerre ! ne disons pas qu'elle est belle !... Dans la guerre, il y a la guerre elle-même affreuse, mais il y a aussi l'âme de ceux qui la font, l'âme de nos héros. Comme elle est belle, comme elle respire ! Quelle grandeur d'âme ne faut-il pas pour braver la mort et maîtriser son misérable corps qui tremble ? Quel héroïsme ne faut-il pas pour faire abstraction des horribles réalités et aller droit son chemin, vers le devoir et vers le sacrifice ? Quel amour ne faut-il pas pour donner à la France le bien le plus précieux, la vie, ce sublime héritage que seule la merveilleuse tendresse de nos parents a pu nous laisser ?... » Ils sont morts pour défendre le sol français, lui sacrifiant tout et la vie même. S'ils se sont acquittés si noblement de leur devoir, n'ont-ils pas le droit de parler ?

» Et que disent-ils ? A vous les jeunes, ils conseillent le travail consciencieux, la docilité joyeuse, la vie de foi — et l'amour de la France.

» Écoutez leurs voix indignées, impérieuses, qui vous parlent de la patrie... Ils savaient ce que c'est que la France qu'ils ont arrosée de leur sang ; ils savaient que ce n'est pas un vain mot, comme tant d'égarés voudraient le faire croire ; mais que c'est une chose sacrée, créée par Dieu, qui entretient en nous un sentiment trop fort, trop puissant, particulariste, qui nous attache au sol ; sentiment qu'on a peine à analyser, qu'on ne peut même pas souvent expliquer, mais qui existe et qui s'appelle l'amour de la Patrie... La Patrie n'est pas un fantôme, mais un être réel, puisqu'on souffre pour elle, puisqu'on verse son sang pour elle, puisqu'on meurt pour elle. Comme vos aînés, aimez, aimez passionnément la France...

» Chers Anciens, écoutez vous aussi leurs voix... Ne vous semble-t-il pas qu'elles nous disent d'y ajouter l'amour de notre vieille Maison ? En nous rappelant l'attachement qu'ils ont eu pour le Likès, nos morts, — ne croyez-vous pas ? — nous invitent à nous grouper plus étroitement encore autour de cette maison, à l'aimer, à s'intéresser à son développement, à la défendre si on ose encore l'attaquer comme dans notre jeunesse ?...

» Ces voix montent encore vers nous, suppliantes : elles nous demandent des prières. N'est-ce pas aussi le désir de ceux qui ont édifié ce monument ? La croix qui le domine, en proclamant la foi profonde qui animait nos anciens, nous rappelle qu'ils ont comparu devant le Dieu de toute bonté, mais aussi de toute justice. La présence du prêtre soutenant un moribond, nous fait songer à leurs faiblesses et par conséquent au besoin qu'ils peuvent avoir de nos suffrages, pour achever de satisfaire à la justice divine. Resterons-nous insensibles à toutes ces supplications ? Certes non, chers morts ; nous avons prié, et nous vous le promettons, nous continuerons à prier encore pour vous. »

Après avoir ainsi exposé les leçons qui se dégagent des magnifiques exemples de nos glorieux morts, le clergé bénit le monument, et la musique, pour terminer, joua la *Marseillaise*.

Le Banquet

Nous sommes habitués au savoir-faire de M. l'Econome ; cela n'empêche que chaque année l'émerveillement de tous se renouvelle devant l'abondance et l'ordonnance du menu. Cette année, ce fut, comme d'habitude, très bien à tous les points de vue... Un ban pour M. l'Econome : il ne fut pas oublié...

Le repas se déroula dans une ambiance de cordialité extrême et de tenue irréprochable. Belle assemblée de 200 membres : l'élément âgé un peu plus prédominant ; l'élément jeune très vivant, très joyeux... Et les conversations allèrent leur train au fil des anciens et heureux souvenirs. Aux toasts, M. Cabon — sa journée de fête générale n'est pas une sinécure ! — prit le premier la parole avec un très cordial à-propos :

« MES CHERS AMIS,

» Le plaisir est toujours nouveau de nous rencontrer chaque année dans notre vieux Likès, de pouvoir renouer dans un cadre connu, des liaisons d'enfance, des conversations ébauchées il y a bien des années déjà, et qui restent un charme dès qu'il nous est possible de les reprendre. D'année en année, sans doute, disparaissent des visages aimés, de vieux professeurs très chers... Mais

il reste, n'est-il pas vrai, cette atmosphère de cordialité et de sympathie qui nous fait volontiers dire : le Likès c'est chez nous !

» Il faut dire que les délicates attentions de M. le Directeur et de MM. les Professeurs, jointes au savoir-faire pratique de M. l'Econome, qui nous reçoit chaque année royalement, contri-



Un groupe de jeunes Amicalistes. (Photo Le Grand).

buent à maintenir cette ambiance familiale, si chère à tous. Je me fais l'interprète de vos sentiments à tous, j'en suis sûr, en exprimant à tout le corps professoral du Likès mes remerciements les plus vifs pour la belle fête de ce jour.

» Fête d'autant plus belle qu'elle est une date dans nos annales, grâce à l'inauguration du monument aux Morts. L'idée est ancienne. M. Gautier y pensait... Les nombreux travaux alors en cours au Likès, les fonds un peu faibles de l'Amicale ne permettant pas de donner suite à l'affaire... Puis les circonstances sont devenues meilleures... les idées se complétèrent... Le bon Frère Clodoald Marie retrouva de ses élans d'architecte... et de son style... M. Vailant sut comprendre et interpréter en artiste l'idée cherchée... et voilà que s'érige un beau monument bien placé et riche pour tous en enseignements d'honneur et de vertu. Je suis heureux, Messieurs, en qualité de président de votre Amicale, d'adresser mes remerciements émus à tous ceux qui ont contribué à cette réalisation.

» Heureux aussi, et vous l'êtes avec moi, n'est-il pas vrai, de constater la prospérité croissante de notre chère Ecole. Nous la voyons riche de 650 bons élèves — presque le chiffre de notre vieux temps ! — ; adaptée aux progrès modernes, évoluant avec les

besoins, dotée d'un corps professoral dont nous devinons la valeur et le dévouement... et cela nous excite à devenir de plus en plus les soutiens d'une œuvre à laquelle nous tenons de si grand cœur, en canalisant vers notre Likès bien des enfants en quête d'une bonne école, et en restant tous très unis pour la défense des intérêts de l'Enseignement chrétien.

» Enfin, Messieurs, laissez-moi vous dire la grande joie éprouvée en apprenant que notre Amicale a maintenant plus de 1.000 adhérents.

» Je lève mon verre à ce millier d'Amicalistes, à tous les professeurs et élèves du Likès, et en vue d'une prospérité toujours grandissante. »

Un ban sonore fut la vibrante adhésion de tous à ces délicates paroles de notre excellent président.

M. le Directeur se leva ensuite. Sa jeunesse ne nous étonne plus, et nous nous attendons à un discours bien pensé et bien dit. Nous fûmes servis à souhait :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» MESSIEURS ET CHERS AMIS,

» Mon premier sentiment dans une réunion telle que celle-ci, si nombreuse et toujours sympathique, est évidemment celui d'une très vive reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont bien voulu coopérer de quelque manière à votre fête qui est aussi la nôtre, car la fête des Anciens Elèves n'est pas moins celle de toute l'école.

» A des titres variés et plus spéciaux, je tiens à remercier plus directement M. Cabon, notre cher président de l'Amicale, toujours prêt aux services parfois assujettissants que réclame la bonne marche de votre Amicale, et avec lui MM. les Vice-Présidents et Délégués, et tous les membres du Conseil d'administration, dont le dévouement est entier à votre œuvre.

» Si la reconnaissance du Likès vous atteint tous, Messieurs, en raison des témoignages nombreux de sympathie que vous gardez à votre vieille école et à ses maîtres, permettez-moi aujourd'hui d'adresser plus directement des félicitations auxquelles vous vous associez tous, j'en suis sûr, à l'artiste qui a su traduire dans un monument sobre et élégant et tout particulièrement dans une réalisation de belle valeur nos sentiments à l'égard de nos morts. Votre belle œuvre, cher Monsieur Vaillant, sera pour les générations nombreuses d'enfants qui s'inclineront devant elle, une leçon de sacrifice et d'espérance synthétisée dans le petit soldat mourant, et la Croix que lui montre le Prêtre. L'idée finement incrustée dans le beau kersanton demeurera et creusera son sillon dans bien de jeunes cœurs. De tout cela, M. Vaillant, félicitations et merci.

» En termes éloquents — parce que traitant d'un sujet vécu — M. l'abbé Balbous a su dégager les grandes et fortes leçons d'une cérémonie telle que celle de ce matin. Il a trouvé les mots qu'il fallait pour aller à nos cœurs. Qui mieux que votre camarade réunissait d'ailleurs les conditions qui entraînent dans la vie de l'exemple, avec la triple autorité d'ancien élève, de prêtre, de grand blessé de guerre et de glorieuses décorations ?

» L'inauguration de votre monument est un bien beau geste. Il était réclamé depuis longtemps... il est plus qu'un hommage rendu à un glorieux mort : il faudra lui donner le sens d'un lien d'union et d'un rappel.

» Lien d'union : il doit l'être entre les deux âges des Amicalistes, tendant à former, si l'on n'y prenait garde, comme deux associations juxtaposées : celle des Anciens et celle des Jeunes ; celle des élèves d'avant 1904 et celle de ceux d'après 1919 ; car cette coupure de 15 ans, jointe aux nombreuses disparitions de la guerre, a créé un fossé qu'il importait de combler. C'est chose faite. Le monument à nos Morts sera le trait d'union des cœurs. Il rappellera à tout un groupe d'entre vous des camarades estimés à l'école, des compagnons de souffrance et d'héroïsme pendant la guerre. Vous eussiez aimé peut-être retrouver leur nom gravé dans le marbre... L'inexistence du Likès à cette époque, l'absence de documents, la crainte d'oubli regrettables, nous ont imposé cette forme anonyme. Chacun dans le secret de ses souvenirs retrouvera des noms et des exemples.

» Pour les Jeunes ce sera le souvenir peut-être d'être très chers : pères, frères aînés, parents, à coup sûr de défenseurs et de modèles. Il est la tradition d'honneur et de vaillance que leur lègue le passé, tradition dont ils peuvent avoir besoin dans des circonstances non moins graves, car la phrase de Psichari, écrite en 1913, garde peut-être encore toute son actualité, et il se pourrait bien faire, chers Jeunes Amicalistes, que votre mission sur la terre soit encore de racheter la France par votre sang.

» En tout cas, puisse ce monument être pour tous un rappel que les immolations consenties n'ont pas fructifié comme elles l'auraient dû, et qu'il nous reste, qu'il vous reste, Messieurs, Anciens de tous âges, à compléter l'œuvre ébauchée, à appliquer au Pays la vertu rédemptrice d'un sang généreusement versé pour une France plus noble et plus belle.

» Ils voulaient un régime de liberté et de justice... Pour nous borner à la cause qui vous réunit en Amicale, celle de l'Enseignement chrétien, n'est-il pas vrai, Messieurs, que liberté et justice sont choses inexistantes ?

» On nous a pompeusement collé au dos l'étiquette d'Ecole Libre !... On en revient !... Même à l'I. A. on se montre désormais

plus sincère et moins ironique, en nous adressant les lettres sous la rubrique d'école privée...

» Et c'est bien cela, vos écoles chrétiennes : Ecoles privées des deniers publics et de leur possibilité de subsistance, sauf par les sacrifices trop lourds que vous devez vous imposer.

» Ecoles privées de leurs programmes puisqu'il faut se soumettre à un contrôle officiel peu sympathique. Ecoles privées de leurs maîtres par les difficultés multiples s'opposant à leur libre recrutement.

» Nous ne demeurons libres que dans notre possibilité d'enseigner la vérité, mais cette liberté nous est glorieuse, au point qu'elle suffit à nous maintenir coûte que coûte sur la brèche et dans la lutte.

» Et quant à la Justice, hélas ! Messieurs, pourquoi en parler dans ces époques troubles et malsaines, fertiles en scandales, et où, semblerait-il, se seraient liguées les puissances du Mal pour étouffer toute droiture.

» Il faut le proclamer bien haut : notre législation scolaire est à base d'injustice. Le fait accompli ne crée pas le droit. Il n'est pas admissible que dans une ère de soi-disant liberté, toute une fraction nationale et la meilleure, ne puisse disposer, sans payer jusqu'à épuisement, d'écoles et de maîtres conformes à leurs sentiments moraux et religieux. Tel est cependant votre cas : vous vous saignez pour continuer à faire instruire vos enfants... ou vos proches dans des écoles conformes à vos idées. Cela ne devrait pas être, et vous avez le devoir de réagir contre cette mentalité défaitiste qui nous fait rendre grâce à nos adversaires dès lors que sans nous restituer aucune de nos prérogatives, ils cessent les brimades trop violentes. Vous avez des droits, Messieurs ; travaillez à les faire valoir.

» La pièce de théâtre de ce soir : *Pour le bonheur des autres*, à laquelle vous êtes gracieusement invités, développera d'ailleurs dans une manière émouvante la grande thèse de l'Enseignement chrétien.

» Il faudrait, Messieurs, que de cette journée vous emportiez avec le souvenir de ceux-là que nous magnifions aujourd'hui et qui sont tombés au front pour le renouveau d'un pays très aimé, cette conviction qu'il vous reste une grande œuvre à accomplir, et qu'une Amicale nombreuse et unie comme la vôtre est une force qui doit, à l'occasion, agir afin de rendre au pays plus de liberté et d'honneur. Le grand moyen, le plus urgent, sera de lui assurer des Ecoles chrétiennes dotées d'un régime viable et pour cela, de ne pas vous lasser de réitérer vos justes revendications.

» Je souhaite qu'elles soient vite entendues et je porte à la prospérité de votre Amicale, de vous tous, Messieurs, et de vos familles. »

Une vigoureuse salve d'applaudissements indiqua combien tous les Amicalistes comprenaient cet appel à la justice et à la liberté, et qu'ils sauront s'unir pour revendiquer leurs droits.

Les applaudissements étaient à peine atténués que des voix réclamaient : « Nader ! Nader !... » Il était présent en effet, notre très sympathique ami et dut céder à la force ! Son improvisation, car il n'avait pas compté sur l'exigence des anciens camarades, fut telle qu'on l'attendait : délicate et éloquente, fine et cordiale... Il s'excusa de n'avoir rien prévu : nous l'aimons mieux ainsi, dans ce naturel agréable et ordonné...

Il sut féliciter — en connaisseur ! — M. l'Econome pour la perfection de l'ensemble et des détails du banquet... et ajouta en souriant qu'à servir si royalement et à un prix tellement réduit, tout hôtelier ferait faillite !...

Puis le chaud partisan des grandes causes nationales et chrétiennes se réveillant en son âme ardente, il déclara qu'avec tous les Amicalistes, il entendait l'appel de M. le Directeur, qu'on le trouverait, lui et ses amis, toujours sur la brèche, luttant le bon combat, réclamant sans se lasser, pour l'école et pour les maîtres, un régime de liberté et de justice !... Quels beaux accents pour exprimer ce qu'il garde de culte et de reconnaissance à cette école chrétienne qui l'a façonné de si heureuse manière !... et pour exalter l'abnégation et le dévouement de ces hommes qui s'oublient volontiers pour les enfants des autres.

Le crépitement des bravos se prolongea longuement après que notre ami eût porté au bonheur des professeurs, et à la prospérité du Likès.



Un certain nombre d'Anciens n'ont pu assister à la fête et nous prient d'être leurs interprètes auprès de leurs amis.

Son Excellence Monseigneur Cogneau, évêque de Thabrac, auxiliaire de Quimper, « regrette vivement de ne pouvoir prendre part à cette fête... Il remercie les Anciens du Likès de lui avoir offert sa Croix pectorale et leur donne de grand cœur sa meilleure bénédiction ».

M. Y. Le Gall, ancien directeur, retenu à Caen par la maladie, est avec nous de tout cœur. Deux générations surtout lui sont chères : 1° celle de la réouverture du Likès 1919-1922 ; 2° celle qui s'y trouvait au moment où il occupait le poste de sous-directeur (1906).

Il adresse à tous ses félicitations pour leur fidélité à Sainte-Marie et aux principes de vie chrétienne qu'ils y ont puisés.

M. le chanoine Le Louët, M. l'abbé Kéval, MM. les Présidents

des Amicales de Saint-Brieuc, d'Arradon, de l'Ecole Saint-Joseph de Lorient, de Vannes ; MM. Jacob, Philippe, anciens professeurs ; M. J. Guéguen, de Lesneven ; M. E. Guichard, actuellement à Metz au Congrès des Anciens Combattants ; MM. Guy Morvan, de Quimper ; Nédellec, J. Le Moing, Yvon, de Groix, André Lescop, Jean Stéphani, M. E. Langlois, président de l'Union Régionale des Amicales de Bretagne, se sont fait excuser, ainsi que M. Jean Le Brusq.

« Délégué au Congrès des Radio-Clubs de l'Ouest qui doit se tenir à Brest, samedi 12 et dimanche 13 Mai prochains, je ne pourrai, à mon grand regret, assister à notre Assemblée générale, de même qu'au banquet.

» Je viens donc vous demander de bien vouloir m'excuser près des nombreux camarades et amis qui vous entoureront ce jour-là, ainsi que près des maîtres et de vos invités.

» Croyez-moi, mon cher Président, bien amicalement vôtre.

» Jean LE BRUSQ,

Secrétaire général du Radio-Club de Cornouaille,
Ancien du Likès. »

Il était 15 heures !... Vite dehors, le temps de fumer une cigarette en écoutant un concert par l'harmonie du Pensionnat : harmonie en progrès, concluent les Amicalistes ; puis tous ceux que laissaient libres les trains impitoyables descendirent à la salle des Fêtes.

Séance l'après-midi

Nul répit pour les Anciens, ou plutôt nul plaisir dont on ne les comble aujourd'hui. Après le concert, séance théâtrale. Des acteurs de célèbres théâtres parisiens vont jouer : *Pour le bonheur des autres*, pièce dramatique en 4 actes, de M. Maurice Souther. C'est une « œuvre saine et bienfaisante, écrit le général de Castelnau, qui éclaire le public d'une façon saisissante sur cette question si vitale de l'enseignement ».

Elle raconte les tribulations d'un directeur d'école libre. Privé des ressources que lui assurait l'évêché, il devra désormais vivre par ses propres moyens, entretenir sa famille et maintenir l'école. Que faire ? Rien ; il n'y a rien à faire quand on a contre soi l'évêché — ruiné par mille œuvres —, un maire radical — par politique —, une population indifférente — par ignorance. Indifférente ? Non pas complètement ; car une bavarde qui sait tout, qui dit tout et un brave jardinier, qui ne sait pas bien lire, mais qui a du bon sens, se mêlent de l'affaire. Et voilà : propagande par bavardages entre bonnes femmes, conférence par des Messieurs, fondation, par les chefs de famille, d'un Comité protecteur qui dira son fait à M. le Maire. Et l'école est sauvée ! Mais il a fallu que le fils

du Maire, membre de toutes les bonnes œuvres, soit de connivence avec la fille du Directeur... Et ce que vous prévoyez s'accomplit : les jeunes gens se marient. Tout cela réalisé — sauf le mariage — par un homme du peuple, qui a « quelque chose dans la tête », et une accorte petite vieille trotte-menu, dont la principale qualité n'est pas la discrétion. Cette pièce, où se mêlent scènes comiques et angoissantes, mérite de connaître la plus large diffusion dans les patronages.

✱

Le 13 Mai, l'Eglise de France célébrait la solennité de sainte Jeanne d'Arc. La tradition du Likès veut que cette journée s'achève par un feu d'artifice. Donc, comme d'habitude, après souper, les élèves défilèrent en rangs serrés, musique en tête. Au commandement de M. Bricc, ils exécutèrent des mouvements d'ensemble et quelques exercices individuels plus difficiles. Enfin, quand les ténèbres daignèrent s'abattre, les « coups de feu » brillèrent quelques instants, leurs éphémères et splendides, et s'éteignirent tristement. De belles pièces réussirent très bien : satellite électrique, carré étincelant, château d'eau à panache, bataille de fleurs... Les petits de 4^e et de 3^e Préparatoires et quelques mamans économes, avaient bien un peu peur, quand s'abattaient de très haut des paquets d'étoiles enflammées... Mais, après tout, les Gaulois, nos ancêtres, n'ont pas connu d'autre crainte !

Quand le « bouquet », composé de 110 fusées, et le « grand embrasement » eurent cessé de semer, dans un ciel sombre à souhait, leurs étincelles multicolores, chacun s'en alla heureux, mais un peu fatigué de tant de belles choses. Vraiment, elles sont splendides ces fêtes, quand des organisateurs habiles prennent le soin de prévoir si intelligemment votre plaisir.

Un ban pour eux !



Vie Scolaire

12 Avril. — LA RENTRÉE. — C'est presque le commencement de la fin ; on rentre pour la dernière fois avant les grandes vacances.

23 Avril. — CONFIRMATION. — Son Exc. Mgr Cogneau administre la Confirmation à 80 de nos jeunes camarades. Monseigneur, comme toujours, fut on ne peut plus aimable. Il daigna même accorder un jour de congé aux jeunes du Likès — bien entendu que ceux-ci accueillirent cette nouvelle avec enthousiasme.

10 Mai. — 36 élèves du Pensionnat font leur Première Communion Solennelle.

Pierre Toulhoat, de Quimper.
Robert Calvez, de Quimper.
François Troadee, de Landerneau.
Pierre Louët, de Kerfeunteun.
Pierre Pulvé, de Quimper.
Louis Bernard, de Plogonec.
Marcel Bothorel, de Brest.
Marcel Le Gall, de Pouldergat.
Robert Guéguen, de Quimper.
François Guillerme, d'Hanvec.
François Hostiou, de Kerfeunteun.
Jean Larhantec, de St-Pierre-Quiberon.
André Lohézie, de Quimper.
René Loyer, de Kerfeunteun.
Roger Le Menn, de Kerfeunteun.
Yves Millour, d'Ergué-Armel.
Jacques Pellet, de Plomodiern.
Alain Le Berre, d'Ergué-Armel.

René Le Berre, de Penhars.
Pierre Bourhis, de Kerfeunteun.
Paul Le Bras, de Quimper.
René Briand, de Plomodiern.
Francis Daniel, de Plomelin.
René Dorval, de Kerfeunteun.
Alain Le Gall, de Quimper.
Corentin Gouzien, de Clohars-Foues.
Joseph Guéguénat, de Plomodiern.
Pierre Hascoët, de Cast.
Pierre Hénaff, de Tréboul.
Léon Joncour, de Quimper.
Yves Nihouarn, de Plogonec.
Jean Quinion, du Juch.
Pierre Richard, de Plomodiern.
Hervé Scotet, de Kerfeunteun.
André Soleilhavoup, de Gouesnach.
Yves Senez, de Quimper.

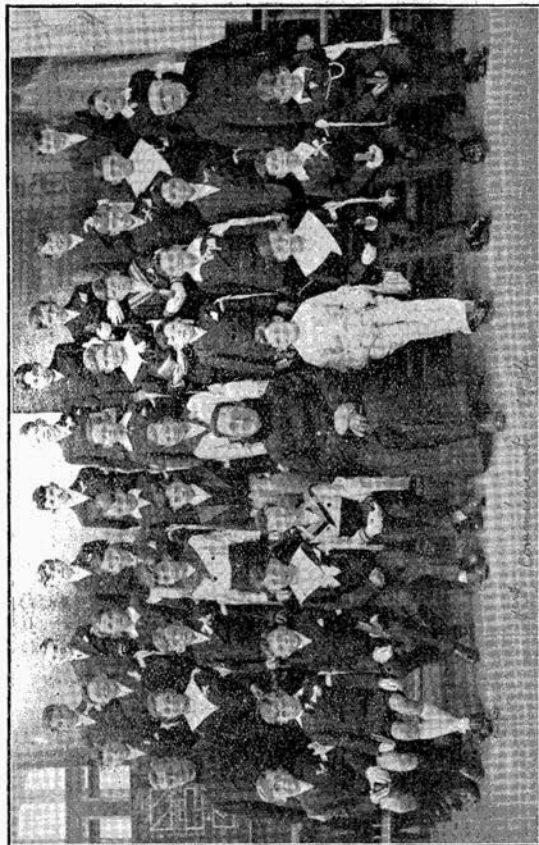
Le règlement traditionnel fut strictement observé. Au nom de leurs camarades, *Pierre Toulhoat*, du Cours Supérieur, et *Pierre Louët*, de la classe du Certificat d'Etudes, lurent, le premier, la formule de Renouveau des Vœux du Baptême ; le second, la Consécration à la Très Sainte Vierge.

11 Mai. — PÈLERINAGE ANNUEL A « TY-MAM-DÔUE ».

13 Mai. — FÊTE DES ANCIENS ÉLÈVES. — Un magnifique feu d'artifice clôtura cette belle solennité.

15 Mai. — FÊTE DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE. — La messe solennelle fut chantée par M. le chanoine Cotten, secrétaire de l'Evêché.

M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la Cathédrale, exalta Saint Jean-Baptiste et son œuvre, et nous redit l'importance de l'école chrétienne. Ce premier contact du successeur de Son Exc. Mgr Mesguen avec le Likès fut des plus heureux.



1^{er} Communants — 1934.
M. l'abbé Pichon,
Vicaire à la Cathédrale.

M. l'abbé Gouchen,
Aumônier.

M. l'abbé Lozachmeur,
Aumônier.
(Photo Le Grand).

16-18 Mai. — EXAMENS. — Ce sont les examens semi-trimestriels. Ont obtenu l'Excellence (14 sur 20) :

4^e Primaire.

Pierre Cornic, de Plomodiern.
Mathurin Quiniou, du Juch.
Roger Bosser, de Quimper.
André Hénaff, de Quimper.
Pierre Marchalot, de Quimper.

3^e Primaire.

Thomas Briand, de Plomodiern.
André Tanguy, de Quimper.
Yves Nihouarn, de Plogonnec.
Pierre Richard, de Plomodiern.
François Feunteun, de Quimper.
Jean Douérin, de Plogonnec.
André Bloch, de Quimper.

2^e Primaire.

Pierre Uguen, de Kerfeunteun.
Germain Balanec, de Plonéis.

1^{re} Primaire.

Jean Rannou, de Landrévarzec.
Jean Hentic, de Quimper.

Cours Supérieur.

Jean Cosquer, de Coray.
Paul Marchalot, de Quimper.
Désiré Person, de Plouharnel.
Jacques Furic, de Pont-Aven.
Louis Flahaut, de Quimper.

18 Mai. — DISTRIBUTION DES BILLET D'HONNEUR. — Ont été inscrits au Tableau d'Honneur :

4^e Primaire.

Roger Le Bosser, de Penhars.
René Bourhis, de Kerfeunteun.
Bernard Le Brun, de Quimper.
Hervé Cornic, de Kerfeunteun.
Jean Cornic, de Cast.
Pierre Cornic, de Cast.
Yves Cosmao, de Quimper.
André Hénaff, de Quimper.

3^e Primaire.

François Feunteun, de Quimper.
Henri Hamon, de Quimper.
Joseph Guégénat, de Plomodiern.
René Bernard, de Plogonnec.
René Berrou, de Bénodet.
Henri Riou, de Quimper.
André Tanguy, de Quimper.
Généol Clech, de Landrévarzec.
Jean Quiniou, du Juch.
André Soleilhavoup, de Gouesnach.
Yves Nihouarn, de Plogonnec.

Henri Chatalic, de Gourlizon.
Claude Perchee, de Plonéis.

1^{re} Année A.

Joseph Férec, de Brie.
Joseph Thomas, de Carnac.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Jean Toupin, de La Roche-Derrien.

1^{re} Année B.

Jacques Briand, de Plomodiern.
René Thersiquel, de Bannalec.
Louis Kerjean, de Lambézellec.
Alain Doaré, de Quimper.

2^e Année A.

Gabriel Raux, de Pornic.
Noël Louboutin, de Quéménéven.
Jean Cornic, de Plouédern.
René Bordiec, de Pluguffan.

2^e Année B.

Yves Dupont, de Guiscriff.
René Porodo, de Bannalec.

3^e Année A.

Emile Galloudec, de Plouay.
François Doaré, de Penhars.

3^e Année B.

Pierre Bertholom, d'Ergué-Armel.

2^e Primaire.

Jacques Sezne, de Plogonnec.
Jacques Pelliet, de Plomodiern.
Pierre Philippe, de Ploaré.
Robert Le Brusq, de Pouldergat.
Jacques Pérennés, de Goulien.
Roger Le Menn, de Kerfeunteun.
Pierre Kerloch, de Goulien.
Germain Balanec, de Plonéis.

1^{re} Primaire.

Raymond Le Bars, de Gourlizon.
Emile Billon, de Cast.
Jean Rannou, de Landrévarzec.
Vincent Bariou, de Pouldergat.
Jean Hentic, de Quimper.
Jean Moalic, de Mahalon.
Yves Olivier, du Guilvinec.

Cours Supérieur.

Roger Le Gloahec, de Carnac.
Henri Chatalic, de Gourlizon.

Cours Supérieur (suite).

Paul Cloarec, de Tréboul.
Jean Cosquer, de Coray.
Louis Flahaut, de Quimper.
Claude Perchee, de Plonéis.
Jacques Furic, de Pont-Aven.
Robert de Kéroulas, du Juch.
Pierre Boédéc, de Tour'e'h.

1^{re} Année A.

Jean Bernard, de Landrévarzec.
René Guillon, de Concarneau.
Francis Billon, de Plomodiern.
Jean Kérougrio, de Plameur (Morb.).
Georges Priol, d'Esquibien.
Jean Rospape, de Landudal.
Joseph Thomas, de Carnac.
Jean Bernard, de Plogonnec.
Pierre Cornic, de Saint-Evarzec.
Corentin Kersalé, de Plomodiern.
Yves Tarouilly, d'Elliant.
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.

1^{re} Année B.

Joseph Toullion, de Plameur (Morb.).
Alain Doaré, de Quimper.
Joseph Landrein, de Kernével.
Joseph Ruello, de Pont-Scorff.
Jean Bridel, de Concarneau.
Marcel Eouzan, d'Ergué-Gabéric.
Laurent Lécuyer, de Landivisiau.
Yves Le Prado, de Carnac.
Léopold Le Touze, d'Hennebont.

2^e Année A.

Henri Rault, de Douarnenez.
Jean Nargeot, de Quimper.
René Henry, de Quimper.
Louis Le Borgne, de Quimperlé.
Jean Rannou, de Landrévarzec.
François Laurent, de Pluguffan.

2^e Année A (suite).

Noël Louboutin, de Quéménéven.
Raymond Guinet, d'Ergué-Armel.
Eugène Gonidec, de Douarnenez.
Roger Chabeaux, de Quimper.

2^e Année B.

Alain Doaré, de Penhars.
Jean Douguet, de Gouézec.
Yves Dupont, de Guiscriff.
Joseph Conan, de Riec-sur-Bélon.
Jacques Pirion, de Brest.
Albert Sellin, de Nèvez.
Hervé Hénaff, de Quéménéven.
Alain Fily, de Plogonnec.

3^e Année A.

François Doaré, de Penhars.
Jean Le Bohec, de Quiberon.
François Floch, de Lannilis.

3^e Année B.

Jean Colléter, de Kerfeunteun.
Pierre Bertholom, de Quimper.
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Jean Pustoch, de Quimperlé.
Yves Colléter, de Kerfeunteun.
Maurice Joubaux, de Dinan (C.-du-N.).

Classe de 1^{re} et 4^e I.

Henri Le Gall, de Douarnenez.
Claude Beaugé, de Brest.
Louis Le Nerrant, d'Elliant.
Alain Le Naour, d'Elliant.
Yves Léonus, d'Ergué-Gabéric.

Math. Elém. - Philo.

Célestin Le Dez, de Coray.
Henri Le Gall, de Pleyben.
André Goulet, du Passage-Lanrice.

3 et 10 Juin. — PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU. — Le Liké prend part aux diverses processions de la ville : paroisses de Saint-Corentin, Sainte-Thérèse, Saint-Mathieu.

8 Juin. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR. — Le matin, Adoration du Saint-Sacrement, Consécration des diverses classes au Sacré-Cœur ; puis, dans l'après-midi, les élèves s'emploient à la décoration du parcours que devait suivre le Saint-Sacrement. Durant la procession nous n'avons pas manqué de prier le divin Maître pour tous les membres de la grande famille du Liké.

16-17 Juin. — LA MUSIQUE A LA J.-A. — La musique participe aux manifestations de la Jeanne-d'Arc ; elle a contribué à la réussite de la magnifique « Kermesse du Moyen Age » du dévoué et sympathique abbé Hall.

21 Juin. — CINEMA. — Séance de Cinéma, en l'honneur de notre cher Directeur, qui doit hélas fêter la « Saint Louis » loin du Likès, en Belgique.

23 Juin. — A 21 heures, traditionnel feu de Saint Jean.

24 Juin. — Nous apprenons la mort de notre cher camarade *Laurent Ollivier* ; cette nouvelle nous afflige beaucoup. Que sa famille trouve ici l'expression des condoléances des amis likésiens du défunt.

Examens Professionnels

Ces Examens, organisés par la *Société Générale d'Education et d'Enseignement*, de Paris, ont eu lieu du 25 au 27 Juin. Ils ont été présidés par MM. *Alfred Perrin*, arbitre-rapporteur près le Tribunal de Commerce de la Seine, vice-président du « Centre Catholique » et de la « Confédération Française des Professions ».

Jean Kindermans, architecte diplômé par le Gouvernement, licencié en droit ;

Charles Cabon, président de la Société Amicale des Anciens Elèves, négociant ;

Victor Le Roy, ingénieur I. C. A. M., industriel ;

Jean Jaouen, ingénieur d'Agriculture, ancien professeur au Likès ;

Joseph Ménez, agent d'Assurances.

Belléguic, Ingénieur I. A. B., agriculteur à Poullan ;

J. Lemoine, Ingénieur agronome, de l'Office Central de Landerneau ;

Pierre Le Nair, Ingénieur d'agriculture, professeur au Likès ;

François Le Bail, licencié ès-sciences et ès-sciences naturelles, professeur au Likès.

Ces examens comprennent :

1° *Les Certificats élémentaires professionnels* (1^{re} année préparatoire au Brevet) commercial, agricole, industriel.

2° *Les Certificats supérieurs professionnels* (2^e année préparatoire au Brevet) commercial, agricole, industriel.

3° *Les Brevets d'études professionnelles* : commercial, agricole, industriel.

Voici, pour cette session de Juin 1934, les principaux résultats. Ont été reçus :

1° AU CERTIFICAT ÉLÉMENTAIRE PROFESSIONNEL

a) Commercial :

Jean Bernard (M. A. B.), de Landrévarzec.
Jean Caraës, de Lannilis.
Pierre Cornic, de Saint-Evarzec.
Pierre Lozachmeur, de Kerfeunteun.
Pierre Le Mentec, de Locqueltas.
Pierre Michel (M. A. B.), de Quimper.

Jean Rospape (M. A. B.), de Brieç.
Pierre Sévellec, de Douarnenez.
Jean Bridel, de Concarneau.
Marc Béchenec, de Guidel.
Alain Doaré (M. A. B.), de Quimper.
Louis Kerjean, de Lambézellec.

b) Agricole :

Joseph Férec (M. Bien), de Brieç.
Jean Kéroulo (M. Bien), de Plomodiern.
René Thersiquel (M. Bien), de Bannalec.
Michel Croissant (M. Bien), de Landrévarzec.
Louis Cosmao (M. A. B.), de Plogonec.
Yves Tarridec (M. A. B.), de Landrévarzec.
Jean Bernard, de Plogonec.

Jean Le Beux, de Melgven.
Laurent Dagorn, de Querrien.
Gustave Le Dez, de Beuzec-Conq.
Jean Le Gall, de Melgven.
Jean Scordia, de Brieç.
Pierre Le Doaré, de Penhars.
Louis Guillerme, de Larmor-Plage (Morbihan).
Joseph Toullion, de Plomeur.

c) Industriel :

Jean André, de Kerfeunteun.
Francis Billon (M. B.), de Plomodiern.
Trémur Cardinal, de Saint-Hernin.
Jean Conanec, de Vannes.
Jean Fichau, de Plomeur.
Marcel Le Gall (M.A.B.), de Rospenden.
Jean Griffon, de Goulven.
René Guillou, de Concarneau.
Paul Mainguy, de Vannes.
Pierre Le Moigne, de Quimper.
Joseph Moreau, de Douarnenez.
Jean Praj, de Gouézec.
Hervé Le Roux, de Kerfeunteun.
Yves Tarouilly, d'Elliant.
Joseph Thomas (M. A. B.), de Carnac.
Jean Toupin (M. A. B.), de La Roche-Derrien.
Jean Le Berre, de Quimper.
Léopold Le Touze, d'Hennebont.

Jacques Briand, de Plomodiern.
Roger Lucas (M. Bien), du Faouët.
Marcel Eouzan (M. A. B.), d'Ergué-Gabéric.
Hervé Le Gall (M. Bien), de Ploaré.
Jean Kenhervé, de Scaër.
Denis Hascoët (M. A. B.), de Quimper.
René Keerlsbick, de Quimper.
Jean Kervroëdan, de Douarnenez.
Joseph Landrein, de Kernével.
Jean Le Meur, de Pleyben.
François Le Naour, de Rospenden.
Francis Prado, de Carnac.
Yves Le Prado, de Carnac.
Pierre Nicolas, de Plomodiern.
André Moysan, de Quimper.
René Richard, de Gouézec.
Jean Berriet, de Goulven.
Laurent Lécuyer, de Landivisiau.

2° AU CERTIFICAT SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL

a) Commercial :

Louis Le Borgne (M. A. B.), de Quimperlé.
Jean Cornec (M. A. B.), de Plouédern.
François Le Corre, de Lennon.
François Laurent, de Pluguffan.
Noël Louboutin (M. A. B.), de Quéménéven.
Jean Nico, de Vannes.
Henri Rault, de Douarnenez.
Gabriel Raux (M. Bien), de Pornic.

Jean Conan, de Penhars.
Pierre Flochlay, de Ploaré.
Gabriel Guégan (M. A. B.), de Quimperlé.
Pierre Jouvin (M. A. B.), de Quimper.
Henri Kérivel, de Poullan.
Jacques Piriou, de Brest.
Jean Guéguen, de Quimper.
René Porodo (M. Bien), de Bannalec.
Jean Nargeot, de Quimper.

b) Agricole :

Laurent Feunteun (M. Bien), de Brie.
Jean Le Corre (M. A. B.), de Landré-
varze.
Pierre Pateh (M. A. B.), de Penhars.
Jean Bescond (M. A. B.), de Plomelin.
Yves Dupont (M. A. B.), de Guiseric.
Alain Fily (M. A. B.), de Plogonec.
Hervé Hénaff (M. A. B.), de Quéméné-
ven.

Albert Sellin (M. A. B.), de Nézec.
René Le Berre, de Plogonec.
Pierre Douérin, de Plogonec.
Henri Sellin, de Trégunc.
Albert Blouet, de Saint-Coulitz.
Henri Caradez, de Ploaré.
Jean Le Goff, de Guiler.
René Quéméré, de Saint-Evarze.

c) Industriel :

René Bordier (M. A. B.), de Pluguffan.
Roger Chabeaux, de Quimper.
Jean Cojean, de Quimper.
Jean Le Corre (M. A. B.), de Poul-
drezic.
Pierre Dréan (M. A. B.), de Plunérat.
Paul Frémont, de Vannes.
André Galloudec, de Plouay (Morb.).
André Guillemoto, de Merlévéné (M.).
Raymond Guinet (M. A. B.), d'Ergué-
Armel.
René Henry, de Quimper.
Guy Koun, de Quimper.
Gabriel Kérbel, de Quimper.
G. Loménec, de Lorient.
Pierre Lory, de l'Île d'Arz.
Pierre Oury (M. A. B.), d'Étel (Morb.).
Honoré Le Serf, d'Arzon.
Joseph Sellin, de Nézec.
Jean Taniou, de Quimper.

Jean Bernard (M. A. B.).
Théodore Boschet (M. A. B.), d'Hen-
nebon.
Paul Cabon, de Quimper.
Sylvain Catto, de Quimper.
Louis Daigre, de Belle-Isle-en-Mer.
Jean Derrien, de Quimper.
René Douget, de Quimper.
Alain Doaré, de Penhars.
Jean Dréan (M. A. B.), de Plunérat.
Loïc Esun (M. A. B.), de Quimper.
Gilles Falquerho (M. A. B.), de Vannes.
Jean L'Helgouach, de Quimper.
Jean Helligouach, de Guidel.
Henri Lemeilleur, d'Ergué-Armel.
Yves Kérisit, de Goulien.
Louis Pitard (M. A. B.), de l'Île-aux-
Moines.
Corentin Poupon, d'Audierne.
François Riou (M. A. B.), de Quimper.

3° AU BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

a) Commercial :

Louis Le Loch, de Saint-Evarze.
Michel Pérés (M. A. B.), d'Ergué-Armel.
Louis Le Bras, de Guilian.
Jean Loussouarn, de Poulgoazec.

Pierre Bertholom (M. B.), de Quimper.
Yves Colléter (M. A. B.), de Kerfeun-
teun.
Eugène Génot (M. A. B.), de Quimper.

b) Agricole :

François Doaré (M. Bien), de Penhars.
Jean Rolland (M. A. B.), de Langolen.

Jean Cariou, de Lennon.
Jean Le Beux, de Melgven.

c) Industriel :

Jean Le Bohec (M. Bien), de Quiberon.
René Cader (M. A. B.), de Lambézellec.
Armel Couédel (M. A. B.), d'Arzon.
Vincent Gouli, de Pouldergat.
Alain Grunheec (M. B.), de Plouhinec.
Louis Kergren (M. B.), de Quiberon.
Michel Lautrédou (M. A. B.), de Quim-
per.
Jean Louvière (M. Bien), de Lannilis.
Louis Léonou (M. B.), d'Ergué-Gabrie.
Pierre Miniou, de Vannes.
Victor Riou (M. A. B.), de Tréméoc.

Jean Costumer (M. B.), de Pont-Aven.
Raymond Hélias (M. A. B.), de Lanvern.
Joseph Morvan, de Guiseric.
Guillaume Mourrain (M. Bien), de
Plouhinec.
Pierre Nicolas, Sainte-Marine.
Auguste Quéffelec (M. A. B.), de Châ-
teaulin.
Yves Gourmelen (M. A. B.), d'Ergué-
Armel.
Jean Floch, de Plouay.

Un autre succès nous a particulièrement réjouis, c'est celui de
Pierre Bertholom, au Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur
Commercial. C'est le seul candidat qui ait réussi dans le Finistère.

CERTIFICAT D'ÉTUDES (Officiel).

Mardi 26 et mercredi 27 Juin ont eu lieu les examens du C. E. P.
Officiel. Nous sommes heureux de signaler les heureux lauréats :

Alfred Alix, de Quimper.
Vincent Barlou, de Pouldergat.
Jean Barré, de Langolen.
Cornellé Bideau, de Ploubarnel.
Louis Le Blouch, de Vannes.
Louis Boédée, de Tourn.
Robert Bomal, de Quimper.
Louis Bourdon, de Pouldreuzic.
Corentin Bozec, de Plonéis.
Jean Briand, de Plomodiern.
Roger Brigant, de Quimper.
Corentin Le Bris, de Fomesnant.
Henri Calvez, de Quimper.
Henri Chatalic, de Gourlizon.
Paul Cloarec, de Tréboul.
Maurice Le Corre, d'Hanoï (Tonkin).
Pierre Le Corre, de Pouldreuzic.
René Cosmao, de Plonéis.
Jean Cosquer (M. Bien), de Coray.
Michel Dardant, de Quimper.
Georges Derrien, de Quimper.
André Divanach, de l'Île Tudy.
Louis Donnard, de Quimper.
Louis Dornic.
Marcel Dornic.
Jean Le Duff, d'Arzano.
Jacques Duroux, de Quimper.
François Even, de Guidel.
Jean Fily, de Clédan-Cap-Sizun.
Louis Flahaut, de Quimper.
Henri Floriot.
Yves Le Foll.
Roger Friant.
Roger Le Gloahec, de Carnac.
Yves Goragner, de Trévern.
Pierre Gourlaouen, de Poullan.
Jean Guernic, de Guiseric.
François Guinvarch, de l'Île Tudy.

Pierre Guyader, de Brie.
Jean Hentic, de Quimper.
Jean Kermagoret, de Placmeur.
Robert de Kéroules, du Juch.
Louis Kervan, de Quimper.
Jean Larhant, de Plomelin.
Paul Le Létty, de Locminé.
Georges Lévrard, de Lorient.
Jean Lidec, de Langonnet.
Paul Marchalot, de Quimper.
Jean Marquer, de Questembert.
Henri Le Mer, de Quimper.
Jean Moalic, de Mahalon.
Hervé Le Moan, de Poullan.
Emile Mourrain, de Quimper.
Paul Le Naour.
Yves Olivier, du Guilvinec.
Desiré Person, de Plonharnel.
René Philpott, de Kerfeunteun.
Lucien Poénot (M. Bien), de Quimper.
Pierre Prat, de Loctudy.
Pierre Pulvé, de Quimper.
Pierre Quéau, de Guengat.
René Querrien, de Concarneau.
Jean Rannou, de Landrévarzec.
Gabriel Roudot, de Quimper.
Joseph Rousseau, de Fomesnant.
Michel Le Roux, de Quimper.
Louis Le Roy, de Concarneau.
Jean Le Séach, de Pont-de-Buis.
Joseph Stéphan, du Guilvinec.
Pierre Seznec, de Plogonec.
Jean Tanguy, d'Ergué-Gabrie.
Robert Tanguy, de Quimper.
Gabriel Tranvoiz, de Plouvien.
Jean Le Viol, de Kerfeunteun.
Jean Bothorel, de Landrévarzec.
Michel Grae, de Quimper.

CONCOURS DE L'ACADÉMIE DACTYLOGRAPHIQUE
DE FRANCE

Diplôme de Dactylographie.

Degré élémentaire

Pierre Jouvin, de Quimper.
Louis Le Borgne, de Quimper.
René Porodo, de Bannalec.

Jacques Piriou, de Brest.
Gabriel Raux, de Pornic.

Degré préparatoire

Noël Louboutin, de Quéménéven.
François Le Corre, de Lennon.
François Laurent, de Pluguffan.
Jean Nico, de Vannes.
Jean Guéguen, de Quimper.
Henri Kérivel, de Poullan.

Jean Rannou, de Landrévarzec.
Jean Nargot, de Quimper.
Joseph Conan, de Penhars.
Gabriel Guégan, de Quimper.
Yves Le Bihan, de Pluguffan.
Pierre Flochlay, de Ploaré.

Diplôme de Sténographie

René Porodo (M. Bien), de Bannalec.
Gabriel Raux (M. Bien), de Pornic.
Pierre Jouvin (M. Bien), de Quimper.
Jean Nico (M. A. B.), de Vannes.
François Laurent (M. A. B.), de Plouguffan.
François Le Corre (M. A. B.), de Lennou.
Jean Guéguen (M. A. B.), de Quimper.
Jacques Pirion (M. A. B.), de Brest.
Jean Nargeot (M. A. B.), de Quimper.
Louis Le Borgne, de Quimperlé.
Gabriel Guégan, de Quimperlé.

LA VIE DE L'AMICALE

Naissances

Armelle-Marie-Michelle Penn, fille de M. et Mme Louis Penn (Quintin).

Jean-Michel Guéguen, fils de M. et Mme M. Guéguen (Quimper).

Guy Morvan, fils de M. et Mme Guy Morvan (Quimper).

Yves Dardant, fils de M. et Mme Dardant (Quimper).

Marie-Amelle Le Berre, fille de M. et Mme Alain Le Berre (Quimper). 1^{er} Juin.

Pierre Le Gars, fils de M. et Mme Joseph Le Gars (Amiens). 13 Mai.

Jean-Claude Léostic, fils de M. et Mme Jean Léostic (Brest).

Longue vie aux bébés. Félicitations à leurs heureux Parents.

Mariages

M. Georges Guéguen, ingénieur, avec Mlle Marcelle Badinand (2 Avril).

M. Jean Guillou, de Kernével, avec Mlle Marcelle Clech, de Landerneau (4 Avril).

M. Henri Richard, docteur en médecine, de Quimper, avec Mlle Marie-Thérèse Le Clech, de Quimper (24 Avril).

M. Henri Friant, de Quimper, avec Mlle Michèle Darnajou, de Quimper (23 Avril).

M. Hervé Le Clech, de Kerfeunteun, avec Mlle Corentine Nédélec, d'Ergué-Gabéric (8 Mai).

M. René Croissant, de Landrévarzec, avec Mlle Anne Gougay (29 Mai).

M. Louis Allanic (de Paris), avec Mlle Rolande Brivot (Paris), le 2 Juin.

M. Eugène Riguidel (Arradon), avec Mlle Zélie Le Coq (Arradon) (12 Juin).

M. Jean Masson (Landerneau), avec Mlle Bernadette Monfort (Plabennec) 18 Juin.

Aux nouvelles familles, nos meilleurs vœux de vrai bonheur.

Nécrologie

M. J.-M. Coadou, membre de notre Conseil d'Administration, conseiller d'Arrondissement, ancien maire de Plogonnec, président du Syndicat Agricole du canton de Douarnenez, décédé, le 4 Mai, à l'âge de 62 ans.

Il fut constamment un fidèle ami du Likès et ne manqua jamais une occasion de témoigner son attachement inébranlable aux principes chrétiens puisés ici.

Une foule considérable conduisit à sa dernière demeure M. J. Coadou, qui jouissait, dans la région, de l'estime et de l'affection générales.

On remarquait dans l'assistance : M. G. Cathal, chef de Cabinet du Préfet du Finistère, représentant M. Larquet ; MM. Queinnec, du Fretay et Jadé, conseillers généraux ; Seznec, conseiller municipal de Quimper ; Schmitt, président du Syndicat des Mareyeurs, les maires et conseillers municipaux des localités voisines ; presque tout le Conseil municipal de Plogonnec.

De nombreux ecclésiastiques des paroisses environnantes assistaient également à la cérémonie. Une délégation du Likès y représenta notre Amicale.

Au cimetière, deux discours furent prononcés par MM. du Fretay, conseiller général, maire de Ploaré, et Guillaume Hémon, adjoint au maire de Locronan.

Laurent Ollivier (Quistinic, Morbihan), élève de 2^e année professionnelle, décédé chez ses parents, le 24 Juin, dans sa quinzième année.

Nos sincères condoléances pour les familles si douloureusement éprouvées et nos prières pour les défunts.

Visites reçues

Plusieurs Amicalistes sont venus revoir leurs anciens Maîtres et leur vieille Ecole. Signalons particulièrement M. Victor Kériel, directeur de l'usine « Fabriques Réunies de Lampes Electriques ».

Après de brillantes études au Likès, M. V. Kériel entra à l'I. C. A. M. de Lille, d'où il sortit ingénieur en 1906.

Plusieurs jeunes sont venus nous faire part de leurs impressions après les examens de Mai et de Juin : *Henri Bilién, Jean Kerbouch, Yves Guillermon, P. Rouzie, Georges Vannier, Jean Le Goff, Pierre Pan* reçus à l'Ecole des Mécaniciens des Postes, *Guirric Edouard*, actuellement officier mécanicien dans la Marine Nationale (ingénieur de 3^e classe).

L'Enseignement Primaire Libre en France

Diocèses	1930	1933
Agen	3.500	3.100
Aire et Dax	2.300	3.334
Aix	5.843	6.090
Ajaccio	897	930
Albi	8.300	9.250
Alger	5.727	4.389
Amiens	3.815	4.130
Angers	28.114	33.556
Angoulême	3.795	3.071
Annecy	2.856	3.500
Arras	36.000	46.257
Auch	2.250	2.229
Autun	11.354	9.881
Avignon	5.478	4.799
Bayeux	5.562	4.821
Bayonne	11.630	9.708
Beauvais	3.737	3.955
Belley	6.838	7.390
Besançon	8.062	7.905
Blois	4.280	4.631
Bordeaux	8.836	8.245
Bourges	4.850	6.020
Cahors	2.198	2.732
Cambrai	13.600	16.556
Carcassonne	2.352	2.561
Châlons	3.148	3.318
Chambéry	2.710	2.700
Chartres	4.432	5.110
Clermont-Ferrand	16.840	16.966
Constantine	2.688	2.000

Diocèses	1930	1933
Coutances	9.500	10.500
Digne	520	550
Dijon	2.470	4.563
Evreux	3.977	4.156
Fréjus-Toulon	2.840	3.650
Gap	506	667
Grenoble	12.408	14.907
Langres	2.275	1.950
Laval	12.288	14.800
Lille	43.000	63.380
Limoges	3.124	3.400
Luçon	23.544	31.507
Lyon	51.000	51.990
Le Mans	8.885	9.860
Marseille	11.200	11.500
Maurienne	0	45
Meaux	2.650	3.110
Mende	5.070	5.235
Metz	0	6.997
Montauban	3.489	4.426
Montpellier	13.181	9.261
Moulins	5.000	4.431
Nancy	4.510	4.945
Nantes	37.995	38.000
Nevers	3.300	4.800
Nice	6.630	4.400
Nîmes	10.068	10.166
Oran	1.300	2.542
Orléans	3.000	6.800
Pamiers	1.858	1.880
Paris	30.254	37.689
Périgueux	2.000	3.300
Perpignan	1.354	1.132
Poitiers	13.333	16.058
Le Puy	10.350	12.100
Quimper	35.606	39.175
Reims	5.000	4.575
Rennes	36.234	44.678
La Rochelle	2.919	3.054
Rodéz	16.292	17.717
Rouen	14.547	15.542
Saint-Brieuc	27.400	30.700

Diocèses	1930	1933
Saint-Claude	3.169	3.215
Saint-Dié	3.710	4.340
Saint-Flour	4.500	5.097
Sées	6.215	6.230
Sens	2.570	2.150
Soissons	2.930	3.511
Tarbes et Lourdes	2.300	2.817
Tarentaise	444	520
Toulouse	7.231	6.634
Tours	5.402	7.000
Troyes	2.170	1.762
Tulle	2.726	2.564
Valence	5.400	3.860
Vannes	36.050	45.547
Verdun	1.233	1.475
Versailles	16.128	18.741
Viviers	13.808	16.536
Totaux	823.865	931.667

Soit une augmentation de 107.802 élèves.

Nos diocèses bretons sont en progrès et arrivent en 1933 au beau nombre de 198.099 élèves au lieu de 173.285 en 1930.

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique et l'Enseignement libre

La loi du 18 Octobre 1933 marque enfin une timide réaction à l'exclusivisme. Le Conseil Supérieur comprend désormais six membres de l'Enseignement libre.

Deux d'entre eux appartiennent à l'Enseignement primaire privé, qui n'avait jusqu'ici aucun représentant au Conseil Supérieur. Il a désormais deux délégués élus, comme les délégués des instituteurs publics, par un vote au second degré des représentants de cet enseignement faisant partie des conseils départementaux de l'Instruction primaire. Pour la première fois ces élections ont eu lieu le 11 Avril dernier.

Le nombre des électeurs inscrits était de 193. Il y eut 159 votants, parmi lesquels 9 déposèrent des bulletins nuls. Les deux élus furent M. Clément Borgialle, qui obtint 150 voix, et M. Devardon, qui en obtint 147.

M. Devardon est bien connu de la Direction du *Bulletin* du Likès. Il appartient à l'enseignement libre des diocèses Paris-Versailles. Nous sommes particulièrement heureux de cette nomination et prions M. Devardon d'agréer nos sincères félicitations.

Le Sous-marin est une invention française

La Suède revendique l'invention et l'exécution du premier sous-marin pratique, *La Tortue*, de Bushnelle (1776), le *Nautilus*, de Fulton (1800), et même le *Plongeur*, de Bourgeois (1883), n'étaient que des expériences scientifiques, prétendent les Suédois. C'est à la fin de 1883 — donc 3 ans avant le *Gymnote*, de Gustave Zédé, que l'ingénieur Thorsten Nordenfelt expérimenta, dans le lac Mëlar, un sous-marin de 19 m. 50 de long, de 2 m. 75 de large, avec un déplacement de 60 tonnes, pouvant descendre à 15 mètres de profondeur, propulsé par un moteur de 100 chevaux et naviguant sous l'eau à la vitesse de 4 nœuds. Il pouvait rester en plongée pendant 6 heures avec un équipage de trois hommes.

Les prétentions de l'ingénieur suédois sont injustifiées, et, contrairement à ses affirmations, le *Plongeur*, lancé en 1863 (et non en 1883, comme il dit), a été un vrai sous-marin.

C'était, en effet, en 1863 que l'amiral Bourgeois, alors capitaine de vaisseau, fit lancer le *Plongeur* à Rochefort, sur des plans déjà établis en 1858.

Ce bâtiment, d'environ 400 tonnes et d'une longueur de 40 mètres, existait donc vingt ans avant le prototype suédois. Il donna 50 nœuds aux essais. Seule la tenue de l'immersion était insuffisante.

L'innovation la plus importante était l'emploi d'un moteur à air comprimé, qui devait permettre, en 1864, la réalisation de la torpille Whitehead, en Autriche.

La Marine française peut se rassurer, quant aux prétentions de Nordenfelt. C'est bien à Bourgeois, Zédé, Romazotti et Laubeuf que nous devons le sous-marin moderne.

(*L'Ancre des Jeunes*, Bulletin d'informations missionnaires, coloniales et maritimes. Direction : P. L. GUINCHARD, Pleudihen (Côtes-du-Nord)).

Le Gérant : H. QUERSY.

Octobre 1934.

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Elèves du Likès, Quimper

LA RENTRÉE 1934

Du journal *l'Ecole*, nous extrayons les pages suivantes, qui sont bien de circonstance.

La leçon d'une rentrée

« La rentrée est faite... Avez-vous remarqué dans les journaux, les enfrefilets chaque année identiques — ou presque — annonçant l'ouverture des classes, et agrémentés parfois de quelques photographies, où selon les circonstances, les minois des enfants apparaissent tristes ou souriants ? Et le chroniqueur d'ajouter quelques vagues commentaires plutôt pour composer un « papier » que pour donner une idée exacte de la réalité ?

» On signale la rentrée dans les lycées, collèges et écoles primaires officielles... Il est rare que les journaux — même bien pensants — daignent s'informer de la réouverture des classes dans nos établissements d'enseignement libre... Pour le grand public, nous ne comptons guère.

» Et pourtant, cette année, en particulier, si l'on en juge d'après les renseignements qui nous arrivent, ces établissements, loin d'avoir vu diminuer leur population scolaire, constatent avec plaisir qu'elle s'est accrue. Plaisir, hélas ! mélangé de tristesse, quand les locaux étant devenus insuffisants, on est contraint d'écrire « complet » sur la porte d'entrée, et de refuser la « clientèle ».

» Chers enfants, qui, faute de place, iront chercher asile dans d'autres écoles qui, elles, s'agrandissent et se multiplient sans effort grâce à une participation facile au budget national.

» Plusieurs de nos directeurs disaient récemment : « Si nous avions, en ce moment, locaux et ressources, nous verrions accou-

rir chez nous des foules d'enfants dont les parents finissent par « en avoir assez » de « l'autre » enseignement. Ils n'ont pas oublié le Congrès de Nice.

» Et remarquez que je ne fais pas allusion à des manquements positifs à la neutralité scolaire, comme il s'en produit de temps à autre, et tellement graves parfois qu'ils suscitent la réprobation publique et provoquent des sanctions administratives. Je ne vise que la simple neutralité, incapable de servir de base à une formation morale quelconque, qui laisse l'âme de l'enfant vide de tout principe solide et ne saurait lui inculquer d'autre idéal que celui d'une instable vertu.

» Pourquoi ? sinon, comme on l'a dit si souvent, parce que l'école neutre ne répond pas — ne saurait pas répondre — aux intimes « pourquoi » et « comment » qui « naissent dans la conscience d'un élève et qui décident, selon la réponse qu'ils reçoivent, de l'orientation de toute une vie ».

» On fut longtemps sans le comprendre et sans l'admettre. Les événements ont dessillé certains yeux jusque-là fermés obstinément à la lumière : il n'est même pas besoin pour cela de faire appel aux croyances religieuses : un amour paternel clairvoyant suffit à réprouver une éducation où la science prime nécessairement la vertu. La science ? Mais n'est-ce pas une arme à deux tranchants ? La manier sans conscience, c'est s'exposer aux pires conséquences et comment éclairer la conscience sans les éternels principes qui ont en Dieu seul et leur source et leur autorité ?

» Tout cela est, pratiquement, bien oublié de beaucoup de nos contemporains. Que dis-je ? Non seulement oublié, mais combattu — et avec quelles armes ! mais nié — et avec quelle audace !

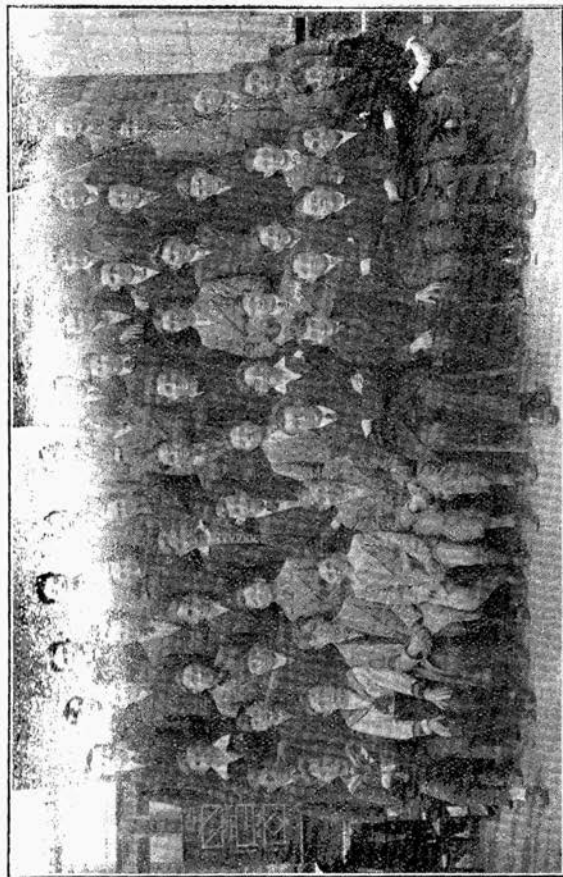
» Les résultats sont connus ; ils épouvantent ceux qui ont le courage de les regarder en face.

» Un autre courage est nécessaire : c'est de réagir et de maintenir, coûte que coûte, notre enseignement tel qu'il est, jusqu'à des jours meilleurs — que l'avenir nous réserve.

» Y a-t-on réfléchi ? Pour ne parler que de l'enseignement primaire, nos écoles abritent à peu près le cinquième de la population scolaire de France. Supposons que soit mis à notre disposition, le cinquième des fonds dépensés pour l'entretien des écoles officielles — quelles foules d'enfants accourraient dans nos classes et avec quel élan notre enseignement libre se développerait d'un bout à l'autre de la France !

» Cette simple remarque, je l'ajoute aux considérations précédentes pour donner, en ce début d'année scolaire, courage et espérance à ceux d'entre nous qui seraient tentés de voir l'avenir en noir pour nos écoles.

» Non ; le temps, les événements, la logique des principes —



(Photo Le Grand)

La Chorale (1933-1934)

sans compter la protection divine sur la France — travaillent pour nous. Le silence de la presse, le dédain des indifférents, l'apathie de certains catholiques, les difficultés financières, parfois l'isolement douloureux où vivent nos maîtres et maîtresses, ne doivent pas faire désespérer de la noble tâche entreprise.

» Nous tenons. Et je dirai même que nous tenons « le bon bout ». Car la situation présente nous ménage apparemment de telles surprises que le moment est proche peut-être où il faudra bien chercher chez nous la source de ces forces spirituelles dont on réclame si souvent le concours pour endiguer le flot d'inconscience et d'immoralité qui menace de tout submerger.

» Une Revue, d'ordinaire très modérée dans ses expressions, écrivait hier, après avoir relevé certains événements contemporains. « En vérité, on a honte de vivre à une époque telle que celle-ci. » Dure parole ; mais précisément elle nous laisse entrevoir que nous touchons au point où un sursaut de moralité devra réveiller les consciences.

» En attendant, nous maintiendrons dans les consciences de nos enfants qui sont l'élite du peuple de France, le culte des grandes réalités sans le respect desquelles s'effondrent les sociétés : Dieu, la Famille, la Patrie, la Propriété, le Droit, la Justice.

» Voilà pourquoi, tous, et chacun à sa place, très modeste peut-être, nous resterons fidèles à notre mission, qui est d'éclairer, de guider, de soutenir les jeunes générations cherchant dans nos écoles, en même temps qu'une instruction solide, le bienfait d'une formation morale et religieuse.

— Ch. DELABAR. »

Ce bel article, plein de vérité et d'espérance, convient à notre école. Comme les années précédentes, il nous a fallu refuser un nombre impressionnant d'élèves, et cependant une classe de plus, une Troisième 1^{re} Année professionnelle avait été ouverte.

Des agrandissements s'imposeraient-ils ? Nous hésitons, en raison de la crise générale qui mènera on ne sait trop où... et aussi parce que de nouvelles classes supposent un personnel plus nombreux, difficile à recruter dans des générations exposées à tant de dangers moraux. La vocation de l'éducateur est en effet toute de dévouement et d'oubli de soi ; elle est fort humble et peu considérée ; aussi des familles, même chrétiennes, hésitent parfois à exaucer les généreux et apostoliques désirs de leurs enfants.

En outre des aménagements matériels rêvés, nous commençons à mettre sur pied une organisation plus nettement logique, destinée à favoriser le cycle secondaire moderne, tout en sauvegardant l'Enseignement Professionnel, tant apprécié par les parents. Ces deux disciplines scolaires ne sont d'ailleurs pas tellement étrangères l'une à l'autre, qu'on ne puisse trouver des terrains de jonction. L'avenir des élèves sera ainsi plus directement préparé.

L'Ecole doit, en effet, se placer en face des situations actuelles. Il serait dommageable aux enfants et aux familles de ne pas évoluer à temps ; s'en tenir à des formules et des programmes tout faits qui ont prouvé leur valeur, est parfois sagesse : la tradition a pour elle l'expérience... mais la vie, même scolaire, suppose le mouvement... L'enlisement dans le « statu quo » peut devenir mortel.

Depuis la grande guerre, l'avenir du jeune homme se présente sous un nouvel aspect : les crises sont de tous ordres, les situations encombrées ou instables, l'inquiétude réside dans la plupart des esprits.

D'où une ruée vers les carrières moins rémunératrices, moins indépendantes, mais plus garanties contre les aléas des événements. Les concours en vue des postes de fonctionnaires comme en vue de l'armée et de la marine sont encombrés. Très peu sont élus... beaucoup s'agrippent et ne savent que devenir, n'ayant envisagé la vie que sous un angle trop étroit. Les jeunes gens devraient être accoutumés à regarder l'avenir avec plus de largeur de vue et à n'en pas juger uniquement, sous les impulsions des heures de crises. Dans quelques années, les circonstances ne seront plus les mêmes. L'agriculture, le commerce, l'industrie privée auront sans doute retrouvé leur essor. Quitter actuellement des traditions familiales, parce que l'heure est dure et la vie pénible, n'est pas toujours le meilleur parti ; en tout cas, il ne le faut décider qu'à coup sûr, se rappelant l'adage plein de bon sens du Fabuliste :

« Un tien vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras,
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas. »

LE DIRECTEUR.



Chronique de l'Ecole

Distribution Solennelle des Prix

Le 12 Juillet 1934

Le Likès connaît à cette date l'affluence des plus grands jours. C'est dans un ordre relatif que les voitures de tous calibres prennent place sur les cours d'entrée. Après de chaudes effusions, les parents, heureux de revoir leur petit gars, visitent avec sympathie l'Exposition Scolaire ; quelle n'est pas leur fierté de trouver une signature connue au bas de travaux remarquables ! La rougeur qui monte aux joues de l'enfant répond à la satisfaction qu'il lit dans le regard paternel.

Après la Bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum*, interprétant les sentiments de tous pour une année de bienfaits, la chorale chante avec son brio coutumier les acclamations émouvantes du chœur triomphal.

Déjeuner rapide ; puis la salle des fêtes se trouve remplie en quelques minutes. Parents et élèves, soit deux mille personnes, forment une assistance respectable. Autour de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la cathédrale, on remarque le C. F. Visiteur des Ecoles Chrétiennes ; M. Cabon, président de l'Amicale ; MM. Gouchen, Lozachmeur, aumôniers ; Guillemit, recteur à Sainte-Thérèse de Quimper ; Coquil, recteur à Kerfeunteun ; Tanguy, aumônier du Chapitre cathédral ; Kerbrat, directeur au Grand Séminaire ; Pichon, vicaire à Saint-Corentin ; de la Villemarqué, professeur à l'école Saint-Yves ; les capitaines Mainguy, Dardant, Hamon... etc..., nombre de parents et d'anciens élèves, dont il serait bien difficile d'établir une liste exacte.

L'harmonie du Pensionnat ouvre la séance par un morceau de Bajus, délicatement exécuté : *Sous la Charmille...* où il doit faire meilleur que dans une salle surchauffée. De jeunes artistes, au talent prometteur, charment l'auditoire : Robert Bomal, futur premier prix de violon, et Pierre Jouvin qui l'accompagne se font vivement applaudir pour leur habile interprétation de *L'Air de la Naïade*, de Glück.

M. le Directeur donne lecture des résultats de l'année scolaire ; ils sont édifiants et tout à l'honneur des élèves appliqués qui ont pris à cœur de briller dans les multiples spécialités du programme : études religieuses, parties scolaires, applications techniques, le tout

couronné dignement par des diplômes nombreux. C'est une récompense pour les élèves, un encouragement pour les parents et les maîtres, en même temps qu'une preuve de la vitalité de notre école.

En une allocution très applaudie, M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la Cathédrale, qui préside la séance, se dit enchanté de son premier contact avec le Pensionnat. Notre gratitude est désormais acquise au zélé pasteur, dont le dévouement à la cause de l'enseignement libre est connu et apprécié. Après avoir félicité ceux qui ont si bien travaillé pendant les dix mois de l'année scolaire, M. le Curé donna à tous et particulièrement à ceux qui achèvent leurs études, des conseils qui furent écoutés et qu'il est bon de se rappeler souvent.

Quand on eut longuement applaudi les paroles du Président, l'attention redoubla et chaque élève, avec une émotion bien légitime, s'entendit décerner les prix et accessits qui couronnaient ses efforts et sa conduite ; longue nomination certes, coupée de vibrants applaudissements à l'adresse des prix d'Honneur et d'Excellence.

Une courte trêve à la série des nominations et la chorale, bien en forme, entre en scène. Il s'agit d'exécuter la célèbre chanson harmonisée à voix-mixtes, *Malbrouck*, œuvre de V. d'Indy. Les cinq voix bien fournies débute sur un rythme entraînant, cadencé par les vigoureux *rataplan* des basses et contrebasses. Et l'histoire de Malbrouck se poursuit, tour à tour légère, plaintive ou larmoyante ; puis elle emprunte les accents d'une harmonie aussi puissante que spirituelle et se termine par un solo de basse impressionnant. Cette belle exécution, tout à l'honneur du maître de chapelle de l'Ecole, laissa tout l'auditoire dans un charme admiratif.

On eut aussi le plaisir d'applaudir le talent de futurs artistes qui jouèrent *L'Espion*, drame en trois actes, d'Henri Guesdon. On goûta beaucoup l'entrain des jeunes acteurs et leur habileté à interpréter les scènes poignantes de cette œuvre, où les sentiments patriotiques s'allient si bien au sens chrétien. L'assistance, très émue, ne ménagea pas ses encouragements à nos camarades, Charles Le Roux, Louis Léonus, Victor Riou, Georges Lomenech, Jean Kervroëdan, Louis Kerjean, Henri Remaud, Gabriel Kéribel, qui remplirent intelligemment leurs rôles parfois difficiles, grâce à l'excellente direction de M. Le Nair.

Pour remettre un peu l'auditoire en gaité, M. Quéau mit en branle la puissante harmonie du Likès : les *Binions du Finistère*, de Lazennec, et *Paris-Belfort*, de Farigoul, eurent un gros succès.

Un dernier « au revoir », peut-être un adieu, et le Likès se vide, tandis que dans bien des cœurs résonnent encore les paroles du Président de cette belle fête, conviant à la dernière et solennelle distribution des Prix... au Paradis !

Année scolaire 1933-1934

Prix spéciaux

Prix offert par Messieurs les Aumôniers à l'Élève de 3^e Année, classé premier en Instruction religieuse :

Jérôme Le Beux, de Melgven.

Prix offerts par l'Association Amicale des Anciens Élèves à l'élève de chaque classe de la 1^{re} Division qui, par ses habitudes de travail, de bonne conduite, son caractère, a le mieux correspondu à l'éducation donnée au Likès :

Classe de Mathématiques Élémentaires - Philosophie :

André Gourlet, du Passage-Lanrice.

Classe de Première (B) :

Louis Le Nerrant, d'Elliant.

Prix offerts par M. Charles Cabon, Président de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Likès :

Section Agricole :

François Doaré, de Penhars.

Section Industrielle :

Robert Bouat, de Riec-sur-Bélon.

Section Commerciale :

Pierre Bertholom, de Quimper.

Prix Alain Le Berre, ancien Président de l'Amicale, décerné aux élèves suivants, pour leur travail et leur bonne conduite :

Henri Le Gall, de Pleyhen.

Hubert Stéphant, de Groix.

PRIX COLONIAL "1934", offert par M. Maurice Vincent, ami personnel du Directeur du Pensionnat, à l'élève des Cours Secondaires, se classant 1^{er} en Histoire et en Géographie :

André Gourlet, du Passage-Lanrice.

PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, offerts par M. le Directeur, aux élèves suivants, qui ont obtenu le Diplôme complet de Catéchisme :

Pierre Bertholom, de Quimper.
Mathurin Bernard, d'Elliant.
Jean Colléter, de Kerfeunteun.
Hervé Cossec, de Plonéour-Lanvern.
Engène Génou, de Quimperlé.
Raymond Hélias, de Plonéour-Lanv.
Jean-Baptiste Largenton, de Douarnenez.
Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Pierre Nicolas, de Sainte-Marine.
Jean Pérennou, de Guiller.
Auguste Queffélec, de Châteaulin.

Pierre Quéré, de Lorient.
Pierre Raphalen, de Plogastel-Saint-Germain.
Charles Le Roux, d'Hennebont.
Jean Le Bohec, de Quiberon.
François Doaré, de Penhars.
René Cader, de Lambézellec.
Louis Kergrene, de Quiberon.
Pierre Miniou, de Vannes.
Yves Boiseq, de Vannes.
Maurice Le Bon, de Quimper.
Pierre Le Floch, de Plouay.

Prix offerts par M. Julien, Professeur de violon, aux plus méritants de ses élèves, décernés à :

Robert Bomal, de Quimper.
Armel Couédel, d'Arzon.
Paul Le Naour, de Quimper.
Jean Fichau, de Lorient.
René Maréchal, de Morlaix.
Gabriel Baux, de Pornic.
Louis Le Blouch, de Vannes.
René Maguel, de Quimper.
Guy Bothorel, de Brest.
Joseph Le Ribouchon, d'Auray.
Georges Lomenech, de Lorient.

Joseph Lanoë, de Questembert.
Roger Jégou, de Kerfeunteun.
Emile Mourrain, de Quimper.
Raymond Hervo, de Quimper.
Paul Alavoine, de Quimper.
Joseph Dieuchou, de Quimper.
Corentin Marchadour, de Quimper.
Hervé Yaouanc, de Quimper.
Jean Allard, de Quimper.
Marcel Bothorel, de Brest.

PRIX DE PLAIN-CHANT, offerts par M. le Directeur du Pensionnat à :

Roger Friant, de Quimper. | Joseph Bescou, de Poulgoazec.

La Société des Agriculteurs de France a décerné des médailles aux élèves qui ont obtenu les meilleures notes en agriculture :

3^e Année

Jean Rolland, Médaille de vermeil. | François Doaré, Médaille de vermeil.

2^e Année

Laurent Feunteun, Médaille d'argent. | Albert Sellin, Médaille de bronze.
Hervé Hénaff, Médaille de bronze.

1^{re} Année

Michel Croissant, Médaille d'argent. | Gustave Le Dez, Médaille de bronze.
Joseph Férce, Médaille d'argent. | Joseph Toulliou, Médaille de bronze.
René Thersiquel, Médaille de bronze.

La Société d'Education et d'Enseignement a décerné une médaille aux élèves suivants :

Jean Dréan, de Plunéret. | Louis Guéguen, de Quiberon.

Les Vacances

Chacun les désire, car l'activité continue engendre la fatigue et une tension nerveuse qui, en se prolongeant, cause une diminution plus ou moins notable de la puissance de travail.

Il en est cependant qui jamais ne se reposent ; ceux qui réfléchissent éprouvent une certaine pitié à voir, aux plus beaux jours d'été, de braves gens qui peinent dans des labeurs souvent ingrats ; à la campagne et sur les côtes les vacances ne sont pas connues et les plus durs travaux ne sont pas toujours rétribués comme le voudrait une stricte justice.

Notre école, mettant à profit l'absence des élèves, n'a pas passé ses vacances dans l'oisiveté. Elle aussi a fait ses devoirs ; car, pour elle, c'est le temps des adaptations, des réparations et, autant que faire se peut, du rajeunissement au moins partiel. Déjà l'an dernier, un dortoir avait été remis à neuf ; cette année les travaux ont été plus importants encore. Pendant plus de deux mois : menuisiers, plâtriers, électriciens, peintres, vitriers... n'ont point perdu leur temps. Ainsi quatre autres dortoirs ont pu être planchés, peints et cirés, on y a fait des casiers pour chaussures ; quatre cents mètres de linoléum courent entre les rangées de lits ; sur la cour du Sacré-Cœur on a bâti un garage pour abriter les bicyclettes des externes ; le mobilier des cinq réfectoires a été repeint et verni ; on a fait des tables pour la classe de Première (noblesse oblige) ; dans la plupart des classes, la peinture a été renouvelée ; bref, on s'est efforcé de rendre l'école plus saine, plus confortable et plus gaie. Conscients de cette bonne volonté et de ces efforts, qu'on a l'intention de continuer pendant bien des années, les parents sauront bon gré à l'école des perfectionnements dont la réalisation n'est que différée. On ne peut demander aux ouvriers d'achever en deux mois et demi ce qui suffirait amplement à les occuper pendant un an ! Le reste viendra en temps opportun.

Les changements

Comme chaque année, le corps professoral subit des modifications plus ou moins importantes, imposées par les nécessités d'une administration compliquée. D'excellents professeurs, pour diverses raisons, ont dû quitter momentanément le Likès, après y avoir séjourné plus ou moins longtemps.

MM. Treussard et Oriant exerceront, pendant un an, leur zèle apostolique et patriotique en Syrie. Embarqués le 12 Septembre à Marseille, ils ont dû arriver vers le 20 à Beyrouth.

M. Le Viavant n'ira pas si loin. A tous trois, nous souhaitons heureux retour.

M. Charles quitte la division secondaire et sa victorieuse équipe de foot-ball. Tous, reconnaissants de ses initiatives et de son dévouement, lui souhaitent bon succès à Saint-Malo, où l'ont placé les nécessités administratives.

Pour mieux sentir, par l'effet du contraste, la poésie de notre pays breton, M. Purène va, pendant un an, vivre dans les plaines industrielles du Nord. La revue « *Nous, les Jeunes* », perd temporairement son fondateur et gérant, les Benjamins leur chef de division, les philosophes leur professeur dévoué, la J. M. C. son entreprenant leader et les Anciens un Maître qu'ils aimaient revoir. Des regrets unanimes vous accompagnent, M. Purène ; revenez vite au Likès !

M. Le Nair laisse ses chers agriculteurs, sa J. A. C., l'atelier à bois, les excursions agricoles, les cours d'agriculture, toute une organisation à laquelle il s'était donné sans réserve. Désormais, le Cours Supérieur de notre école du Faouët bénéficiera du dévouement éclairé que le Likès perd avec regret.

Pour remplacer ces éducateurs avertis, dont quelques-uns parmi vous ont pu apprécier les leçons et le dévouement, de nouveaux maîtres, Dieu merci, sont venus combler les vides et même renforcer les cadres, puisque nous avons décidé la création d'une nouvelle classe, une 1^{re} C, parallèle aux 1^{re} A et 1^{re} B.

M. Jaouen, ingénieur agronome, ancien professeur au Likès, donnera les Cours d'Agriculture. Souvent déjà il a été examinateur aux examens trimestriels ou de fin d'études. Nous lui souhaitons plein succès dans son enseignement.

Dans la section secondaire, M. Salaün Henri, après un séjour de 22 ans au Chili, est heureux d'être revenu au pays natal et de faire bénéficier les élèves de Première de ses connaissances linguistiques et touristiques :

*Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage
Ou comme cestury la qui conquist la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son aage !*

Nous saluons avec plaisir le retour de M. Bariou. Les Anciens seront heureux de revoir leur dévoué professeur, et les élèves actuels de la Division Secondaire se féliciteront de l'avoir soit comme professeur de philosophie, soit comme chef de division. Nous souhaitons à M. Bariou de recommencer au Likès un stage au

moins égal au premier. Ainsi se maintiennent les traditions d'une école.

Trois nouveaux professeurs dans les Années professionnelles : M. Pennec, venu de Lambézellec ; M. Le Calvez, d'Arradon, et M. Lorgoux, de Plouay.

M. Bergot, M. Glinec et M. Le Bars feront leurs premières armes dans les classes préparatoires. C'est avec une joie spéciale que nous saluons l'arrivée, comme professeur, de M. Le Bars, élève au Likès, de 1924 à 1929. Après avoir brillamment réussi aux divers examens, il consacrera son dévouement, pendant de longues années, nous l'espérons, à l'école qui lui indiqua sa voie. N'est-il pas normal qu'une maison d'éducation comme celle-ci trouve chez elle les apôtres de la cause qu'elle a mission de défendre ? Puissent les parents chrétiens toujours reconnaître généreusement la beauté d'une vocation enseignante et favoriser de toute façon le recrutement des maîtres qui ne veulent pas consentir à voir la jeunesse grandir, en dehors de toute influence religieuse !

Résultats aux Examens

La session de Juillet a été particulièrement heureuse pour la plupart de nos candidats au Brevet et au Baccalauréat.

Au centre de Quimper, 61 candidats sur 205 ont été admissibles à l'oral du Brevet. Comme toujours, au Likès, la proportion des admissibles est supérieure à celle de l'ensemble.

Furent définitivement admis au Brevet :

Jean Bohec, de Quiberon.
Mathurin Bernard, d'Elliant.
Pierre Bertholom, d'Ergué-Armel.
Jean Colléter, de Kerfeunteun.
Jean Coustumer, de Pont-Aven.
Jean-B. Largenton, de Douarnenez.

Guillaume Mourrain, de Plouhinec.
Pierre Quéré, de Lorient.
Armel Gouédel, d'Arzon.
Admissible : Eugène Gouédel, de Quimperlé.

Au Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur, vingt admissibles, dont huit du Likès :

Jean Bohec, de Quiberon.
Emile Galloudec, de Plouay.
Mathurin Bernard, d'Elliant.
Pierre Bertholom, d'Ergué-Armel.

Jean Colléter, de Kerfeunteun.
Jean Coustumer, de Pont-Aven.
Pierre Quéré, de Lorient.
Robert Rouat, de Riec-sur-Bélon.

Plusieurs autres candidats du Likès, dont la note frisait la moyenne, auraient brillamment réussi à l'oral si le jury avait jugé à propos d'user d'indulgence pour l'écrit.

A l'oral du Baccalauréat, le jury s'est montré spécialement sévère pour la série B du Centre de Quimper. Voici les résultats :

1^{re} PARTIE

Admis :

François Durand, de Pont-Aven.
Jacques Mourlet, de Quimper.
Louis Le Nerrant, d'Elliant.

Admissibles :

Henri Le Gall, de Douarnenez.
Alain Le Naour, d'Elliant.
Pierre Stervinou, de Laz.
Alain Tymen, de Plogastel-St-Germ.

2^e PARTIE

Admis :

René Jaouen, de Kerfeunteun.
Jean Goff, de Pouldreuzic.

Admissibles :

André Gourlet, du Passage-Lanrie.
Henri Le Gall, de Pleyben.
Hubert Stéphant, de Groix.

Succès divers

Robert Ronat subit avec succès l'examen d'entrée à l'Ecole d'Aviation de Rochefort.

Jean Louvière, l'examen d'entrée à l'Ecole Nationale de Navigation de Paimpol.

François Largenton est admis 38^e sur 51 aux épreuves orales de Maîtrance de Toulon.

Nos félicitations à ces heureux candidats qui ont vu leurs efforts couronnés par le succès.

La Chorale

Le Likès a lieu d'en être fier. Chaque année, elle se signale par de nouveaux progrès. Les connaisseurs en jugeront s'ils parcourront la liste des morceaux les plus connus de son répertoire depuis 1932.

Année 1932-1933.

Noël (d'Aquin).

*Ave Maria (Arcadelt).

*Adoro te (Loisel).

Alma (W-bbe).

Regina (Loisel).

*O Bone Jesu (Palestrina).

Psaume C. I. (C. Franck).

*Au Pont du Nord (A. Philipp).

*L'Hiver (Gounod).

*3 Jeunes Tambours (Marc de Ranse).

*L'Enfant dormira bientôt... (G.

Renard).

*Légende de St-Nicolas (C. Boller).

Année 1933-1934

I. — CHANTS RELIGIEUX

*Ave Maria (Vittoria).

*Tantum (Vittoria).

*Antima Christi (A. Chérion).

*Regina Cœli (Aichinger).

Jésus est né (Saint-Frémont).

*Prière à Marie (Gounod).

*L'Ascension (J.-S. Bach).

*Dieu rends-moi pur (Lassus).

Recueillement (Oratorio « Elie »)

(Mendelssohn).

*Souvenir français (Gilbert).

*Messe Sainte-Cécile (Singerberger).

*Le Sommeil de l'Enfant-Jésus (Ge-

vaert).

Cœur triomphal « Le divin Sauveur »

(Haendel).

O Christ, Roi des Rois (Haendel).

Noël Eucharistique (Poupin).

II. — CHANTS PROFANES (tous a capella)

La fuite en Egypte (A. Philipp).

Conversion de Marie-Madeleine (No-

yon).

La Chaumière (J. Renard).

Voici la Saint-Jean (abbé Mayet).

Sur la rout' de Montpellier (Carlo

Boller).

Ne pleure pas Jeannette (Marc de

Ranse).

Combien j'ai douce souvenance (X.,

paroles de Chateaubriand).

Histoire de Malbrouk (Vincent d'Indy).

Ce dernier, à huit voix, fut brillamment enlevé le jour des Prix et particulièrement goûté des deux mille auditeurs qui remplissaient la salle des fêtes.

Tout ceci montre le talent et la bonne volonté de nos jeunes chanteurs, non moins que la valeur et le goût de notre maître de chapelle, dont le dévouement est des plus admirables.

Mention spéciale aussi aux chantres qui se sont distingués chaque dimanche, en exécutant à la façon de Solesmes, les beaux chants grégoriens. D'ailleurs, on y trouvait des valeurs : Roger Friant, Joseph Bescou, Robert Boissel et bien d'autres, qui continueront pendant la nouvelle année scolaire de perfectionner leur talent, pour le plaisir et l'édification de tous.

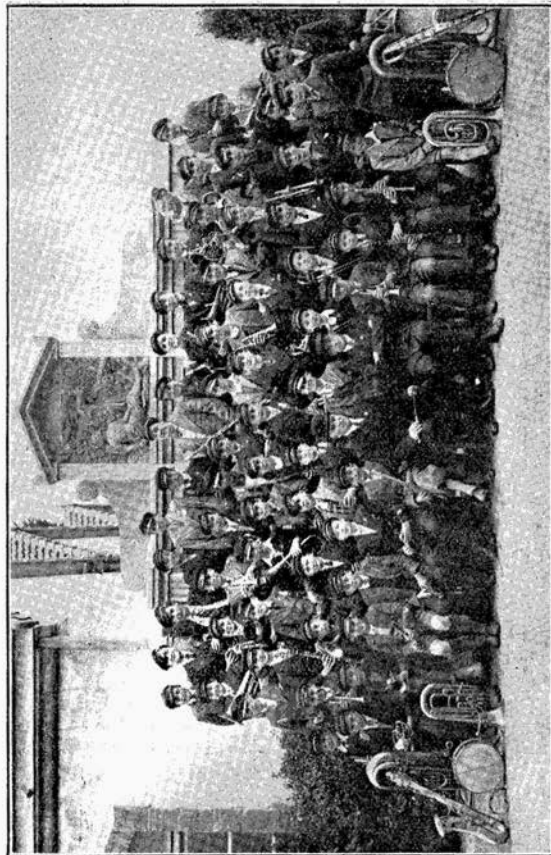
La Rentrée

Après un repos de plus de deux mois, pris au milieu de la nature en fête, il est bon à l'esprit de se recueillir, de se replier sur lui-même, au lieu de se disperser sur les choses. Cet effort intellectuel, n'est-il pas d'ailleurs facilité par la température elle-même ?

Aussi la rentrée des classes coïncide-t-elle avec la fin de l'été. Une armée d'écoliers s'équipe de patience et de porte-plume pour explorer les étendues immenses du savoir ; plus d'une surprise leur est réservée ; mais cela ne les effraie nullement : la jeunesse aime les aventures et, si elle a des armes, elle tient à s'en servir !

Cependant, il faut se séparer d'êtres aimés. Il y a des larmes plus ou moins discrètes et bien des cœurs un peu gros ; l'expérience, depuis longtemps, a même prouvé que le chagrin le plus ostensible n'est pas toujours chez l'enfant. N'a-t-on pas vu un petit homme de neuf ans faire à sa mère le pari d'un stoïcisme méritoire au suprême moment de la séparation ? Des témoins très discrets ne publieraient pas sur tous les toits que la maman, n'y tenant plus, a dû simplifier ses adieux et chercher un abri sûr à ses larmes. Malgré tout, l'enfant éprouve toujours quelque

(*) Les numéros précédés d'une astérisque (*) ont été exécutés a capella. Tous les chants sont à 4 voix.



Les « Musiciens » (1933-1934)

(Photo Le Grand)

peine à vivre loin de ses parents ; mais au bout de quelques jours, le travail calme sa douleur et la joie de se trouver au milieu de camarades sympathiques adoucit le souvenir d'abord obsédant d'une maman qui s'inquiète. Et quand, pendant les vacances, on a fait des actions d'éclat : courses folles, pêches miraculeuses, excursions joyeuses, siestes béatifiques..., on n'en garde pas le souvenir pour soi. On a fait provision d'histoires et de photos ; on s'entourera à l'école d'une petite foule qui applaudit et qui admire. Dame ! quand on fait des exploits, c'est pour les raconter ! Plus le cercle d'auditeurs est grand, plus aussi il y a de plaisir.

Manquent-ils au Likès ? Hélas ! non... puisqu'il a été impossible de satisfaire toutes les demandes. Que d'enfants intelligents et pleins de promesse n'ont pu trouver place au Pensionnat ! On a même été contraint de répondre par un *non* combien pénible à des élèves dont le père et le grand-père avaient reçu ici toute leur instruction. Pourtant, afin d'éviter ces refus douloureux, comme pour dégager des classes surchargées, une troisième classe de Première Année C, prélude de créations ultérieures, a été ouverte, parallèlement aux Premières A et B. L'effectif, de ce fait, se trouve encore supérieur à celui de l'an dernier.

C'est un très beau résultat dont se réjouiront les amis de notre école, qu'ils ont contribué à faire connaître, beaucoup plus par leurs succès aux examens et dans la vie que par des campagnes de presse. Mais cet effectif ne doit nullement représenter un maximum. Combien d'enfants et de jeunes gens bénéficieraient de l'éducation chrétienne, si le personnel enseignant était moins réduit !

A l'occasion de la rentrée, de nombreux parents ont tenu à témoigner leur satisfaction aux maîtres ; ceux-ci, en retour, se rappelant le mot de saint Ambroise : « Il n'y a pas de devoir plus urgent que le devoir de remercier », les remercient de cette sympathie qui leur est un précieux encouragement et un réconfort. Mentionnons spécialement la visite gracieuse de quatre ecclésiastiques du diocèse de Vannes qui ont voulu entreprendre un voyage plus ou moins long pour voir l'établissement auquel ils recrutent de bons élèves. C'est ainsi que M. l'abbé Guillemin, recteur d'Étel, a été heureux de venir au Likès, où enseigne l'un de ses anciens élèves et où plusieurs de ses jeunes paroissiens font leurs études.

Beaucoup d'Anciens, conduisant leurs enfants en pension, ont aussi revu avec joie leur vieille école qui, chaque année, se transforme pour rester jeune tant qu'elle peut et pour être toujours mieux adaptée aux besoins de sa nombreuse clientèle... Celle-ci est maintenant à l'œuvre, après une excellente retraite. Nous lui souhaitons bien du plaisir à l'étude et des succès proportionnés au travail et à la bonne conduite.

LA VIE DE L'AMICALE

Collaboration

Anciens élèves,

Votre « Bulletin » est-il intéressant ?

— Oui !... Ce n'est pas votre faute.

— Non !... C'est votre faute.

Vous ne collaborez peut-être pas suffisamment à sa publication.

Cependant, vos camarades seraient heureux de savoir ce que vous faites, votre profession, ses avantages, ses inconvénients, les Œuvres auxquelles vous vous dévouez, vos succès, les nouvelles de votre famille.

Tous s'empresseraient de vous féliciter ; votre modestie pourrait, il est vrai, s'en offusquer ; mais, en se partageant, votre bonheur ne se décuplerait-il pas ? En auriez-vous tellement que vous n'auriez nul besoin de puiser à cette source de joie ?

Si vos affaires ne vont pas, si le malheur visite votre famille, vos anciens camarades partageront votre malheur et vous apporteront le réconfort de leur amitié.

Si la muse vous inspire, votre « Bulletin » sera accueillant pour vos fantaisies. Vous avez une plume taillée pour écrire des choses sensées ou intéressantes. Ne cachez pas à vos camarades, encore moins à vous-mêmes, un talent que vous avez le devoir d'exploiter.

Ne finissez pas de lire ceci sans prendre la résolution de collaborer à la publication du prochain « Bulletin ». Puisque vous êtes assis... restez-le et écrivez votre article.

Merci !

Ordinations

M. l'abbé Marc Le Déréat, du Passage-Lanriec, ancien élève, et, pendant un an professeur adjoint au Likès, ordonné à Quimper, le 25 Juillet.

Le R. P. Masséo, Hervo, Franciscain, frère de Georges et Raymond, ordonné à Lille, le 17 Mars.

Nos félicitations aux nouveaux prêtres et nos vœux de fécond apostolat.

Mariages

M. François Riou, avec Mlle Jeanne Ollivier, de Quimper (23 Juillet).

M. Joseph Kervoalen, avec Mlle Jeanne Flochlay, à Ploaré (11 Septembre).

M. François Le Stér, avec Mlle Louise Hostiou, à Ergué-Armel (25 Septembre).

M. Jean Le Blouch, sergent, fils M. le lieutenant-colonel Le Blouch, de Vannes, avec Mlle Anne Guinvarc'h, de l'Île-Tudy (26 Septembre).

M. Etienne Le Grand, photographe, avec Mlle Cécile Bernier, à Quimper (26 Septembre).

M. Pierre Le Bars, de Gourlizon, avec Mlle Marie-Anne Le Bot, de Guengat (2 Octobre).

Aux nouvelles familles, nos meilleurs vœux de vrai bonheur.

Naissance

Yves-Henri-Victor Montfort, fils de M. et Mme Montfort, le 3 Septembre (Bannalec).

Longue vie au bébé. Félicitations à ses heureux parents.

Nécrologie

M. Joseph Petton, médaillé militaire, ancien chef d'atelier au Likès, décédé à Caen, le 19 Août 1934. Pendant dix ans il prépara les élèves aux métiers qui supposent quelque habitude du mar-teau, du burin et du tour.

Mme Marie-Jeanne Brénéol, épouse de Jean-Marie Brénéol, mère de M. l'abbé Jean Brénéol, vicaire à Bannalec, et de M. l'abbé Pierre Brénéol, vicaire à Quimperl, décédée à Penhars, le 12 Septembre 1934.

Nos sincères condoléances aux familles si douloureusement éprouvées et nos prières pour les défunts.

Citation

Nous sommes heureux de reproduire la citation, très élogieuse, qu'a déjà publiée « Le Progrès du Finistère », adressée au lieutenant Hervo Ludovic, de la 3^e Compagnie du Régiment de Tirailleurs Annamites, en Indochine :

« En colonne pour ramener le calme dans une région malsaine de Cochinchine, habitée par des peuplades Moïs, hostiles, a, au cours des reconnaissances, parcouru plus de 1.000 kilomètres à pied, dans un pays de relief très tourmenté.

» Par son énergie, son entrain, son caractère ouvert et sympathique, a donné le plus bel exemple à sa troupe, dont il a tou-

jours pris la tête et a su en obtenir le maximum de dévouement et de rendement. »

Le lieutenant Hervo est le frère aîné de Georges et Raymond, bien connus au Likès.

Nos félicitations au courageux lieutenant et à sa famille.

Nouvelles brèves

Jean Ferrand, ancien élève de M. Broudeur, suit le peloton des brigadiers au 182^e R. A. L. de Vincennes, avec l'espoir de finir son année comme sous-officier de réserve. Il a retrouvé là deux anciens du Likès : *Pensec*, de Locunolé, et *Le Lan*, de Vannes.

Elienne Tanguy, professeur à Saint-Malo, *Jean-L. Bordiec* et *Jean Quintin*, professeurs à Lambézellec, sont venus communiquer à leurs anciens professeurs les beaux résultats de leurs nombreux élèves.

Georges Hervo prépare l'entrée à l'école militaire des élèves-officiers de Saint-Maixent.

Louis Morzellec, ingénieur A. M. E. R., a fait avec bonheur l'ascension de la colline de Kerfeunteun.

Le dimanche 23 Septembre, M. *Jehan Léménach*, mobilisé au 35^e d'Artillerie, fait le voyage de Vannes à Quimper pour revoir ses anciens maîtres ; avec plaisir, il a constaté les heureuses transformations de l'établissement, qui tient à rester « à la page ».

Le même jour, visite de M. *Alain Moran*, ingénieur A. M. E. R., actuellement employé à Douarnenez par l'entreprise Bolot.

Vendredi 28, le second-maître *François Donnart* s'arrête à Quimper avant de se rendre au Dépôt de Toulon.

Samedi 29, M. *Louis Garin* est heureux de raconter la belle croisière qu'il a faite de Rotterdam en Espagne et au Maroc.

Avant de s'en aller à Paris où à Froyennes, où ils prépareront les examens d'entrée aux grandes écoles, *Henri Bilien* et *René Jaouen* sont venus prendre congé de leurs professeurs.

Notre goal de l'an dernier, *J. Le Tortorec*, qui connut tant de victoires sportives, apprendra aux petits Briochins de l'école du Sacré-Cœur à lire, à compter, à écrire et à jouer au foot-ball, selon les règles.

Son ami, *Louis Le Nerrant*, le célèbre « demi-centre » qui besogne autant de la tête que des pieds, s'engage dans l'armée. C'est à Nancy qu'il fera ses premières manœuvres.

Louis Gadel, au terme de sa 4^e année Industrielle, a été heureux de trouver un poste d'aide-dessinateur à Douarnenez même. Double avantage : avoir un bon emploi et rester au pays !

Cependant que professeurs et élèves se reposent, le Likès conti-

nue d'exercer son heureuse influence. Des vocations, entrevues pendant l'année scolaire, aboutissent pendant les vacances. C'est ainsi que nous enregistrons avec plaisir l'entrée à la Section Normale de *Pierre Corré*, de Quimper, et de *Vincent Barion*, de Pouldergat. Avec leurs amis Antoine Dincuff, Pierre Pelliet et Jean Marchalot, tous anciens élèves du Likès, ils se préparent à la belle mission d'éducateurs chrétiens.

A Saint-Vincent sont entrés, en vue d'étudier leur vocation sacerdotale, deux autres Likésiens : *Paul Marchalot* et *F. Seznec*.

M. *Autrou*, capitaine de la Légion étrangère, ancien professeur d'une école militaire, a été heureux de saluer son ancien maître, M. Quéau, qu'il n'a pas revu depuis 1905. M. le capitaine Autrou doit repartir bientôt pour le Maroc, où l'attendent ses légionnaires qui l'aiment beaucoup et qui lui sont tout dévoués.

L'Enseignement Libre

Notre *Bulletin* doit tenir ses lecteurs au courant des choses de l'enseignement libre.

Dans « *Sept* », revue hebdomadaire, dirigée par les PP. Domini-cains, M. *Gilson*, professeur au Collège de France, insiste sur la nécessité du maintien d'un enseignement catholique libre.

« Ce qui fait la gravité de la crise présente... c'est que, pour la première fois depuis la fin de l'âge antique, le monde occidental commence, non seulement à rejeter la foi chrétienne, mais encore à refuser de vivre sur le capital intellectuel et moral accumulé pour lui.

» Il résulte de là que la situation présente des chrétiens dans le monde ressemble de plus en plus étroitement à celle des premiers chrétiens, qui luttèrent pour leur foi dans un empire romain dont toutes les formes se conjuraient contre eux...

» Pour détruire le catholicisme en France, on n'a rien négligé de ce que l'on pouvait mettre en œuvre, et le travail est si avancé que crier au meurtre est déjà considéré comme un acte de rébellion. Ne nous étonnons donc pas que l'on nous conseille la patience et le silence ; nos adversaires y comptent comme sur deux conditions essentielles de leur succès. Nous faire patienter, c'est nous habituer peu à peu aux façons de penser et de vivre qui prévaudront dans la société nouvelle, c'est nous acclimater progressivement au paganisme nouveau, bref, c'est faire tout ce que l'on peut pour nous déchristianiser. Parlons donc, au contraire, avant qu'il soit trop tard...

« Je ne puis... assez m'étonner de voir, outre ceux qui se résigneraient à laisser périr nos écoles, d'autres qui semblent croire que cela « s'arrangera tout seul », et que, si nous ne nous montrons pas « agressifs », on finira par en sortir « avec un peu de bonne volonté des deux côtés ». Plût au Ciel qu'il en fût ainsi ! Je voudrais m'en persuader, mais j'en suis incapable, et je me demande si ceux qui nourrissent de tels espoirs ne se font pas, au contraire, quelques illusions sur la nature de la crise que nous traversons... »

En combattant l'Eglise, nos adversaires se font les ennemis de leur patrie. « Qu'ont-ils à craindre de nous ? La France ne court aucun risque à abriter dans son sein des hommes qui, la servant de toutes leurs forces, se considèrent en outre comme citoyens d'une autre patrie ; car cette autre patrie n'est pas de ce monde : elle ne lui porte donc aucun ombrage... L'Eglise ne gêne l'Etat que dans la mesure où l'Etat usurpe les fonctions de l'Eglise ; que l'Etat se contente des siennes, il n'aura jamais à se plaindre de rien. »

Ce serait folie de la part de l'Etat « que de nous mettre en demeure de choisir entre lui et Dieu, car il sait bien que ce n'est pas lui que nous pouvons choisir. Mais nous, de notre côté, ne cessons pas de réclamer cette part, et de l'exiger entière, dans notre intérêt de catholiques comme dans celui de la patrie... Il est de l'intérêt primordial de la France de nous laisser le choix des moyens par lesquels nous pourrions être le plus complètement catholiques, parce que plus nous le serons, mieux nous pourrions la servir. Voilà pourquoi nous voulons nos églises et nos prêtres, nos monastères, nos universités, nos collèges et nos écoles, avec la liberté complète de leur enseignement sans laquelle elles ne sauraient vivre, et que l'on s'obstine pourtant à leur refuser... »

« La vraie liberté, l'enseignement libre ne l'aura que lorsqu'il sera libre, non seulement de ses programmes, et du contenu de ces programmes, et de l'esprit dans lequel ces programmes seront enseignés, mais encore des examens et des grades qui les sanctionnent. Cette liberté-là, nous ne l'avons pas ; mais, dans la faible mesure où nous pouvons la prendre, elle nous est plus précieuse que tout le reste. »

Il nous faut conquérir cette liberté pour soustraire à l'influence maçonnique des générations d'enfants. C'est à cette conclusion qu'aboutit M. Jean Guiraud, après avoir donné la liste des dirigeants de la *Ligue de l'Enseignement* : « Franc-Maçonnerie = Ligue de l'Enseignement = Ministère de l'Instruction publique. »

« Ce sont des faits incontestables, puisque ce sont les listes établies par la Ligue de l'enseignement elle-même qui le disent.

Ils donnent donc un démenti éclatant à la Maçonnerie quand elle se défend d'accaparer le Gouvernement. En fait, elle s'y est

installée comme le ver dans le fruit, y produisant les mêmes effets de corruption et de mort. »

Les catholiques l'ont compris, et depuis l'Encyclique pontificale sur l'éducation chrétienne, l'école primaire a gagné en trois ans 100.000 élèves. En 1930, les écoles primaires catholiques formaient 823.865 enfants. Durant l'exercice 1933-1934, elles en ont reçu 927.469, soit une augmentation de plus de 100.000 en trois ans.

Cet accroissement, affirme M. Ph. de Las Cases « provient de l'ouverture d'écoles nouvelles, il provient surtout de la confiance que les familles de plus en plus nombreuses accordent à l'école libre... »

On a calculé que la dépense qu'assument les catholiques pour la construction et l'entretien des bâtiments, pour le traitement des 29.253 instituteurs ou institutrices primaires, pour les collèges secondaires et les Facultés où l'enseignement supérieur est donné est de l'ordre de 500 millions par an. *Il n'existe certainement pas à travers le monde une collectivité qui s'impose pour la formation de la jeunesse de pareils sacrifices...*

L'avenir, j'en suis convaincu, en dépit de difficultés trop réelles, infligera un démenti aux pessimistes, élargira encore nos conquêtes. »

Cet accroissement des effectifs scolaires libres est une première récompense des catholiques. Il en est d'autres : formation spécialement surveillée, éducation chrétienne et succès aux examens divers dont la proportion est souvent plus forte que pour les établissements d'Etat. Une statistique, fournie par les écoles de France où s'appliquent encore les méthodes de S. Jean-Baptiste de la Salle, a prouvé qu'on y travaillait avec grand succès pour l'Eglise catholique. En quatre ans, de 1929 à 1933, on a calculé qu'il était sorti de ces écoles 441 vocations religieuses, 2.246 vocations d'ecclésiastiques et 1.093 pour l'enseignement chrétien, soit un total de 3.780 jeunes gens qui, plus tard, défendront ces « valeurs spirituelles » et redresseront ces « forces morales », pour employer des formules en vogue, qui constituent le patrimoine intellectuel et religieux auquel on ne peut toucher sans courir le risque barbare d'anéantir l'œuvre civilisatrice accomplie par les meilleurs esprits durant plus de quinze siècles.

LES ÉCOLES D'AGRICULTURE

En moyenne, un professeur pour 2 élèves

Nous sommes loin de contester l'utilité des écoles d'agriculture. Au contraire, nous les jugeons indispensables.

Mais on est en droit, lorsqu'on considère les chiffres, de se demander si ces écoles ont été créées pour les élèves ou pour les professeurs.

Tout se passe comme si l'on avait cherché avant tout, à pourvoir de sinécures, un certain nombre de fonctionnaires.

Voici quelques exemples :

	<i>Professeurs Elèves</i>	
Ecole d'Aurillac (Cantal).....	11	18
Ecole de Bréhoulou (Finistère).....	9	20
Ecole de Fontaine (S.-et-L.).....	8	20
Ecole de La Réole (Gironde).....	9	17
Ecole de Saint-Bon (Haute-Marne).....	8	16
Ecole de Saintes (Ch.-Inf.).....	9	15
Total	54	106

Vraiment, à qui fera-t-on accroître qu'il est nécessaire d'entretenir et de payer 54 professeurs pour enseigner 106 élèves ?

Une administration soucieuse de ménager les deniers publics, proportionnerait le nombre des professeurs au nombre des élèves. Un dernier mot.

Les traitements du personnel enseignant des écoles d'agriculture inscrits au budget de l'Etat s'élèvent à 9.082.000 francs.

Et il y faut ajouter les suppléments versés par les départements et les communes.

Voilà des chiffres qui valent d'être connus. Le pauvre enseignement libre n'a pas de telles finances, mais il peut s'honorer d'un tout autre nombre d'élèves.



Une note de la " Société Générale "

M. le Directeur de l'Agence de Quimper nous a communiqué les conditions d'admission aux fonctions d'Auxiliaire-Inspecteur de la « Société Générale ». Elles intéresseront nos élèves actuels ou anciens qui font ou qui ont fait leurs études secondaires. Il leur serait facile de préparer une licence de Droit, de Lettres ou de Sciences, sans qu'il leur soit nécessaire pour cela d'étudier le latin. Munis de ce diplôme, ils pourraient avoir de grandes chances de participer au Concours et de se faire ainsi une situation très intéressante.

C'est pour orienter au besoin leur avenir que nous publions volontiers le règlement pour l'admission aux fonctions d'Auxiliaires-Inspecteurs.

ARTICLE I. — Les Auxiliaires-Inspecteurs de la Société Générale se recrutent soit parmi les admissibles à l'Inspection des Finances, qui pourront être nommés sans avoir à subir d'examen, soit au moyen de concours périodiques.

ARTICLE II. — Les Auxiliaires-Inspecteurs nommés sans concours seront astreints, au moment de leur admission dans les cadres de l'Inspection, à un stage de quatre mois au minimum dans les services d'une Agence de Province.

ARTICLE III. — Pour prendre part au concours, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

Posséder la nationalité française ;

Etre âgés de 23 ans au moins et de 30 ans au plus au jour fixé pour les épreuves ;

Avoir satisfait aux obligations du service militaire ;

Justifier du diplôme de licence d'une de nos Facultés de Droit, de Lettres ou de Sciences, ou, étant bacheliers, produire soit le diplôme de l'Ecole des Sciences Politiques, soit le certificat de sortie, dans un rang honorable, de l'une des Ecoles Nationales suivantes : Ecole Normale Supérieure, Ecole Polytechnique, Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Ecole Navale, Ecole des Chartres, Ecole Centrale des Arts et Manufactures, Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

ARTICLE IV. — Tout candidat remplissant les conditions qui viennent d'être énumérées aura, un mois au plus tard avant la date fixée pour le concours, à formuler une demande d'inscription. Cette demande ne sera retenue que si elle est agréée par le Directeur général, sur la proposition de l'Inspecteur général.

ARTICLE V. — Le concours comprendra deux séries d'épreuves séparées par un stage dans une Agence.

1° Epreuves de la première série.

Elles comporteront :

a) Une composition écrite pour laquelle les candidats disposeront de 5 heures.

b) Un examen oral : il sera accordé pour la préparation de la question orale, sans le secours d'aucun document imprimé ou note manuscrite quelconque, 15 minutes et 15 minutes également pour l'exposition du sujet et l'interrogatoire du jury.

La composition écrite et l'examen oral porteront sur des sujets d'économie politique et de géographie commerciale (France et Colonies françaises) et sur des questions générales de finances et de banque.

2° Stage.

Les candidats déclarés admissibles devront, avant de participer aux épreuves de la deuxième série, effectuer d'abord dans une Agence, puis au Service même de l'Inspection, un stage d'une durée totale de quatre mois.

3° Epreuves de la deuxième série.

Elles comprendront :

a) Une composition écrite pour laquelle les candidats disposeront de 5 heures.

b) Un examen de calcul rapide (additions, décomptes d'intérêts, etc...) d'une durée maxima de 45 minutes.

c) Un examen oral : il sera accordé 15 minutes pour la préparation (toujours sans le secours d'aucune note ou document) et 15 minutes pour l'exposition du sujet.

La composition écrite et l'examen oral porteront sur l'organisation et le fonctionnement d'une banque et plus spécialement de la Société Générale.

Les candidats pourront, sur leur demande, être interrogés sur leurs connaissances en anglais, en allemand, ou en toute autre langue vivante usuelle.

Cet examen consistera dans la traduction écrite d'une correspondance d'affaires ou d'un texte relatif aux opérations de banque ou de commerce.

Chacune de ces épreuves pourra durer une heure.

ARTICLE VI. — Les notes obtenues pour chaque épreuve s'échelonneront de 0 à 20. En outre, une note spéciale sera donnée à chaque candidat par l'Inspecteur général et prendra pour base les qualités de tenue et de caractère révélées tant par le dossier personnel du candidat que par les appréciations formulées sur ce dernier au cours du stage.

Les coefficients suivants seront appliqués à chacune de ces notes :

a) Epreuves de la 1^{re} série. — Composition écrite, 20 ; composition orale, 10.

b) Epreuves de la seconde série. — Composition écrite, 10 ; calcul rapide, 2 ; examen oral, 8.

c) Epreuves de langues vivantes, 2.

d) Note de dossier, 10.

Le maximum susceptible d'être atteint par le jeu de ces coefficients ressort à 600 points pour les épreuves de la 1^{re} série et à 1.200 sur l'ensemble des épreuves.

Pour être déclarés admissibles, les candidats devront avoir obtenu un minimum de 300 points aux épreuves, dont 200 pour les épreuves, de la première série.

Ils ne pourront être définitivement admis, que s'ils totalisent un minimum de 600 points pour l'ensemble des épreuves dont 200 pour les épreuves de la deuxième série.

Ceux d'entre eux qui, totalisant le minimum de 600 points, n'auraient obtenu aux épreuves de la deuxième série qu'un nombre de points égal ou supérieur à 160, mais inférieur à 200, pourront néanmoins être définitivement admis, mais seront astreints à prolonger d'au moins trois mois, en qualité d'Auxiliaires-Inspecteurs, leur stage en Agence.

ARTICLE VII. — Le Jury sera composé, outre le Secrétaire général et l'Inspecteur général, de deux membres choisis parmi les Directeurs ou Directeurs-adjoints anciens inspecteurs de la Société.

Le Secrétaire général, représentant le Directeur général, exercera la présidence.

ARTICLE VIII. — En cas d'insuccès à l'une des deux séries d'épreuves, les candidats pourront se présenter une seconde fois seulement, dans les limites d'âge établies ci-dessus, et à condition qu'ils aient obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 6 (sur 20) pour chacune des séries d'épreuves prévues à l'article VI.

ARTICLE IX. — La Société Générale se réserve d'éliminer de l'Inspection, dans un délai maxima de dix-huit mois après leur nomination, les Auxiliaires-Inspecteurs qui n'auraient pas fait preuve, au cours de leurs travaux de début, d'aptitudes professionnelles suffisantes. Mais en quittant l'Inspection, ils pourront être pourvus, dans les services de Paris ou de Province, et dans la mesure des vacances qui viendront à se produire, d'un emploi proportionné à leur grade ou à leur ancienneté.

MAISON FONDÉE EN 1884	FABRIQUE & MAGASIN DE MEUBLES EN TOUS GENRES	MAISON FONDÉE EN 1884
Y. LE NAËLOU 36, rue Kéréon - QUIMPER		
TAPIS	SIÈGES ET TENTURES ÉTOFFES ET LITERIE	GLACES

Chaussures pour Tous

L. DONNARD

39, rue Kéréon - QUIMPER

**L'IMPRIMERIE
CORNOUAILLAISE**

7, rue des Gentilshommes, QUIMPER

COMMERCE

Maison de Confiance
fondée en 1645

INDUSTRIE

BANQUE RENÉ LOYER

Chèques postaux, 488 RENNES **Fondée en 1913** *R. C. Rennes, 6006*

11, Quai Lamennais, 11 - RENNES

Agence de QUIMPER

16, rue du Parc

Tél. 3-34

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA BANQUE

PLACEMENT DE FONDS & CONSEILS D'ARBITRAGE
 Souscriptions à toutes les Émissions
 DÉLIVRANCE DES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE
Achat immédiat (Argent de suite) des Bons non échus et de toutes valeurs.

ORDRES de BOURSE au Comptant et à Terme
sur toutes les places Françaises et Étrangères.

Paiement des Coupons sans frais aux meilleurs cours

Paiement et délivrance de Chèques sur la France et l'Étranger.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS

Achat et Vente de toutes Monnaies d'or et d'argent et de tous Billets étrangers

ÉPARGNANTS :

C'est pour vous qu'a été créée

l'Ouest-Capitalisation

*Société Anonyme au Capital de DEUX MILLIONS DE FRANCS
 Entreprise privée régie par la loi du 19 Décembre 1907*

Siège Social : 11, quai Lamennais - RENNES

dont les dirigeants vous sont bien connus.

Confiez-lui vos économies en lui souscrivant
un ou plusieurs de ses Titres si avantageux.

SOUSCRIVEZ un ou plusieurs Titres de 5.000 francs payables 25 francs par
 mois pendant 15 ans et remboursables par tirages ou au plus tard en 15 ans.
 Cinq titres souscrits ensemble peuvent être remboursés en-
 semble à 25.000 francs après quelques versements seulement.
 Vous trouverez difficilement un placement plus sûr et plus avantageux.

PEINTURE
APIERS PEINTS
VITRERIE
ENSEIGNE
DÉCOR

Téléphone 7.10

M. GUÉGUEN FILS

MÉDAILLE D'OR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TOURS

2, ROUTE DE ROSPORDEN
JACQ L'ENTRÉE GARE DES MARCHANDISES
ATELIERS: 46, ROUTE DE ROSPORDEN

■ **QUIMPER**

Spécialiste pour VITRAUX D'ÉGLISE

NEUF ET RÉPARATIONS SUR PLACE
NOMBREUSES RÉFÉRENCES

CONCESSIONNAIRE RÉGIONAL EXCLUSIF
POUR LE MEILLEUR DES DÉSINFECTANTS

« **LE GRÉSICIDE** »

LIBRAIRIE LE GOAZIOU

7, RUE SAINT-FRANÇOIS (PRÈS DES HALLES)

R. C. QUIMPER 4.303 **QUIMPER (FINISTÈRE).**

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET CLASSIQUE
HISTOIRE ■ SCIENCES ■ AGRICULTURE
RELIGION ■ LIVRES POUR LA JEUNESSE
LIVRES SUR LA BRETAGNE ET EN BRETON

CHOIX PERMANENT DES
MEILLEURS LIVRES ET
DES COLLECTIONS
MÉRITANT D'ÊTRE RECOMMANDÉES

LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
PROCURE ET EXPÉDIE
TRÈS RAPIDEMENT
TOUS LES OUVRAGES DEMANDÉS

VENTE À CRÉDIT : LA LIBRAIRIE LE GOAZIOU
A ORGANISÉ LA VENTE À CRÉDIT DES GRANDS
*** OUVRAGES PAYABLES PAR MENSUALITÉS ***
LUI DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS UTILES

PAPETERIE, CARTES D'ÉTAT MAJOR
STYLOGRAPHES, GRAVURES

PAPIER À LETTRES ET TOUS
ARTICLES DE BUREAU

TRAVAUX D'IMPRESSION ET DE LITHOGRAPHIE

Chez **A. LE VERGOS**
Ghemisier des Sportmen

Chemises, Casquettes
Cols, Cravates

Bas, Chaussettes
Lainages

Tous ARTICLES de SPORTS

17, Quai du Stéir — QUIMPER

TOUTES ASSURANCES (LE PATRIMOINE)

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE ET RISQUES DIVERS

DIRECTEUR PARTICULIER : **J.-M. JAOUEN**, 48, PLACE DU 118^e
QUIMPER

TÉLÉPHONE 6-13

Restaurant LE DÉ

COIGNEC-SCORDIA, Succ^{ts}

33, rue des Douves - QUIMPER

(Près du Likès)

► Téléphone 6-42 ◀

► Téléphone 6-42 ◀

REPAS DE FAMILLE
CUISINE SOIGNÉE
PRIX MODÉRÉS
CHAMBRES

R. C. 7722



P. LE GUENNEC
Opticien diplômé
BANDAGISTE

Lunetterie & Orthopédie DELBENN

16, rue Keréon - QUIMPER



MAISON DE CONFIANCE RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL

La Fraternelle

10, Rue Elie-Fréron

◻◻ QUIMPER ◻◻

P. C. QUIMPER 238

TÉLÉPHONE 2-40

ALIMENTATION GÉNÉRALE

- VINS ET SPIRITUEUX -

- - CHAUSSURES - -

MERCERIE - BONNETERIE

GARAGE DE FOREST-AUTROU

4, RUE DE SALONIQUE, 4

(DERRIÈRE LA CASERNE) - QUIMPER

Vente Automobiles toutes Marques

Toutes Réparations et Fournitures

LOCATION D'AUTOMOBILES

MAISON DE CONFIANCE

TÉLÉPHONE 1-79

R. C. Quimper 4.366